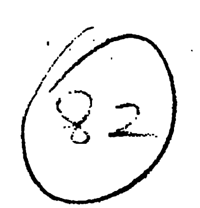







82



HISTOIRE
DE
L'ACADEMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

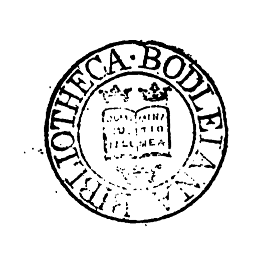
TOME II.

HISTOIRE
DE
L'ACADEMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES
Depuis ſon Etabliſſement,
AVEC LES ELOGES
DES ACADEMICIENS MORTS
Depuis ſon Renouvellement.
TOME II.



A PARIS,
Chez HIPPOLYTE-LOUIS GUERIN, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin.

M. DCC. XL.


BIBLIOTHECA·BODLEIANA



ELOGE

DE M. DE TOURREIL.

JACQUES DE TOURREIL naquit à Toulouse le 18. Novembre 1656. d'une famille des plus distinguées dans la Robe. Jean de Tourreil son Pere étoit Procureur Général du Parlement. Marguerite de Fieubet sa mere étoit sœur du Premier Président du même Parlement, & tante de M. de Fieubet le Conseiller d'Etat, homme célébre par son génie & par ses emplois, mais plus célébre en-

1715. Assemblée publique d'après Pâques.

core par sa retraite, & qui, jusqu'à sa mort, a presque tenu lieu de pere à M. de Tourreil dont nous parlons.

Il n'étoit encore que dans ses premiéres Classes, lorsque l'on commença à reconnoître en lui une forte passion pour l'éloquence. Il se vengeoit volontiers de ses camarades, & quelquefois de ses Maîtres, par des espéces de déclamations, toujours assez ingénieuses pour être pardonnées à un Ecolier, & souvent assez vives pour ne pas faire mépriser l'ouvrage d'un enfant.

Son exemple ne manqua pas d'exciter l'émulation de quelques jeunes gens du même âge : il se fit entr'eux une société où l'on travailloit à l'envi ; on s'y distribuoit tour à tour des sujets ; tous contribuoient dans une certaine proportion à la récompense de la meilleure Piéce, & un

célébre Avocat nommé M. Parisot, donnoit avec plaisir pour juger les petits débats de ces Orateurs naissants, un tems après lequel mille Clients soupiroient pour les contestations les plus sérieuses.

L'Eloquence suppose ordinairement, du moins dans la jeunesse, un naturel vif, ardent, presque impétueux, & tel étoit celui de M. de Tourreil; à peine sorti du Collége, il eut envie d'aller à l'Armée, & on ne put le retenir que par l'exemple de ces illustres Romains, qui avoient long-tems brillé dans le Barreau, avant que de paroître à la tête des Légions. Charmé d'entrer dans un parallele si flatteur, il se contenta de se faire appeller M. le Chevalier de Tourreil, & demanda à venir à Paris pour se perfectionner dans l'étude du Droit & des Belles-Lettres.

Le goût qu'il y prit effaça bientôt celui qu'il avoit eû pour les armes ; il entendit parler de l'Académie Françoise , & des Prix d'éloquence qu'elle a coûtume de proposer ; il entra deux fois en lice , & deux fois il fut vainqueur. Ces discours qui commencérent à lui faire un Nom, sont imprimez dans le Recueil des années 1681. & 1683.

En 1691. il donna au Public la Traduction de quelques *Harangues de Démosthène* , c'est-à-dire , de la *première Philippique , de la première , de la seconde , de la troisiéme Olynthienne* , & du *Discours sur la Paix*. Il les rétablit dans l'ordre chronologique , marqué par Denys d'Halicarnasse & Diodore de Sicile , & qui n'avoit été observé dans aucune édition ; il mit au commencement de chaque Harangue un sommaire qui

en explique le ſujet, & à la fin, des remarques pour en éclaircir les difficultés.

Quelqu'imparfait que fût encore cet Ouvrage, il acquit beaucoup de réputation à ſon Auteur. M. le Chancelier de Pontchartrain, alors Contrôleur Général, l'attira chez lui comme un homme de mérite & de confiance, dont le commerce & les ſoins pouvoient être utiles à M. le Comte de Pontchartrain ſon fils, qui ne faiſoit qu'entrer dans le monde. Il eut enſuite une place dans l'Académie des Inſcriptions, qui n'étoit encore compoſée que de huit perſonnes. L'année ſuivante il fut reçû à l'Académie Françoiſe, & peu de tems après, le ſort le mit à la tête de cette Compagnie dans une conjoncture brillante ; ce fut quand il fallut préſenter au Roi, aux Princes &

aux Ministres, le Dictionnaire de l'Académie qui venoit d'être achevé. Il fit à cette occasion vingt-huit complimens différens, qui furent tous extrêmement applaudis, & dont il n'a jamais voulu donner de copie.

En 1694. il publia sous le titre d'*Essais de Jurisprudence*, un petit nombre de questions de Droit curieuses par elles-mêmes, & susceptibles d'ailleurs de certains agrémens que n'offre point la lecture du Code & du Digeste; il examine, par exemple: *Si un homme qui ne voleroit que pour donner, commettroit véritablement un vol?*

Si la Torture est une bonne voye pour découvrir les Coupables?

Si un Juge peut ordonner une demi-peine, pour le crime dont il n'a qu'une demi-preuve?

Si on a sagement aboli la Loi qui

tenoit les femmes en Tutéle toute leur vie, &c.

Chaque queſtion fait le ſujet d'une Lettre, dont le titre eſt très-fleuri, & paroît, peut-être, d'autant plus enjoüé, que la déciſion ſe trouve toujours fondée ſur le ſentiment des plus graves Juriſconſultes.

En 1701. M. de Tourreil donna une ſeconde édition de ſon Démoſthène; l'Ouvrage n'étoit plus reconnoiſſable, il avoit revû les cinq premiéres Harangues, il y en avoit joint ſix autres, avec leurs ſommaires & leurs remarques; & ce qui étoit plus utile encore, il y avoit mis une Préface d'environ 150 pages *in*-4°. pour retracer le plan de l'ancienne Gréce, & donner un abrégé de ſon Hiſtoire, ſans quoi, comme il l'avoit prévû, Démoſthène bien que traduit, auroit toujours parlé Grec

pour la plûpart des Lecteurs.

Dans cette Préface M. de Tourreil traite d'abord de l'origine des Grecs; il fait ensuite à leur égard ce que Florus a fait à l'égard des Romains: il compare leur durée à celle de la vie d'un homme, & la divise en quatre âges différents, marquez par autant d'époques mémorables. Le premier comprend près de sept cens ans, depuis la fondation des petits royaumes de la Gréce, jusqu'au siége de Troye; le second est d'environ huit cens ans, depuis le siége de Troye, jusqu'à la bataille de Marathon; le troisiéme de moins de deux siécles, depuis cette même bataille jusqu'à la mort d'Alexandre; le quatriéme est d'un nombre d'années à peu près égal, depuis la mort d'Alexandre, jusqu'au tems où les Grecs passérent enfin sous la domi-

nation des Romains. M. de Tourreil ne parcourt que les trois premiers âges, parce qu'ils ſont les ſeuls qui ayent rapport à ſon Texte, & à des faits dont Démoſthène ſuppoſe toujours ſes auditeurs parfaitement inſtruits.

L'enfance de la Gréce vit la fondation d'Athènes, de Lacédémone, de Thébes, d'Argos, de Corinthe & de Sicyone ; l'attentat des Danaïdes, les travaux d'Hercule, les malheurs d'Oedipe, l'expédition des Argonautes, celle des Sept devant Thébes, la guerre de Minos avec Théſée, & généralement tous les exploits de ces premiers Héros, dont la renommée a conſacré la valeur bienfaiſante, par une raiſon qui ne vieillira jamais.

La Gréce parvenue à l'adoleſcence, eſſaya ſes forces unies à ce

ſiége fameux où les Achilles, les Ajax, les Neſtors & les Ulyſſes firent preſſentir à l'Aſie qu'elle obéiroit un jour à leur Poſtérité.

Le troiſiéme âge des Grecs, ou leur jeuneſſe, fort courte, mais fort brillante, produiſit une foule de Philoſophes, d'Orateurs & de Capitaines; les Perſes éprouvent aux batailles de Marathon, de Salamine, de Platée & de Mycale, ce que peut la valeur diſciplinée contre l'impétuoſité aveugle: ils ont enſuite le bonheur de diviſer leurs ennemis: la ſécurité des Grecs rompt l'union que la crainte & des beſoins communs avoient formée entr'eux. Naturellement vifs, & de plus enflez de leurs victoires, ils ne peuvent ſe contenir dans la bonne fortune, ils ſe livrent à la jalouſie & à l'ambition; les plus puiſſants veulent tous

commander, les plus foibles songent tous à désobéir ; & pour éviter les malheurs de la sujétion, ils tombent dans celui d'une liberté, ou plutôt d'une licence effrénée.

C'est au milieu de ces temps difficiles que M. de Tourreil présente Démosthène ; il explique au long la nature & l'excès de ces divisions fatales d'où dépend toute l'intelligence de son Auteur. Pour lui donner un plus grand jour encore, il fait d'abord l'histoire d'Athènes, de Lacédémone, de Thébes, & de là il passe à celle de Philippe, que Théopompe avoit écrite & divisée en cinquante Livres, dont il ne nous reste que très-peu de fragments.

Ceux qui ne jugent de la grandeur des Héros que par le nombre des Provinces qu'ils ont conquises, mettent Philippe bien au dessous d'Ale-

xandre ; mais M. de Tourreil après un assez long examen, décide avec Cicéron que si le fils étoit un plus grand conquérant, le pere étoit un plus grand homme ; selon lui, il étoit bien moins difficile de soumettre l'Asie avec le secours des Grecs, que de soumettre les Grecs si souvent vainqueurs de l'Asie. Pour dompter les Asiatiques, il ne falloit qu'oser les combattre, & que n'osoit pas Alexandre ? Sur tout, il ne peut souffrir la comparaison de ce dernier avec César, quoique si familiére aux anciens & aux modernes. Il trouve qu'Alexandre est un héros à part, dont le caractere n'admet point de comparaison ; c'est entre Philippe & César qu'il se plaît à en faire une fort détaillée, & dont les raports paroissent si sensibles, qu'après l'avoir lûë, on s'étonne qu'il soit le premier qui l'ait faite.

La vie de Démosthène termine cette ample Préface sur laquelle il a nécessairement fallu nous étendre, parce que c'est l'ouvrage le plus considérable qu'ait laissé M. de Tourreil, & qu'il marque mieux qu'aucun autre l'étenduë de ses connoissances, l'élévation & la justesse de son esprit, & enfin parce que n'étant annoncé que sous le titre général, peut-être même équivoque, de Préface & de longue Préface, il est bon d'avertir de la justice particuliére qu'on lui doit.

L'étude continuelle de Démosthène rendoit M. de Tourreil plus propre encore aux exercices de l'Académie Françoise ; & les Discours qu'il y a prononcez se sentent tous de l'enthousiasme, de l'énergie & de la précision de cet Orateur Grec. Le stile concis & sublime auquel son

original l'avoit accoutumé, n'étoit pas moins avantageux à l'Académie des Inſcriptions; elle étoit alors uniquement occupée à faire des Médailles ſur les principaux événemens du regne de Louis le Grand, & M. de Tourreil eſt un de ceux qui ont le plus contribué à l'édition qu'on en a donnée en 1702. Elle lui valut en ce tems là une augmentation conſidérable de ſa Penſion, & trois ans après elle lui mérita le titre de Penſionnaire Vétéran.

Il le demanda pour ſe livrer plus abſolument à ſa Traduction favorite qu'il a retouchée juſqu'à ſa mort; car il retouchoit toujours, au hazard même de perdre ces beautés qui ſouvent ne tiennent qu'au premier trait, & ces négligences heureuſes, qui ſont quelquefois préférables à une trop grande exactitude.

Il penſoit, & aimoit à s'exprimer d'une façon peu commune : il oſoit heureuſement en ce genre, il amenoit ſi finement une penſée, il ſauvoit ſi adroitement une expreſſion, qu'il venoit enfin à bout de faire paſſer avec grace les idées les plus ſinguliéres, & les plus hardies métaphores. Les ſaillies, la promptitude & la force de ſes reparties ne lui donnoient pas ſeulement quelque ſupériorité, elles alloient juſqu'à le rendre redoutable dans la converſation.

Zélé partiſan de la vérité, il la cherchoit avec obſtination juſques dans les choſes les plus indifférentes ; il vouloit blâmer impitoyablement ce qui lui paroiſſoit blâmable, & louer, même en public & malgré les plus ſévéres défenſes, ceux qui méritoient ſes éloges. Auſſi, pour excuſer auprès de lui un défaut, pour

le réparer en quelque ſorte, il ſuffiſoit preſque de l'avoüer. C'eſt de ce principe qu'il tire une nouvelle apologie pour Démoſthène accuſé d'avoir pris l'épouvante, & d'avoir jetté ſon bouclier dans une déroute. *Il l'avouë lui-même, & dès là*, dit-il, *je l'abſous & lui rends d'autant plus volontiers mon eſtime, qu'après la bravoure je ne ſçais rien de plus brave que l'aveu de la poltronerie.*

Réduit depuis long-temps à un petit nombre d'amis, d'ordre & d'états différents, ce n'étoit point leur qualité, c'étoit leur érudition ſeule & leur caractére qui les diſtinguoit dans ſon eſprit, ſuivant un autre grand principe qu'il avoit encore étalé dans ſa Préface ſur Démoſthène, où après avoir prouvé que cet Orateur n'étoit pas le fils d'un forgeron craſſeux & enfumé, comme

Juvénal

Juvénal l'insinuë ; il ajoûte : *Je ne m'attache pas à cette preuve par un entêtement ridicule pour mon Auteur, moi qui ne lui demande d'autres titres de noblesse que ses Ouvrages, & qui d'ailleurs ne connois de véritable roture que celle des actions.*

Il mourut le onziéme d'Octobre dernier, âgé de cinquante-huit ans moins un mois & quelques jours. Il étoit sur le point de donner une troisiéme édition de son Démosthène ; augmentée de deux Harangues, sçavoir de celle *d'Eschine contre Ctésiphon*, & de celle *de Démosthène contre Eschine* ; piéces que Cicéron avoit lui-même traduites avec soin, & qu'il traite de chef-d'œuvres inimitables. Le testament de M. de Tourreil doit rassurer le Public sur le payement d'une si importante dette, il en a chargé M. l'Abbé Mas-

sieu, & on sçait que personne n'est plus en état de l'acquiter.

CATALOGUE DES OUVRAGES de M. DE TOURREIL.

1. *Discours qui a remporté le Prix de l'Académie Françoise en 1681. sur ces paroles :* Ave, gratiâ plenâ, Dominus tecum.
2. *Discours qui a remporté le Prix de la même Académie en 1683. sur ces paroles :* Ecce enim beatam me dicent omnes generationes, &c. Ces deux Discours ont été imprimez dans les Recueils de l'Académie Françoise des années 1681. & 1683.
3. *Harangues de Démosthène traduites, avec des Remarques.* Paris, 1691. *in*-8. Il n'y a dans cette édition que cinq Harangues : sçavoir la premiére Philippique, les trois Olynthiennes, & la Harangue sur la Paix.

4. *Discours prononcé à l'Académie Françoise le 14 Février 1692. à sa réception.* Paris, 1692. *in*-4. réimprimé dans les Recueils de l'Académie.

5. *Réponse au Discours de M. l'Abbé Begault, Député de l'Académie Royale de Nîmes, 30 Octobre 1692.* Ibidem.

6. *Réponse au Discours de M. l'Abbé Boileau, lorsqu'il fut reçû à l'Académie Françoise le 19 Août 1694.* Ibidem.

7. *Essais de Jurisprudence.* Paris, 1694. *in*-12.

8. *Réponse au Discours de M. l'Abbé de Soubise, alors Coadjuteur, depuis Evêque de Strasbourg, & Cardinal de Rohan, le jour de sa réception à l'Académie Françoise, le 31. Janv.* 1704. Dans les Recueils de la même Académie.

9. *Philippiques de Démosthène traduites, avec des Remarques.* Paris, 1701. *in*-4. *Les mêmes*, Amsterdam, 1706. *in*-12. C'est la même Traduction des cinq Harangues qui avoient paru en 1691. mais

augmentée dans cette édition-ci de cinq autres; sçavoir, des trois derniéres *Philippiques*, & des *Harangues sur la Chersonèse*, & *sur la Lettre de Philippe*; le tout accompagné d'une Préface historique.

10. *Oeuvres de M. de Tourreil.* Paris, 1721. 2. vol. *in-4. Les mêmes*, ibid. 4 volumes *in-12*.

Ce Recueil contient

1°. Une troisiéme édition de sa *Traduction de Démosthène* corrigée.

2°. Les autres Ouvrages marquez ci-dessus.

3°. Une Traduction de la *Harangue d'Eschine contre Ctésiphon*, & *de Démosthène pour Ctésiphon, sur la Couronne*, avec une Préface & des Remarques.

4°. *Une Epître dédicatoire au Roi, pour le Dictionnaire de l'Académie Françoise*: Elle avoit déja été imprimée à la fin de ses *Essais de Jurisprudence*.

5°. *Compliment fait au Roi*, en lui présentant le Dictionnaire de l'Académie Françoise.

6°. *Inscription Latine* gravée sur le Piédestal de la Figure Equestre de Louis le Grand à la Place de Vendôme.

7e. *Fieubeti Domus, Carmen.* C'eſt la Deſcription en Vers latins de la Maiſon de M. Fieubet, Conſeiller d'Etat, Quay des Céleſtins.

On croit qu'il a eu part à quelques Ecrits en faveur de MM. des Miſſions Etrangéres contre les PP. Jéſuites, dans l'affaire de la Chine; & on lui attribuë entr'autres *les Réflexions ſur le Culte & les Cérémonies Chinoiſes*, traduites du Latin.

ELOGE
DE M. L'EVÊQUE DE SOISSONS.

FABIO BRULART DE SILLERY, fils de Louis Brulart, Marquis de Sillery, & de Catherine Elizabeth de la Rochefoucault, naquit au Château de Preſſigny en Touraine, le 25. d'Octobre 1655. Il fut tenu ſur les fonds de Baptême par le Cardinal Picolomini, qui étoit

1715. Aſſemblée publique d'après Pâques.

alors Nonce en France, & qui lui donna le nom du Pape régnant, Alexandre VII. qui s'appelloit Fabio Chigi.

D'excellens Maîtres lui enseignérent les Humanités, tandis qu'il se formoit à la vertu par ces exemples domestiques qui font tant d'impression, & qui ne pouvoient manquer d'être communs dans une Maison, qui distinguée depuis long-temps par les Emplois militaires, a produit ensuite un grand Chancelier, de sages Ministres, & des Ambassadeurs dans presque toutes les Cours, sans cesser de fournir à la Patrie de généreux Guerriers, qui ont répandu leur sang pour elle dans une infinité d'occasions.

On ne l'envoya à Paris que quand il fut en état d'entrer en Philosophie. Il en fit un cours au Collége de la

Marche ; de là il passa aux Ecoles de Sorbonne, où après avoir soutenu avec éclat des Théses publiques, il reçût le bonnet de Docteur à l'âge de vingt-six ans.

Il s'appliqua en même-temps à l'étude du Grec & de l'Hébreu, pour ne rien négliger de ce qui lui paroissoit nécessaire à une plus parfaite intelligence de l'Ecriture Sainte & des Peres de l'Eglise. Mais cette étude, qui semble dessécher l'esprit, & rendre la moitié des Sçavans presque barbares dans leur Langue naturelle, n'empêchoit pas M. l'Abbé de Sillery de cultiver agréablement la sienne. Il lui échapoit de tems à autre de petites Poësies d'un tour si aisé & si délicat, que le P. Bouhours les a pour la plûpart jugées dignes d'entrer dans ses Recüeils.

La Prédication partagea encore

ſes ſoins, & il ne lui manqua qu'un tempérament plus robuſte pour briller long-temps dans ce ſaint exercice.

En 1685. il fut député du ſecond Ordre à l'Aſſemblée du Clergé, & en 1689. il fut nommé d'abord à l'Evêché d'Avranches, & enſuite à celui de Soiſſons, où il eut le plaiſir de trouver une Académie naiſſante, qui formée ſur le plan & ſous les yeux de l'Académie Françoiſe, cultivoit l'amour des Lettres & la pureté du langage. Il en ranima plus d'une fois les exercices par ſa préſence; & dans le ſéjour qu'il faiſoit à Soiſſons, il lui donnoit tout le tems que ſes devoirs n'abſorboient point.

L'Aſſemblée du Clergé qui ſe tint en 1695. à S. Germain-en-Laye, le choiſit pour y haranguer le Roi

d'Angleterre ; il sçût consoler ce Prince en lui rappellant avec une noblesse chrêtienne le souvenir de ses malheurs, & sa harangue toucha tellement les Anglois de cette Cour, que par leurs soins, elle fut aussi-tôt traduite en plusieurs Langues, & envoyée de tous côtez comme une espéce de Manifeste.

En 1700. on vit paroître sous le titre de *Réflexions sur l'Eloquence*, deux Lettres de M. l'Evêque de Soissons à l'Auteur * du Livre *de la Connoissance de soi-même*, qui avoit un peu maltraité la Rhétorique de Collége, & n'avoit guéres parlé plus favorablement de l'éloquence de la Chaire, & de celle du Barreau. Ces deux Lettres furent imprimées sans nom & à l'insçû du Prélat qui les avoit écrites ; non qu'il craignît de défendre publiquement des droits qui de-

* Le P. Lami, Bénédictin.

voient lui être aussi chers que ceux de l'éloquence, mais parce qu'il étoit naturellement très-circonspect sur tout ce qui avoit le moindre air de critique. Accoutumé à l'exercer en Maître pour le fonds des choses, il n'y entroit jamais qu'avec des ménagemens, & une espéce de timidité, qui auroit pû servir d'excuse aux plus novices dans cet art.

Quand il plut au Roi d'augmenter l'Académie des Inscriptions par un nouveau Réglement, M. l'Evêque de Soissons y fut appellé en qualité d'Académicien Honoraire, & quelques années après, c'est-à-dire en 1705. il fut reçû à l'Académie Françoise à la place de M. Pavillon. Le Discours qu'il y prononça le jour de sa réception, est un tissu de Remarques ingénieuses sur *le génie des Langues*, sur *le caractére de l'Eloquen-*

ce, & *la nature de la Poësie*, qui découvrent à quel point il en connoissoit les beautez, & l'usage qu'il étoit capable d'en faire.

A l'égard de l'Académie des Inscriptions, ce n'étoit que depuis les deux derniéres années de sa vie, que plus occupé des fonctions particuliéres de l'Episcopat & des affaires générales de la Religion, il étoit moins assidu à nos Assemblées; mais il chérissoit toujours nos travaux, & il y a souvent contribué; il nous a donné entr'autres, l'explication d'un bas-relief de marbre antique, qui est vrai-semblablement le dessus d'un tombeau que le peuple appelle à Soissons le *Trou de l'Oracle d'Isis*, parce que voyant le marbre percé au-dessous de deux Génies qui renversent & éteignent leurs flambeaux, il se persuade qu'anciennement une

Divinité soûterraine rendoit par-là ses Oracles à ceux qui venoient la consulter.

Une autre fois il nous a entretenus des sépultures des premiers Chrétiens dans les Gaules, à l'occasion de deux autres tombeaux singuliers par leurs ornemens, & qui, si l'on en croit une Tradition reçûë dans le païs, ont renfermé les corps de saint Dérosin Evêque de Soissons, & de saint Voüé Confesseur.

Nous lui devons encore le dessein des deux colomnes militaires, dont les Inscriptions, quoique mutilées, nous apprennent sous quels Empereurs elles ont été faites, & le nombre de lieuës que l'on comptoit alors de l'endroit du grand chemin où elles étoient placées, jusqu'à la Capitale du Soissonnois. La premiére de ces colomnes est du

tems de Septime Sévére ; la seconde est de la quinziéme année de l'Empire de Caracalla. Elles nous ont valu l'une & l'autre de sçavantes Dissertations.

Si la modestie de M. l'Evêque de Soissons ne l'avoit pas rendu aussi réservé qu'il l'étoit sur les productions de son esprit, ce ne seroient pas là les seules piéces dont il auroit enrichi nos Registres ; il avoit puisé de si bonne heure dans les sources de la belle antiquité, qu'elle sembloit se prêter d'elle-même à ses recherches.

Il a laissé des Poësies Françoises & Latines de toutes les espéces, & c'est dans ces sortes de compositions qu'il avoit coutume de se délasser des travaux les plus sérieux ; ce qu'on en a vû fait juger du plaisir que donneroit le Recueil entier. Mais, les

Ouvrages posthumes dont sa famille se croit plus comptable au Public, sont *Divers Traitez de morale*, des *Traductions des plus beaux endroits des Peres*, un *Commentaire sur quelques Epîtres de S. Paul*; & *sur celle de S. Clément Pape aux Corinthiens*, des *Sermons & des Homélies*, fruit précieux d'un zéle & d'une piété dignes des premiers siécles de l'Eglise.

Les différentes Instructions Pastorales qu'il a adressées aux Fidéles de son Diocèse pendant vingt-cinq années entiéres d'Episcopat, retraceront long-temps à ses Successeurs l'obligation & la maniére d'y exciter la foi des peuples, ou d'y maintenir la pureté de la doctrine. Mais sa vigilance ne s'y est pas bornée à ces secours purement spirituels, il y a établi des Ecoles gratuites, des Séminaires & des Hôpitaux. Plus de la

moitié de son revenu étoit ordinairement employée au soulagement des pauvres ; simple & économe dans sa dépense , il étoit, si on le peut être, prodigue à leur égard ; on l'a vû dans les disettes de 1693. & de 1709. s'engager pour leur subsistance, souffrir même avec eux, autant que la différence des conditions le permettoit, & suppléer à ce qu'il ne pouvoit faire, par de sages réglements, qui valent bien plus encore au Public que le sacrifice d'une fortune particuliére.

Sa trop grande application au travail lui causa l'Automne derniére un coup de sang imparfait, qui s'est terminé par un abscès dans la tête , dont il mourut le vingtiéme de Novembre dernier , après quarante jours de maladie; il entroit dans sa soixante-uniéme année.

Il a été remplacé dans l'Académie Françoise par M. le Duc de la Force, & dans celle des Inscriptions par M. de Bercy, Successeurs, qui dans des routes si différentes, conservent & cultivent de même ces connoissances, ce goût & cet amour des Lettres, qui à la gloire de la Nation, nous offrent aujourd'hui des Académiciens dans tous les Etats.

CATALOGUE DES OUVRAGES DE M. L'EVESQUE DE SOISSONS.

1. *Harangue faite au nom du Clergé de France à Jacques II. Roi d'Angleterre, retiré à S. Germain en Laye.* Paris, 1695. in-4o.

Elle a été traduite & imprimée en plusieurs Langues. Elle se trouve dans le Procès-verbal

verbal du Clergé de l'année 1695. in-folio, page 127.

2. *Discours prononcé le 7. Mars 1705. lorsqu'il fut reçû à l'Académie Françoise.* Paris, 1705. in 4°. & réimprimé dans les Recueils de la même Académie.

3. *Lettres sur la dispute entre MM. Gibert & Pourchot, & le P. Lamy Bénédictin, sur l'Eloquence.* Paris, 1706. in-12. réimprimées à Amsterdam en 1730. in-12. avec la Réponse du P. Lamy.

4. *Plusieurs Mandemens & Instructions Pastorales.*

Il a laissé manuscrits

1°. *Divers Traités de Morale.*

2°. *Des Traductions des plus beaux endroits des Peres.*

3°. *Un Commentaire sur quelques Epîtres de S. Paul, & sur celle de S. Clément Pape aux Corinthiens.*

4°. *Des Sermons & des Homélies.*

ELOGE DE M. GALLAND.

1715. Assemblée publique d'après Pâques.

ANTOINE GALLAND naquit en 1646. de pauvres, mais honnêtes parens, établis dans un petit bourg de Picardie nommé *Rollo*, à deux lieues de Montdidier, & à six de Noyon.

Il n'avoit que quatre ans, & il étoit le septiéme enfant de la maison quand son pere mourut. Sa mere ne sachant à quoi l'employer, & réduite elle-même à vivre du travail de ses mains, fit tant qu'elle le plaça enfin dans le Collége de Noyon, où le Principal & un Chanoine de la Cathédrale voulurent bien partager entr'eux le soin & les frais de son éducation.

Il y resta jusqu'à l'âge de treize à quatorze ans, qu'il perdit tout à la fois ses deux protecteurs, ce qui l'obligea à revenir chez sa mere avec un peu de Latin, de Grec, & même d'Hébreu, dont elle ne connoissoit nullement le mérite, & dont il n'étoit pas non plus en état de faire un grand usage.

Elle se détermina aussi-tôt à lui faire apprendre un mêtier; Antoine Galland obéit, & malgré toute sa répugnance, il demeura un an entier avec le Maître chez qui on l'avoit mis en apprentissage. Mais, soit qu'il ne fût pas né pour un art vil & abject, ou que plus vraisemblablement ce fût le goût des Lettres qui lui élevât le courage, il quitta un jour, & prit le chemin de Paris, sans autre fonds que l'adresse d'une vieille parente qui y étoit en condition, &

celle d'un bon Ecclésiastique qu'il avoit vû quelquefois chez son Chanoine à Noyon.

Cette tentative lui réussit au-delà de ses espérances; on le produisit au Sous-Principal du Collége du Plessis, qui lui fit continuer ses études, & le donna ensuite à M. Petitpied, Docteur de Sorbonne. Là il se fortifia dans la connoissance de l'Hébreu & des autres Langues Orientales, par la liberté qu'il avoit d'en aller prendre des leçons au Collége Royal, & par l'envie qu'il eut de faire le catalogue des Manuscrits Orientaux de la Bibliothéque de Sorbonne.

De chez M. Petitpied il passa au Collége Mazarin, qui n'étoit pas encore en plein exercice; mais un Professeur nommé M. Godouin y avoit rassemblé un certain nombre d'en-

fans de trois ou quatre ans feulement, parmi lefquels étoit M. le Duc de la Meilleraye ; & il fe propofoit de leur faire apprendre le Latin fort aifément & fort vîte, en mettant auprès d'eux des gens qui ne leur parleroient jamais d'autre Langue. M. Galland affocié à ce travail n'eut pas le tems de voir quel en feroit le fuccès ; M. de Nointel, nommé à l'Ambaffade de Conftantinople, l'emmena avec lui, pour tirer des Eglifes Grecques des atteftations en forme fur les articles de leur foi, qui faifoient alors un grand fujet de difpute entre M. Arnaud & le Miniftre Claude. M. Galland arrivé à Conftantinople y acquit bien-tôt l'ufage du Grec vulgaire, par les longues conférences qu'il eut avec un Patriarche dépofé, & plufieurs Métropolites, qui perfécutez par les

Bachas, s'étoient réfugiez dans le Palais de France. Il tira d'eux & des autres Chefs de l'Eglise, les attestations qu'on avoit demandées, & il y joignit tout ce qu'il avoit pû recueillir de leurs entretiens.

M. de Nointel de son côté ayant renouvellé avec la Porte les Capitulations du Commerce, prit cette occasion d'aller visiter les Echelles du Levant, d'où il passa à Jérusalem, & dans tous les autres lieux de la Terre-Sainte qui ont quelque réputation. M. Galland fut du voyage; il alloit à la découverte, il annonçoit ensuite à M. l'Ambassadeur ce qu'il avoit trouvé de curieux; il copioit les Inscriptions, il dessinoit le mieux qu'il pouvoit les autres monuments; souvent même il les enlevoit, suivant la facilité qu'il y avoit à les faire transporter; & c'est à de

pareils soins que nous devons entr'autres, les Marbres singuliers qui sont aujourd'hui dans le Cabinet de M. Baudelot, & dont le P. D. Bernard de Montfaucon a publié quelques fragments dans sa *Palæographie*.

M. Galland ne jugea pas à propos de retourner à Constantinople avec M. de Nointel; il aima mieux revenir à Paris; il y arriva en 1675. & à l'aide de quelques Médailles qu'il avoit ramassées, il fit connoissance avec Mrs Vaillant, Carcavy, & Giraud. Ces trois curieux l'engagérent, pour peu de chose, dans un second voyage au Levant, d'où il rapporta l'année suivante beaucoup de Médaillons qui ont passé dans le Cabinet du Roi.

En 1679. M. Galland fit un troisiéme voyage, mais sur un autre pied : ce fut aux dépens de la Com-

pagnie des Indes Orientales, qui pour faire sa cour à M. Colbert, avoit imaginé de faire chercher dans le Levant par un Connoisseur, ce qui pourroit enrichir son Cabinet & sa Bibliothéque. Le changement qui arriva dans cette Compagnie-là, fit cesser au bout de dix-huit mois la Commission de M. Galland; mais M. Colbert qui en fut informé l'employa par lui-même, & après sa mort, M. le Marquis de Louvois l'obligea à continuer encore quelque tems ses Recherches, sous le titre d'*Antiquaire du Roi*. Pendant ce long séjour, M. Galland apprit à fonds l'Arabe, le Turc, le Persan, & fit quantité d'observations singuliéres.

Il étoit prêt à s'embarquer à Smyrne, quand il pensa y périr par un prodigieux tremblement de terre,

La grande & première secousse vint sur le midi, tems auquel il y a communément du feu dans toutes les maisons ; & cette circonstance joignit au bouleversement général un incendie épouvantable ; plus de quinze mille habitans furent ensevelis sous les ruines, ou dévorez par les flammes ; M. Galland fut préservé du feu par un privilége assez ordinaire aux cuisines des Philosophes, & les décombres de son toît l'enterrérent de maniére, que par des espéces de petits canaux interrompus il jouissoit encore de quelque respiration ; c'est ce qui le sauva ; car il n'en fut retiré que le lendemain.

Il repassa en France à la premiére occasion qu'il en eut ; & à son retour à Paris, M. Thévenot, Garde de la Bibliothéque du Roi, l'employa jusqu'à sa mort, qui arriva quelques années après.

M. d'Herbelot l'engagea ensuite à lui prêter son secours pour l'impression de sa *Bibliothéque Orientale*; mais celui-ci mourut encore au bout de quelque temps, laissant son Ouvrage à moitié imprimé; M. Galland le continua tel que nous l'avons, & en fit la Préface.

Il n'eut pas moins de part à l'édition du *Ménagiana* qui parut alors; on croit même que c'est lui qui a fourni tous les matériaux du premier volume. Il avoit encore donné immédiatement auparavant une *Relation de la mort de Sultan Osman, & du couronnement de Sultan Mustapha*, traduite du Turc, & un *Recueil de Maximes & de bons mots, tirez des Ouvrages des Orientaux.*

Après la mort de M. d'Herbelot, il s'attacha à M. Bignon, Premier Président du Grand-Conseil, qui

par un goût héréditaire à sa famille, vouloit toujours avoir auprès de lui quelqu'homme de Lettres. M. Bignon mourut aussi l'année suivante ; & il sembloit que ce fût le sort de M. Galland de perdre en moins de rien ces protections utiles que le mérite le plus reconnu est quelquefois très-long-temps à obtenir ; mais celle de ce digne Magistrat passa les bornes ordinaires, il lui laissa une petite pension viagére, & par surcroît de bonheur ou de consolation, M. Foucault Conseiller d'Etat, qui étoit alors Intendant en Basse-Normandie, l'appella auprès de lui.

Dans le doux loisir d'une situation si tranquille, au milieu d'une ample Bibliothéque, & d'un riche amas de Médailles, M. Galland composa plusieurs petits Ouvrages, dont quelques-uns ont été imprimez

à Caën même, comme un *Traité de l'origine du Caffé, traduit de l'Arabe*, & trois ou quatre *Lettres sur différentes Médailles du bas Empire*; c'est encore là qu'il a commencé l'immense traduction de ces *Contes Arabes*, si connus sous le nom *des Mille & une Nuit*, dont les premiers volumes ont paru en 1704. & dont on a vû jusqu'à présent dix Tomes, qui ne sont guéres que le quart de l'Ouvrage.

Quoique M. Galland demeurât encore à Caën en l'année 1701. il ne laissa pas d'être admis par le Roi dans l'Académie des Inscriptions lors de son renouvellement, & aussitôt il entreprit pour elle un *Dictionnaire Numismatique, contenant l'explication des noms de dignitez, des titres d'honneur, & généralement de tous les termes singuliers qu'on trouve sur*

les Médailles antiques, Grecques & Romaines.

Il revint enfin à Paris en 1706. & depuis ce tems là jusqu'à sa mort, il a toujours été d'une assiduité exemplaire à nos Assemblées; il y a lû un très-grand nombre de Dissertations, les unes tirées de son Dictionnaire Numismatique, ou de l'explication qu'il avoit faite de la plûpart des Médailles choisies du Cabinet de M. Foucault; les autres du commerce de Lettres qu'il entretenoit avec plusieurs Sçavants Etrangers, Mrs Cuper, Barry, Rhenferd, Réland; d'autres sur différents points de Littérature agitez dans la Compagnie; d'autres enfin sur des Monuments Orientaux, au sujet desquels on le consultoit souvent, sur-tout depuis l'année 1709. qu'il avoit été nommé Professeur en Langue Arabe au Collége Royal.

Mais ce ne ſont pas là les ſeuls Ouvrages qu'ait laiſſez M. Galland; on en a trouvé un plus grand nombre encore dans ſes papiers, & les plus conſidérables ſont :

Une Relation de ſes Voyages, en deux porte-feuilles in-4°.

Une Deſcription particuliére de la ville de Conſtantinople.

Des Additions à la Bibliothéque Orientale de M. d'Herbelot, dont on feroit un volume *in-folio* auſſi gros que celui qui eſt imprimé.

Un Catalogue raiſonné des Hiſtoriens Turcs, Arabes & Perſans.

Une Hiſtoire générale des Empereurs Turcs.

Une Traduction de l'Alcoran, avec des Remarques hiſtoriques-critiques fort amples, & des notes Grammaticales ſur le texte.

Une ſuite de la traduction des Mille

& une Nuit, pour la valeur d'environ deux volumes.

Tant d'Ouvrages qui ſemblent marquer une extrême facilité, étoient le fruit d'un travail dur & ſuivi, qui pour le nombre des productions, ſurpaſſe ordinairement la facilité même.

M. Galland travailloit ſans ceſſe en quelque ſituation qu'il ſe trouvât, ayant très-peu d'attention ſur ſes beſoins, n'en ayant aucune ſur ſes commodités, remplaçant quand il le falloit par ſes ſeules lectures ce qui lui manquoit du côté des livres, n'ayant pour objet que l'exactitude, & allant toujours à ſa fin ſans aucun égard pour les ornements qui auroient pû l'arrêter.

Simple dans ſes mœurs & dans ſes maniéres comme dans ſes Ouvrages, il auroit toute ſa vie enſeigné à

des enfans les premiers élémens de la Grammaire, avec le même plaisir qu'il a eû à exercer son érudition sur différentes matiéres.

Homme vrai jusques dans les moindres choses ; sa droiture & sa probité alloient au point, que rendant compte à ses Associez de sa dépense dans le Levant, il leur comptoit seulement un sol ou deux, quelquefois rien du tout pour les journées, qui par des conjonctures favorables, ou même par des abstinences involontaires, ne lui avoient pas coûté davantage.

Il mourut le 17. Février dernier d'un redoublement d'asthme, auquel se joignit sur la fin une fluxion de poitrine; il avoit 69. ans.

L'amour des Lettres est la derniére chose qui s'est éteinte en lui. Il pensa peu de jours avant sa mort

que

que ses Ouvrages, le seul, l'unique bien qu'il laissoit, pourroient être dissipez s'il n'y mettoit ordre ; il le fit, & de la façon la plus simple & la plus militaire, se contentant de le dire publiquement à un neveu qui étoit venu de Noyon pour l'assister dans sa maladie ; & suivant cette disposition qui a été fidélement exécutée, ses *Manuscrits Orientaux* ont passé dans la Bibliothéque du Roi : son *Dictionnaire Numismatique* est revenu à l'Académie, & sa *Traduction de l'Alcoran* a été portée à M. l'Abbé Bignon, comme un gage de son estime & de sa reconnoissance.

C'est avec une fortune si médiocre que M. Galland a eû la gloire de faire les plus illustres héritiers.

CATALOGUE DES OUVRAGES de M. GALLAND.

1. Trois *Lettres touchant la Critique d* *M.* Guillet, *sur le Voyage de Gréce*, d Jacob Spon. Elles sont imprimées dan la *Réponse de M. Spon.* Lyon, 1679 in-12.

2. Il a eu part au *Ménagiana*, dont le pre mier Volume parut en 1693. & le se cond en 1694.

3. *Paroles remarquables; Bons-Mots, & Maximes des Orientaux, traduits d leurs Ouvrages Arabes, Persans & Turcs; avec des Remarques.* Paris, 1694 in-12.

4. *Lettre touchant l'Histoire des IV. Gor diens, prouvée par les Médailles.* Paris 1696. in-12.

5. *Lettre touchant quatre Médailles anti ques publiées par le P. Chamillarc* Caën, 1697. in-12.

6. *Lettre touchant la nouvelle explication d'une Médaille d'or du Cabinet du Roi.* Caën, 1698. in-12.

7. *Lettre sur le même sujet*, imprimée dans le Journal des Sçavans du 15. Août 1705.

8. *Observations sur quelques Médailles de Tétricus le pere, & d'autres tirées du Cabinet de M. de Ballonfeaux.* Caën, 1701. in-8°.

9. *De l'Origine & du progrès du Caffé; traduit sur un Manuscrit Arabe de la Bibliothéque du Roi.* Caën, 1699. in-12.

10. *Les Mille & une Nuits; Contes Arabes, traduits en François.* Paris, 1704. & années suiv. 12. vol. in-12. réimprimez plusieurs fois.

11. Il a eu beaucoup de part à la *Bibliothéque Orientale de M. d'Herbelot*, dont il a fait la Préface. Il avoit fait un très-grand nombre d'augmentations pour une nouvelle édition de ce Livre. Après sa mort, elles ont passé dans la Bibliothéque de l'Empereur.

12. *Relation de la Mort du Sultan Osman & du Couronnement de Sultan Musta pha, traduite du Turc.*

13. *Lettre sur deux Médailles de Gratien* dans les Mémoires de Trévoux, Juille 1701.

14. *Observations sur l'Explication d'un Médaille Grecque de Caracalla.* Ibid Septembre 701.

15. *Lettre concernant la découverte d'un Médaille antique du Tyran Amandus & la Description de quelques autres Mé dailles curieuses.* Ibid. Novemb. 1701

16. *Lettre à M. Morel, à l'occasion de s Lettre Latine touchant les Médaille Consulaires.* Ibid. Février & Juille 1702.

17. *Discours sur quelques anciens Poëte (François) & sur quelques Romans Gau lois peu connus.* Dans les Mémoires d l'Académie Royale des Inscriptions Tom. II. pag. 728.

18. *Traité de l'Origine & de l'Usage de l*

Trompette chez les Anciens, donné par Extrait dans l'Histoire de l'Académie, Tome I. pag. 104.

19. *Examen d'un Passage d'Horace*; Epist. V. Lib. I. Ibidem, pag. 140.

20. *Du titre d'*ASPHALIEN, *donné par les Grecs à Neptune*. Ibid. pag. 152.

21. *Explication d'une Médaille Grecque de Marc-Antoine & d'Octavie*. Ibidem, Tome III. pag. 210.

22. *Explication d'une Médaille Grecque de Néron, frappée à Nicée dans la Bithynie*. Ibidem, pag. 215.

23. *Sur une Médaille d'Héléne avec cette Inscription* HELENA N. F. Ibidem. pag. 248.

24. *Sur les Médailles de* DOMITIUS DOMITIANUS *de* CONSTANTINUS JUNIOR *& de* CONSTANTIUS GALLUS. Ibidem, pag. 252.

25. *Sur la différente signification de cette formule* S. C. *ou* EX S. C. Senatus consulto *sur les Médailles antiques*. Ibidem. pag. 260.

26. *Dissertation sur une Médaille Grecque de l'Empereur Diaduménien, frappée à Ephèse.* Dans le Mercure de France, Mai 1739.

27. Il a laissé Manuscrits, 1°. *Un Dictionnaire Numismatique, contenant l'Explication des noms de dignités, des titres d'honneur, & généralement de tous les termes singuliers qu'on trouve sur les Médailles antiques Grecques & Romaines.*

2°. *Une Relation de ses Voyages.*

3°. *Une Description particulière de la Ville de Constantinople.*

4°. *Un Catalogue raisonné des Historiens Turcs, Arabes & Persans.*

5°. *Une Histoire générale des Empereurs Turcs.*

6°. *Une Traduction de l'Alcoran, avec des Remarques historiques & des Notes grammaticales.*

ELOGE
DE M. L'ABBE' DE TILLADET.

JEAN MARIE DE LA MARQUE DE TILLADET, fils de François de la Marque, & d'Angélique Riviére; naquit au Château de Tilladet en Armagnac, vers l'an 1650. ou 1651. On ne sçait, & il disoit ne sçavoir pas lui-même plus précisément la date de sa naissance, parce que les Registres de sa Paroisse avoient été brûlez pendant les troubles de Guyenne, qu'il avoit d'ailleurs perdu de très-bonne heure son pere & sa mere; & qu'enfin il étoit sorti de son pays dans un âge où ce point de chronologie ne l'embarrassoit guéres.

1715. Assemblée publique d'après la S. Martin.

La Maison de la Marque dont il

étoit, eſt la même que celle de Marca, l'une des meilleures du Béarn, où rien n'eſt plus ordinaire que cette diverſité de noms ou de terminaiſons, dans les titres d'une même famille. Le Cardinal d'Oſſat, qui avoit été Précepteur d'un Gentilhomme de cette Maiſon, varie de même dans l'adreſſe des Lettres qu'il lui écrit. Tantôt, c'eſt à M. Marca, ou de Marca, d'autres fois à M. la Marca, & plus communément à M. de la Marque.

La Maiſon de Riviére dont étoit ſa mere, ne différe pas non plus de celle de Ribeyra, dont il y a une branche conſidérable établie en Eſpagne.

Il fit ſes Humanités & un cours de Philoſophie à Auſch, de là il paſſa à l'Académie à Toulouſe, & au ſortir de l'Académie il fit deux

campagnes, l'une dans l'Arriére-ban, l'autre à la tête d'une Compagnie de Cavalerie.

La paix de Nimégue suspendit l'ardeur du jeune Guerrier, & le dérangement où il trouva ses affaires domestiques à son retour dans la Province, ébranla fort sa vocation. Divisions de famille, dettes, procès, réparations, tout vint l'accabler, & sembla concourir à le dégoûter, non seulement du genre de vie qu'il avoit embrassé, mais encore du monde.

Il vendit la terre de Tilladet, qui faisoit presque tout son bien. Une partie du prix servit à dégager l'autre, qu'il mit à fond perdu pour s'en faire un revenu plus fort & plus indépendant. Il vint ensuite à Paris, où se trouvant à portée de choisir la retraite la plus convenable, il en-

tra chez les PP. de l'Oratoire, & y prit les Ordres.

Ce ne fut toute fois qu'avec peine qu'il parvint à la Prêtrise. Car dans l'impossibilité de produire son Extrait Baptistaire, il fallut y suppléer par des Enquêtes Juridiques, qui sans déterminer précisément son âge, établirent au moins qu'il avoit bien celui que l'Eglise a prescrit pour le Sacerdoce.

M. l'Abbé de Tilladet se remit à l'étude. Il fit tant de progrès dans celle de la Philosophie & de la Théologie, qu'il fut bien-tôt en état de les enseigner, & ç'a été son occupation chez les PP. de l'Oratoire pendant près de quinze années, c'est-à-dire, jusqu'au tems où sa santé ne lui permit plus de continuer un si fatiguant exercice. Alors il se retira au Séminaire des Bons-Enfans. La Pré-

dication y devint pour lui l'objet d'un délassement chrêtien, non-seulement par le zèle & les talens qu'il se sentoit pour l'instruction des Fidéles, mais plus encore par l'habitude qu'il avoit contractée comme Philosophe & comme Théologien, de débiter les réflexions les plus sublimes sur les matiéres qui sont le moins soumises à nos sens.

Les Lettres eurent aussi une bonne portion de son loisir. Il fut appellé dans cette Académie en qualité d'Associé, lors du renouvellement de 1701. En 1705, il y remplit la place de Pensionnaire de feu M. Pavillon, & peu de tems après il eut une autre pension sur le Sceau comme Censeur Royal des Livres.

Il étoit généralement estimé & chéri de ses Confréres pour la douceur & la facilité de ses mœurs, pour

son exactitude à remplir ses devoirs; pour l'extrême modestie avec laquelle il parloit des choses qu'il sçavoit le mieux, la circonspection & les ménagemens qu'il observoit en donnant les conseils les plus utiles, & la sincére docilité avec laquelle il recevoit jusqu'aux avis les plus indifférens. Assez sensible aux succès, pour en être animé, il n'étoit nullement épris de vaine gloire, nullement amoureux de ses Ouvrages, & il n'a jamais voulu qu'on imprimât rien sous son nom que le Recueil des Dissertations d'un sçavant * Prélat, qui sans cet expédient les auroit encore long-tems enviées au public.

* M. Huet ancien Evêque d'Avranche.

Ce caractére si précieux dans la Littérature, en annonçoit un autre qui ne distinguoit pas moins M. l'Abbé de Tilladet dans le commerce

du monde. Rien n'égaloit la ſimplicité de ſes maniéres, ſa droiture, ſa bonté, ſon dévouement pour ſes amis. C'eſt peu de dire qu'il étoit très-officieux, très-bienfaiſant, il faut ajoûter qu'au mépris de toute politique, il l'étoit à l'excès; que ſur la premiére recommandation on le voyoit en mouvement, qu'il ne craignoit point de quitter ſes affaires pour rendre le moindre ſervice, ni d'uſer ſon crédit auprès des perſonnes les plus reſpectables, en l'employant pour quiconque lui témoignoit en avoir beſoin.

Entre les différentes Piéces qui ont ſervi à payer ici ſon tribut Académique, nos Regiſtres conſervent particuliérement les ſuivantes :

Une Diſſertation ſur le culte de Jupiter Tonant.

Un Traité de l'éducation de la Jeuneſſe à Sparte.

Des Réflexions ſur l'Ambaſſade de Philon Juif à Caligula.

D'autres Réflexions ſur le caractére de quelques Hiſtoriens.

Un Diſcours ſur la Majeſté du Sénat Romain.

Un autre ſur les conditions requiſes par les Loix, pour obtenir à Rome les honneurs du Triomphe durant la République.

Un autre ſur les Allocutions ou Harangues militaires des Empereurs.

Des Recherches ſur la véritable ſignification du mot BENEFICIUM *dans les titres de la premiére & de la ſeconde race de nos Rois.*

D'autres Réflexions ſur les Eſclaves François.

D'autres enfin, ſur le devoir des Ambaſſadeurs & des Mandataires.

Sujets qu'il ſembloit avoir tous choiſis pour y allier plus aiſément

l'érudition aux traits d'une Morale & d'une Métaphysique spécieuse qu'il ne perdoit jamais de vûe, & qu'il plaçoit souvent jusques dans la conversation la plus ordinaire, quelque peu Métaphysiciens que fussent ses auditeurs. D'autres fois il lui arrivoit d'en être intérieurement occupé, au point d'oublier tout ce qui l'environnoit, & de tomber ainsi dans des distractions singuliéres, dont il ne se disculpoit, qu'en les avouant encore plus facilement qu'on ne pouvoit les lui reprocher.

Il en est peut-être de la plûpart des sciences abstraites ausquelles on se livre avec tant de plaisir, comme de ces animaux si familiers, si doux en apparence, qui se présentent aux caresses du premier venu, mais avec qui, quelque subtil que l'on soit, il est rare de jouer impunément : ces

ſciences prennent ſur le meilleur tempérament, quelquefois même elles n'épargnent pas l'eſprit qu'elles ont le plus flatté. On prétend que ce genre d'application a fort abrégé les jours de M. l'Abbé de Tilladet. Le nouveau ſyſtême de l'action de Dieu ſur les créatures faiſoit beaucoup de bruit. Il voulut en peu de tems l'approfondir, en faire l'analyſe, & y joindre ſes réflexions. Ce travail précipité le jetta dans un épuiſement dont il n'a pû revenir, & divers autres accidens s'y étant mêlez, il mourut enfin à Verſailles le quinziéme de Juillet dernier, âgé d'environ ſoixante-cinq ans.



CATALOGUE DES OUVRAGES de M. L'ABBE' DE TILLADET.

Il y en a plusieurs de citez dans son Eloge, dont l'Académie n'a fait aucun usage : voici ceux qu'Elle a donnez en entier ou par extrait.

1°. *Dissertation sur les Géans.* Dans l'Histoire. Tom. I. pag. 125.

2°. *Des Allocutions marquées sur les Médailles des Empereurs Romains.* Ibidem. pag. 240.

3°. *Dissertation au sujet de quelques endroits de Tacite & de Velleius Paterculus, où ces deux Auteurs paroissent entiérement opposez sur les mêmes faits.* Dans les Mémoires. Tom. II. pag. 252.

4°. *Du Culte de Jupiter Tonnant.* Dans l'Histoire. Tom. III. pag. 10.

Le *Recueil des Dissertations* d'un sçavant Prélat (M. Huet, ancien Evêque d'A-

vranches) dont il eſt parlé dans l'Eloge de M. l'Abbé de Tilladet, a été imprimé à Paris en 1712. ſous ce titre : *Diſſertations ſur diverſes matiéres de Religion & de Philologie, recueillies par M. l'Abbé de Tilladet.* 2. vol. in-12. Ce Recueil a été réimprimé en Hollande, & la Préface qui eſt à la tête de l'une & de l'autre de ces éditions, eſt de M. l'Abbé de Tilladet.



ÉLOGE

DE M. KUSTER.

LUDOLPHE KUSTER naquit au mois de Février 1670. à Blomberg, petite ville du Comté de Lippe dans la Westphalie. 1717. Assemblée publique d'après Pâques.

Le plus grand avantage de sa naissance fut d'avoir un frere aîné, qui s'étant de lui-même appliqué à l'étude, & y ayant fait de grands progrès, lui inspira de bonne heure le goût des Lettres, & l'éleva avec un soin dont les Maîtres ordinaires sont rarement capables. Ce frere enseignoit les Humanités à Berlin, dans le Collége qu'on appelle le Collége de Joachim du nom de l'Electeur qui l'a fondé. M. Kuster le cadet y

entra fort jeune, & y profita si bien, qu'à l'âge de quinze ans, il répétoit déja les autres écoliers de son frere, & par ce secours lui rendoit en quelque sorte le prix de son instruction.

A quelque tems de là, M. le Baron de Spanheim, qui l'avoit entendu avec plaisir dans une dispute publique, le plaça auprès des Enfans de M. le Comte de Swerin, Premier Ministre du Roi de Prusse. La mort lui enleva malheureusement le plus avancé de ses disciples au milieu de sa course; il conduisit l'autre jusqu'en Philosophie, & eut ensuite l'assûrance d'une Chaire d'Humanités dans le Collége de Joachim.

En attendant que cette Chaire vînt à vaquer, M. Kuster qui n'avoit encore que vingt-cinq à vingt-six ans, résolut de parcourir les Villes d'Allemagne, de France, d'Angle-

terre & de Hollande, où il y avoit le plus de Sçavans, de Livres & de Manuscrits. Il alla d'abord à Francfort sur l'Oder; il y donna quelque tems à l'étude du Droit, & avant que d'en partir, il y publia une Histoire critique de la Vie & des Ouvrages d'Homére, *Historia critica Homeri*; c'est un petit volume *in*-8°. que M. Fabricius cite avec éloge dans le premier Tome de sa Bibliothéque Grecque.

De Francfort il alla à Anvers, à Leyde, & enfin à Utrecht, où il fit un assez long séjour. Il y entreprit au commencement de l'année 1697. un Journal Littéraire, sous le titre de *Bibliotheca novorum Librorum*, & sous le nom de *Ludolphus Neocorus*, que M. Grævius lui avoit donné dans la conversation, parce que *Néocore*, ΝΕΩΚΟΡΟΣ, signifie en Grec la même

chose que *Kuster* en Allemand, c'est-à-dire, *une espéce de Sacristain*, de *Concierge d'Eglise*, ce que les Latins appellent *Æditus*. Au bout de huit ou dix mois M. Kuster commença à se dégoûter de cette occupation ; il y associa un de ses Compatriotes nommé M. Sike qu'il trouva à Utrecht, & bien-tôt il abandonna entiérement à son Associé le sort du Journal. Délivré de ce soin, il se proposa de contribuer à l'immense Recueil que Mrs Grævius & Gronovius préparoient sous le titre de *Trésor des Antiquités Grecques & Romaines*. Il traduisit en Latin le Traité François de Louis Savot sur les Médailles antiques, & l'explication que Pierre Bellori avoit donnée en Italien de quelques peintures singuliéres trouvées à Rome dans un tombeau de la famille *Nasonia*.

Enfin il composa une sçavante Dissertation sur le *Musée* d'Alexandrie, ce lieu célébre où les Rois d'Egypte entretenoient splendidement les gens de Lettres, comme on entretenoit à Athènes dans le *Prytanée* ceux qui avoient rendu des services considérables à la République. La traduction du Traité de Savot fut insérée dans le onziéme Tome des Antiquités Romaines; celle des explications de Bellori se trouve dans le Tome suivant; & la Dissertation *de Musæo Alexandrino* termine le douziéme volume des Antiquités Grecques. Il fit ces trois Ouvrages en 1698. & y prit encore le nom de *Neocorus* en faveur du Grec.

L'année suivante, M. Kuster passa en Angleterre; il y fit connoissance avec M. Bentley, & lui communi-

qua le dessein qu'il avoit de donner une nouvelle édition de Suidas, dont il avoit conféré deux Manuscrits en Hollande. M. Bentley qui comprit l'importance du projet, en pressa l'exécution ; il y contribua même, en fournissant à M. Kuster un exemplaire de cet Auteur chargé des Notes du docte Péarson Evêque de Chester, & des diverses Leçons d'un Manuscrit du Vatican. Il falloit encore consulter ceux de la Bibliothéque du Roi, dont le plus ancien passoit pour être du siécle même de Suidas, qui suivant l'opinion commune, vivoit il y a cinq ou six cens ans. M. Kuster vint exprès à Paris, & il employa une partie de l'année 1700. à la collation de ces différents Manuscrits.

De retour en Angleterre, il publia le plan & un échantillon de son

Ouvrage, qu'il mit ensuite sous la presse à Cambridge, où il parut au commencement de l'année 1705. en trois volumes *in-folio*.

Ceux qui connoissent Suidas, sçavent que c'est une espéce de Dictionnaire Universel, Historique & Grammatical, dont les articles rangez par l'ordre alphabétique des mots Grecs, sont pour la plûpart des extraits ou des fragments d'Auteurs anciens, qui ne se trouvent quelquefois que là. Mais Suidas ne cite pas toujours les Auteurs qu'il copie, plus souvent encore il les copie mal; & dans ce qui est de lui, tantôt il confond sous un même nom différentes personnes qui l'ont porté, ou des événements qui n'ont aucun rapport entr'eux; tantôt il conte différemment le même fait, ou attribue à différentes personnes les actions d'une seule.

Quatre éditions avoient précédé celle de M. Kuster, & le *Lexique* de Suidas n'en étoit guéres moins défectueux : on n'en avoit pas même de bonne version Latine ; celle de Portus, qui étoit la derniére, & qui passoit pour la meilleure, n'est en beaucoup d'endroits qu'une paraphrase infidele.

M. Kuster a réformé la Traduction, il a corrigé ou rétabli huit à dix mille mots dans le Texte ; il a rapporté à leur source plus de six cens passages dont les Auteurs originaux n'étoient pas indiquez ; & ce qu'on aura peine à croire, il ne donna qu'environ quatre ans à l'arrangement & à l'édition d'un si grand Ouvrage. Il est vrai qu'il y travailloit avec tant d'ardeur, qu'il en étoit occupé jour & nuit. On lui a oui dire que s'étant une fois réveillé au bruit

du tonnerre & à la lueur de quelques éclairs, il avoit été saisi d'une frayeur mortelle pour son pauvre Suidas, qu'il s'étoit levé précipitamment, qu'il l'avoit pris entre ses bras & porté dans son lit avec tout l'empressement d'un pere pour son fils unique : tendresse aussi excusable peut-être, pour les productions de l'esprit, qui ne nous appartiennent pas moins légitimement, qui coûtent quelquefois davantage, & qui flattent toujours d'un Nom plus brillant & plus durable, que celui que la plûpart des hommes peuvent attendre de leur Postérité.

La Reine d'Angleterre vint faire quelque séjour à Cambridge dans le tems qu'on y achevoit l'édition de Suidas. M. Kuster eut l'honneur de lui en présenter le premier Exemplaire ; & la Reine joignit à des re-

mercimens ſans prix, une Chaîne & une Médaille d'or où étoit ſon portrait. Peu de jours après M. Kuſter & ſon ami Sike reçûrent ſolemnellement le Bonnet de Docteur dans l'Univerſité, qui leur fit les offres les plus avantageuſes pour les retenir. M. Kuſter ne put pas en profiter, parce que ſes Maîtres le rappelloient à Berlin; ce qui lui épargna un triſte ſpectacle, car Sike, qui n'avoit pas les mêmes engagemens, étant reſté à Cambridge, où on lui donnoit une Chaire de Profeſſeur en Langue Hébraïque, s'y pendit quelques années après, ſans qu'on en ait jamais ſçû rendre d'autre raiſon que cette mélancolie profonde, cet ennui de la vie que l'air du Pays inſpire quelquefois aux Anglois, mais dont on n'avoit pas encore vû d'épreuve ſur un Allemand.

A son arrivée à Berlin, M. Kuster fut installé dans la Chaire qu'on lui avoit assurée en partant; & le Roi de Prusse à qui il avoit dédié *Suidas*, lui donna par un Brevet le titre de son Bibliothécaire. Cet établissement qui sembloit devoir mettre le comble à sa fortune, ne fut pas de longue durée. Le premier Professeur du Collége de Joachim mourut; M. Kuster crut que la date de son inscription qu'il faisoit remonter jusqu'au moment de son départ, & le nouveau titre de Bibliothécaire du Roi, devoient tout d'un coup l'élever à cette place d'honneur. Un Professeur plus ancien en exercice, la lui disputa, & l'obtint: cette préférence lui fut sensible. Au bout de l'année, le Trésorier qui payoit les Professeurs, voulut lui retenir comme aux autres certains droits sur ses

appointemens ; M. Kuſter naturellement ſimple & déſintéreſſé, mais piqué d'ailleurs, ne voulut ſouffrir aucune diminution : il cria une ſeconde fois à l'injuſtice, & propoſa enfin de donner ſa démiſſion moyennant une certaine ſomme. Le Tréſorier qui n'avoit peut-être pas beſoin qu'on apportât dans la diſcuſſion de tous ſes droits l'exactitude grammaticale de M. Kuſter, le fit prendre au mot ; il toucha dix mille livres, & retourna en Hollande.

Dans ce ſecond voyage, il établit ſon domicile à Amſterdam, où il ne fut pas long-tems ſans rendre compte de ſon loiſir. Il y fit imprimer en 1707. la vie de Pythagore par Jamblique, dont il avoit revû & corrigé le Texte Grec ſur deux Manuſcrits. L'un étoit de la Bibliothéque du Roi, & c'étoit le plus en-

tier ; l'autre qui appartenoit à M. Spanheim, avoit cet avantage, que ses marges étoient chargées de diverses Leçons, de quelques Notes de M. Rigault, & de celles d'un Anonyme plus ancien, qu'on a soupçonné depuis être Scaliger le pere. M. Kuster y ajoûta les siennes; il substitua la Traduction de M. Obrecht, qui n'avoit pas encore été publiée, à celle d'Arcérius qui étoit pleine de fautes ; & à la fin du volume, il fit réimprimer la vie du même Pythagore par Porphyre, autre Auteur Grec, avec les Notes d'Holsténius & de Réittershusius qui étoient devenuës rares.

Jamblique fut suivi d'un Ouvrage beaucoup plus considérable ; c'est l'Aristophane que M. Kuster donna en 1710. Ce Poëte, le plus ancien & le plus élégant des Comiques

Grecs qui nous reſtent, étoit en même tems l'un des plus défigurez, & celui par conſéquent qui demandoit le plus les ſoins d'un auſſi habile Critique. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût en faire le récit, ſans toujours répéter ſur le même ton, qu'il a revû & corrigé le Texte ſur les diverſes Leçons de pluſieurs Manuſcrits, qu'il a retouché ou abſolument refait la Verſion de quelques Comédies, qu'il y a joint d'anciennes Scholies Grecques qui n'avoient pas encore été imprimées, qu'il a raſſemblé les Notes éparſes dés meilleurs Critiques modernes, qu'il en a fait lui-même d'excellentes ſur toutes les Piéces du Poëte; enfin, que ſon édition d'Ariſtophane n'entre en comparaiſon avec aucune des précédentes.

Quelque juſtice que l'on rendît

à l'étenduë des connoiſſances de M. Kuſter, on ne put voir ſans quelque ſurpriſe ſuccéder à ſon édition d'Ariſtophane, celle d'un Nouveau Teſtament Grec *in-folio*, accompagné d'un nombre infini de *Variantes*, avec des Notes qui ſembloient partir d'une main toute conſacrée à ce genre d'étude.

Jean Mill, Profeſſeur de Théologie dans l'Univerſité d'Oxford, avoit de ſon propre aveu employé trente ans à un ſemblable Ouvrage; & quand il parut, on vit des Catholiques & des Proteſtants, des Sçavants même ſans autre objet, l'attaquer comme à l'envi. Ceux-ci lui reprochoient d'avoir mis au rang des Variantes, des fautes de Copiſtes très-viſibles, de ſimples changemens d'orthographe, & d'autres minuties indifférentes. Ceux-là l'accuſoient

d'avoir tiré une partie de ses diverses Leçons des Livres apocryphes, ou des Interprétations contestées de quelques Passages de l'Ecriture. Les autres enfin, d'avoir donné trop de préférence aux termes Grecs qui répondoient plus précisément aux termes Latins de la Vulgate, & de s'être livré sans examen aux expressions des Peres, qui le plus souvent ne citoient le Texte sacré que de mémoire, ou qui le tournoient à leur maniére pour donner plus de force à leurs discours.

M. Kuster, attentif à éviter ces différents écueils, écarta les minuties, expliqua la nature & le véritable caractére des *Variantes*, proposa ensuite des régles pour assurer la leçon du Texte, & s'en rendit si fidéle observateur, qu'il contenta les Sçavants, & réunit les suffrages des deux

Partis. Cependant, comme le fond étoit toujours censé appartenir au Docteur Mill, M. Kuster voulut que son nom restât à la tête de l'Ouvrage ; il ne se donna que pour l'avoir revû, l'avoir mis dans un meilleur ordre, & y avoir fait quelques augmentations.

Cette étude particuliére du Nouveau Testament, qui peut-être dans son principe n'avoit eu aucun rapport à la Religion, ne laissa pas de tourner de ce côté-là au profit de M. Kuster : elle lui ouvrit insensiblement les yeux sur les erreurs où le malheur de sa naissance & les préjugés de l'éducation le tenoient engagé ; & comme il étoit par lui-même capable de remonter aux sources, & de descendre dans tous les détails, il ne négligea rien en ce genre de ce qui pouvoit l'instruire

ou le convaincre. Il le fut bien-tôt ; & dès-lors il ne balança pas un inſtant ſur le parti qu'il avoit à prendre ; il paſſa en France, & y fit une abjuration authentique du Luthéraniſme.

Le feu Roi, à qui on ne laiſſoit ignorer aucun des progrès de la Religion, jugea qu'il étoit de ſa gloire, & de notre intérêt particulier de fixer ici par ſes bienfaits le ſéjour de ce ſçavant Etranger. Sa Majeſté lui donna deux mille livres de penſion, & lui aſſigna dans cette Académie une place d'Aſſocié ſurnuméraire. M. Kuſter vint en prendre poſſeſſion dans un jour comme celui-ci ; c'étoit à l'Aſſemblée publique d'après Pâques 1713. Et quoique M. l'Abbé Bignon ne l'en eût fait avertir que deux ou trois jours auparavant, il ſe trouva en état d'y payer ſa bienve-

nuë par une Dissertation françoise sur ce que signifie dans les Auteurs Latins le terme] d'*Æs Grave*. C'étoit le fruit d'une dispute littéraire qu'il avoit eûe avec M. Gronovius, & dans laquelle M. Perizonius devint ensuite le principal acteur. Ce dernier prétendoit que par *Æs Grave* les Auteurs Latins entendoient toujours du Cuivre en masse, & non en monnoye, ou ces premiéres monnoyes du tems de la République, qu'on appelloit des *As*, & qui originairement pesoient une livre, mais que les besoins de l'Etat réduisirent successivement à un poids beaucoup moindre. M. Kuster soutenoit au contraire qu'*Æs Grave* se disoit de toute monnoye de Cuivre, indépendamment de son poids & de sa forme, & par une opposition marquée au seul & sim-

ple terme *Æs*, qui n'étant pas ref-traint par l'épithéte de *GRAVE*, fignifioit également toute forte de monnoye courante, de quelque métal qu'elle fût, même celle d'or, comme nous les confondons toutes en François fous le terme générique d'ARGENT.

Il y avoit déja eû dans cette difpute quelques Brochures imprimées de part & d'autre ; & comme le nom du fçavant *Perizonius*, auffi-bien que celui de *Neocorus*, qu'avoit autrefois pris M. Kufter, étoit en fon genre un nom de guerre fubftitué au Flamand Woorbroeck, qui fignifie *devant de ceinture, ou de Marais*, de nouveaux Journaliftes établis en Hollande, fe font égayez à infinuer que dans le cours de la difpute, les deux Antagoniftes s'étoient odieufement livré bataille fur

leur Nom. Mais nous devons rendre publiquement cette justice à la vérité, qu'on ne trouve dans les écrits de l'un & de l'autre aucune injure grossiére & personnelle ; & nous ajoûterons pour dernier trait à la justification de M. Kuster, que dans cette contestation, la premiére, la seule qu'il ait eûe de sa vie, M. Gronovius si connu par ces sortes de démêlés, étoit l'agresseur.

Les autres Ouvrages dont M. Kuster a enrichi nos Regîtres, depuis son entrée à l'Académie, sont des observations nouvelles sur la Comédie des Guêpes d'Aristophane, un Examen critique de la derniére édition d'Hérodote, & des Remarques sur une Inscription Grecque qui paroît être l'Epitaphe d'un Médecin de Smyrne, nommé Hermogéne, mort à l'âge de soixante & dix-sept

ans, après avoir laissé autant de Traités de sa façon, la plûpart de Médecine, les autres d'Histoire, & dont aucun n'est venu jusqu'à nous.

Mais ce n'étoient là, à proprement parler, que les délassements de M. Kuster; des travaux d'une toute autre étenduë l'occupoient depuis quelques années. Il nous préparoit une nouvelle édition d'Hésychius, plus difficile en un sens, & beaucoup plus utile à certains égards que celle de Suidas, parce qu'Hésychius est plein de mots singuliers qui ne se trouvent point ailleurs, & dont la signification n'est souvent expliquée que par un certain nombre de synonymes de la même Langue, qui en supposent une connoissance parfaite. Celle de M. Kuster n'étoit pas révoquée en doute; & si elle avoit encore eu besoin de quelques preuves,

on ne pourroit peut-être en donner de plus grandes que la Dissertation qu'il publia en 1714. sur le véritable usage des Verbes moyens chez les Grecs. Il y dévelope à l'occasion de ces Verbes, certaines régles du pur Atticisme, que les grands Maîtres ont constamment observées, qui attachent quelquefois à leurs expressions un sens particulier qui nous échapoit, & qui renferment presque toujours des beautés & des délicatesses inconnues à d'autres Auteurs Grecs, quoique célébres, à Plutarque même & à Elien.

Après Hésychius, il se proposoit de publier un nouveau Trésor de la Langue Latine beaucoup plus ample que celui de Robert Estienne, tant pour le nombre des mots, que pour leurs différentes significations, & les exemples singuliers qui de-

voient en faire la preuve. Il a donné sur le verbe *CERNO*, & ses dérivés, un essai de sa Méthode.

M. Kuster jouissant en apparence au milieu de ses travaux, de la santé la plus vigoureuse, tomba malade sur la fin du mois d'Août dernier; on ne reconnut qu'au bout de six semaines, que sa maladie étoit un abscès au foye où il n'y avoit plus de remède, & il en mourut le douziéme d'Octobre suivant, après avoir reçû avec édification tous les Sacremens de l'Eglise. Il étoit dans sa quarante-septiéme année.

Son travail sur Hésychius, ne s'est trouvé poussé au moins à demeure, que jusqu'à la lettre H'TA, & il n'avoit presque rien mis au net du Trésor de la Langue Latine: perte certaine pour le Public, si avant que de mourir il n'avoit confié ses vûes, son

ordre & ſes matériaux à deux perſonnes de cette Académie très-capables & très-empreſſez l'un & l'autre de juſtifier cette marque de ſon eſtime. M. l'Abbé Sevin & M. l'Abbé Sallier.

Au reſte il paroiſſoit d'un naturel doux & paiſible ; il étoit ſimple & aiſé dans ſes maniéres ; poli même juſqu'à un certain point, & n'avoit rien du tout dans l'extérieur qui annonçât un Auteur de profeſſion.



CATALOGUE DES OUVRAGES de M. KUSTER.

1. *Hiſtoria critica Homeri.* Francofurti, 1696. in-8°.
2. *Bibliotheca novorum Librorum*, à menſe Aprili 1697. uſque ad finem anni 1699. *Ultrajecti*, 5. *vol. in*-8°. M. Kuſter a fait paroître cet Ouvrage ſous le nom de *Neocorus*. Il l'a composé pendant quelque tems avec *M. Sike.*
3. *Suidæ Lexicon, Gr. Lat. recenſuit, emendavit, Notis illuſtravit, Verſionem Latinam Porti correxit Lud. Kuſter.* Cantabrigiæ, 1705. 3. vol. in-fol.
4. *Iamblici de vitâ Pythagoræ liber, Gr. & Lat. cum Notis : accedit Porphyrius de vitâ Pythagoræ, cum Notis Holſtenii & C. Rittershuſii; itemque Anonymus apud Photium de vitâ Pythagoræ.* Amſtelodami, 1707. in-4°.

5. *Diatriba Ludolfi Kusteri, in quâ editio Suidæ, Cantabrigiensis, contra cavillationes Jacobi Gronovii Aristarchi Leidensis, defenditur.* Dans le Tome XXIV. de la Bibliotheque choisie; & réimprimée, augmentée sous le titre de *Diatribe Anti-Gronoviana. Amst.* 1712. *in*-8°.

6. *De Musæo Alexandrino Diatriba.* Dans le To. VIII. des Ant. Gr. de Gronovius.

7. *Ludovici Savoti Dissertationes de Nummis antiquis, è Gallicâ Linguâ in Latinam translatæ.* Ibidem, Tome XI.

8. *Picturæ antiquæ Sepulchri Nasoniorum, in viâ Flaminiâ delineatæ & incisæ à Petro-sancto Bartæriolo, explicatæ à Joanne Petro Bellorio; ex Italicâ Linguâ in Latinam transtulit L. Neocorus (Kuster)* Ibidem, Tome XII.

9. *Aristophanis Comœdiæ XI., Gr. Lat. cum novâ plerarumque versione, Scholiis antiquis, notisque doctorum Virorum.* Amstelod. 1710. in-fol.

10. *Novum Testamentum Græcum Joan. Millii; variantibus Lectionibus auctum*

& meliori ordine dispositum. Amstel. 1710. in-fol.

11. *Epistola in quâ Præfatio, quam V. C. J. P.* (vir clarissimus Jacob. Perizonius) *novissimæ Dissertationi suæ de Ære* gravi, *proposuit, refellitur.* Lugduni Batavorum, 1713. in-8°.

12. *De vero usu Verborum* mediorum *apud Græcos, eorumque differentiâ à Verbis* activis & passivis; *annexa est Epistola de Verbo CERNO.* Parisiis, 1714. in-12.

13. *Remarques sur une Inscription Grecque, envoyée de Smyrne en* 1715. Dans les Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions, Tome IV. pag. 665. Elle se trouve aussi, mais moins ample, dans les Mémoires de Trévoux du mois de Septembre 1715.

14. *Examen criticum Editionis novissimæ Herodoti Gronovianæ.* Dans le Tom. V. de la Bibliothéque ancienne & moderne.

15. *Nova cohors Musarum.* Composée par M. Kuster en 1699. & imprimée depuis en Hollande sous le nom de Grævius.

ELOGE
DE M. CUPER.

GISBERT CUPER naquit le quatorze de Septembre 1644. à Hemmen, petit Bourg ſitué dans cette partie du Duché de Gueldres, qu'on appelle l'Ower-Betuve, ou ſimplement le Betau. Un Miniſtre, homme de Lettres, prit ſoin de ſes premiéres études dans la maiſon de ſon pere, qui étoit Greffier & Sécretaire Général de la Province: on l'envoya enſuite à Nimégue ſous un Profeſſeur de Rhétorique, dont il prit les leçons pendant trois ans; après quoi il fit dans la même Ville un cours de Philoſophie, un autre de Mathématiques & d'Hiſtoire, un

1717. Aſſemblée publique d'après la S. Martin.

troisiéme de Jurisprudence, &
quatriéme de Théologie.

C'est l'usage de quelques N
tions, d'ouvrir ainsi à la Jeun
dans un intervalle de peu d'anné
l'entrée de presque toutes les sci
ces, quelque différentes qu'el
soient, dans l'espérance sans do
de former quelquefois des homn
extraordinaires, & de détermi
plus sûrement les autres à l'objet
leur convient.

M. Cuper prit parti pour les B
les-Lettres; & il en alla faire
étude particuliére à Leyde sous
célébre Gronovius, pere du dern
mort. Il fallut ensuite voyager,
les voyages sont encore en certa
Pays une partie considérable de
Littérature, mais il n'alla pas loi
il vint seulement à Paris; & com
il se disposoit à partir pour l'Itali

il apprit qu'on l'avoit nommé à la Chaire de Professeur en Histoire du Collége de Deventer que ses premiers Maîtres, Græavius & Gronovius avoient successivement remplie.

Le nouveau Professeur, qui n'avoit qu'environ vingt-cinq ans, se fit d'abord un nom par les Eléves qu'il forma, & par les Ouvrages qu'il publia coup sur coup. M. Columbus d'Upsal. M. Perizonius de Leyde.

Il fit imprimer en 1670. trois livres d'Observations sur différens Auteurs Grecs & Latins, dont il avoit expliqué des passages difficiles, ou rétabli le texte. C'est un volume *in-douze* de moyenne grosseur. A Utrecht.

En 1676. il donna un *in*-4°. dont la premiére partie intitulée *Harpocrate*, contient toute la Mythologie de cette Divinité Egyptienne, qu'il croyoit être la même que le Soleil; A Utrecht.

la feconde eft un Recueil de divers Monumens antiques, qui n'avoient pas encore été publiez; & la troifiéme eft une Differtation qui lui avoit été adreffée fur les *Mélanéphores*, efpéce de Prêtres, dont il n'eft guéres parlé que dans quelques Infcriptions, & que l'on juge avoir tiré leur nom des vêtemens noirs qu'ils portoient apparemment dans certaines Cérémonies.

A Deventer. Il publia en 1678. un quatriéme livre d'Obfervations, dans le même goût, & de la même forme que les trois précédens; & il le dédia à Guillaume Cuper fon pere, vénérable Vieillard, qui à l'âge de foixante & quinze ans foutenoit encore de pénibles emplois dans fa République, & qui étoit capable de s'en délaffer dans la lecture des Ouvrages de fon fils.

En 1683. parut un nouvel *in*-4°. de sa façon. C'est l'explication du fameux monument de l'Apothéose d'Homére, qui avoit déja exercé les conjectures du P. Kircher, & sur lequel Mrs Fabretti, Spanheim, & quelques autres Sçavans ont encore écrit. Mais aucun ne l'a expliqué dans un si grand détail que M. Cuper. Il est même le premier qui a imaginé, ou qui a osé écrire que deux Rats que l'on voit sur le marbre au pied du Thrône d'Homére, désignent moins là *Batrachomyomachie* attribuée à ce Poëte, que les insectes du Parnasse, qui se sont toujours attachez à sa réputation. Amsterdam.

Dans le cours de l'Ouvrage, il traite du vrai caractére de la Poësie, & prétend que la fiction en est tellement l'ame, que qui, sans ce secours, écriroit en vers une Histoire

ſimple & exacte, ne ſeroit pas plus Poëte à cet égard, que celui qui auroit écrit la même Hiſtoire en proſe.

On trouve à la fin de ce volume quantité d'autres Monumens antiques, & un Diſcours ſur l'utilité que les Souverains pourroient tirer de cette ſorte d'étude.

En 1684. un ſçavant Suédois fit imprimer à Abo, Capitale de la Finlande, le Traité de Lactance *de Mortibus Perſecutorum*, avec des Notes que M. Cuper lui avoit communiquées; & en 1692. ces mêmes Notes, qui étoient devenues beaucoup plus amples, furent réimprimées à Utrecht, avec une Préface de l'Auteur, qui ſeule peut paſſer pour un grand Ouvrage, parce qu'il y examine pluſieurs points d'Hiſtoire, qui ont un rapport eſſentiel à celle de Lactance; comme le lieu

de la naiſſance du grand Conſtantin, qui eſt en quelque ſorte le Héros de la Piéce. Il prouve par des paſſages formels, inconnus juſques-là aux Critiques, que ce Prince étoit né dans une petite Ville de la Dace Méditerranée appellée *Naïſus* ; & que les textes des anciens Panégyriſtes, ſur leſquels le Cardinal Baronius, Uſſérius, & d'autres Modernes ont fait honneur de cette naiſſance à la Grande Bretagne, ſe doivent entendre du titre de Céſar, que Conſtantin y reçut à l'âge de dix-neuf ans.

Enfin il donna en 1697. une Hiſtoire des trois Gordiens, pour ſervir de réponſe à quelques Antiquaires, qui ſur la diverſité apparente des Médailles, jointe aux termes équivoques de quelques Hiſtoriens, vouloient introduire un quatriéme Prin-

ce de ce nom dans l'Hiſtoire Romaine.

Au ſeul récit de tant d'Ouvrages, & d'Ouvrages tels que ceux dont nous venons de parler, il ſeroit naturel de ſe repréſenter M. Cuper comme un Sçavant toujours enfoncé dans ſon cabinet, toujours collé ſur les Livres, & ce portrait ne ſeroit point du tout reſſemblant. C'étoit un Républicain affable, poli, répandu dans le monde, ſagement occupé de l'établiſſement de ſa famille, qui conſiſtoit en quatre ou cinq filles, & plus occupé encore des ſoins du Gouvernement.

Il avoit paſſé de la Chaire de Profeſſeur en Hiſtoire du Collége de Deventer, aux premiéres Magiſtratures de la Ville; il avoit été enſuite Député de la Province d'Oweriſſel aux Etats Généraux, puis Député de

ces mêmes Etats à la grande armée des Pays-bas ; chargé enfin dans les derniéres années de ſa vie, de diverſes commiſſions importantes, comme de la création des Magiſtrats dans la Gueldre & dans le Brabant. Mais au milieu de tous ces emplois, il étoit demeuré fidele aux Lettres, & ſi fidele, que le Roi Guillaume III. diſoit ordinairement de lui, qu'il avoit fait leur fortune, & que par reconnoiſſance elles le ſoulageoient dans l'expédition des affaires.

L'Académie peut rendre un témoignage ſingulier de cette fidélité. M. Cuper étoit depuis long-tems en relation avec pluſieurs Académiciens, & loin que l'honneur ou l'embarras des nouvelles places eût rallenti le commerce qu'il entretenoit avec eux, on étoit ſouvent éton-

né ici de recevoir de lui de longues & ſçavantes Lettres écrites dans l'enceinte même de ces camps audacieux, qui sembloient impoſer ſilence aux Muſes dans preſque toute l'Europe.

Quand la paix eut concilié l'eſprit & les différens intérêts des Nations, le Roi permit à l'Académie d'ajoûter à la claſſe des Académiciens honoraires quelques Etrangers célébres par leur érudition. M. Cuper fut un des trois, ſur qui la Compagnie jetta d'abord les yeux, & on ne peut être plus ſenſible qu'il le fut à cette nomination, qu'il appelloit *ſon enrollement d'honneur*. Il ne ſe contenta pas d'en faire des remercîmens très-affectueux, il ſe propoſa de dédier à l'Académie un Ouvrage qu'il méditoit depuis long-tems ; il ſe hâta d'y mettre la derniére main,

& il en envoya presque aussi-tôt le plan à ses amis. C'étoit l'explication de toutes les Médailles, des marbres, des pierres gravées, & généralement de tous les Monumens antiques, sur lesquels on voit des Eléphans représentez. On alloit l'imprimer, & la plûpart des Journaux l'avoient déja annoncé, quand M. Cuper, qu'une fiévre lente affoiblissoit peu à peu, mourut enfin de cet épuisement le vingt-deuxiéme de Novembre dernier, âgé de soixante & treize ans.

Cet Ouvrage, au reste, n'étoit pas le seul qu'il destinoit au Public; car sans parler des additions qu'il avoit faites à tous ceux qu'il avoit déja imprimez, & des Notes marginales, dont la moitié de ses autres Livres étoient chargez, il a laissé huit ou dix porte-feuilles d'Observa-

tions ſur différents Auteurs ; autant & plus de Remarques générales ſur diverſes matiéres d'Antiquités ; des Diſſertations particuliéres ſur la Géographie d'Homére, ſur les premiers Rois de Rome, ſur les Thérapeutes de Philon ; des recueils d'Inſcriptions anecdotes échapées à Gruter, à Reinéſius, & aux autres Compilateurs : & cette eſpéce de Bibliothéque manuſcrite de ſes propres Ouvrages, étoit terminée par ſoixante & dix volumes de Lettres qu'il avoit reçues de preſque tous les Sçavans de ſon tems.

Le mérite des Gendres que Mr. Cuper s'étoit choiſis, fait eſpérer que cette partie de ſa ſucceſſion ne ſera pas la plus négligée.

CATALOGUE DES OUVRAGES DE M. CUPER.

1. *Obſervationum Libri III.* Ultrajecti, 1670. in-8.
2. *Obſervationum Liber IV.* Daventriæ, 1678. in-8°.
3. *Harpocrates, ſive explicatio Imagunculæ argenteæ antiquiſſimæ ſub Harpocratis figurâ ex Ægyptiorum inſtituto Solem repræſentantis.* Amſtelod. 1676. in-8°. Ejuſdem, *Editio altera, cui accedunt Monumenta antiqua inedita.* Ultrajecti, 1687. in-8°.
4. *Apotheoſis, vel Conſecratio Homeri; ſive Lapis antiquiſſimus in quo Homeri Conſecratio ſculpta eſt, Commentario illuſtratus.* Amſtel. 1683. in-8°.
5. *Notæ in Lactantium, de Mortibus Perſecutorum.* Ces Notes ont été imprimées dans l'Edition que *Colombus* a donnée

des *Oeuvres de Lactance*, à Abo en F lande en 1684. Elles ont été réimp mées plus amples à Utrecht, en 169 dans l'Edition donnée par Paul Bauld avec une Préface de M. Cuper.

6. *Historia trium Gordianorum.* Daventri 1697. in-8°.

7. *Projet de Réponse pour défendre l'Hi toire des trois Gordiens.* Dans l'Histoi critique de la République des Lettres Tome XI.

8. *De Elephantis in Nummis obviis, Exe citationes duæ.* Dans le Tome III. de *Antiquités Romaines de Sallengr* M. Cuper avoit donné un projet de ce Ouvrage dans l'*Histoire critique de la Re publique des Lettres*, Tome. X.

9. *Traduction de diverses Lettres Latine sur d'anciennes Inscriptions trouvées e Orient, adressée à M. Huet.* Dans le Mémoires de Trévoux, Mai 1703.

10. *Onze Lettres Latines.* Dans le Recuei intitulé : *Celeberrimorum Virorum Epi*

tolæ de Re Numiſmaticâ ad M. Zachariam Goeſium. Wittembergæ, 1716. in-8°.

11. *Extraits de pluſieurs Lettres de M. Cuper à M. Jurieu, ſur l'Hiſtoire Critique des Dogmes, & des Cultes bons & mauvais.* Dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, Août & Septembre 1704.

12. *Lettre à M. Baſnage ſur ſon Hiſtoire des Juifs.* Dans l'*Hiſtoire des Ouvrages des Sçavans*, Novembre 1706.

13. *Lettre à M. Maſſon ſur quelques points de Littérature.* Dans l'*Hiſtoire Critique de la République des Lettres*, Tome IV.

14. *Deux Lettres Latines à M. De la Croze ſur les diſputes de celui-ci avec le P. Hardouin Jéſuite.* Dans le *Recueil de Littérature, de Philoſophie & d'Hiſtoire*, imprimé à Amſterdam en 1730. in-12. Ces Lettres ont été écrites en 1708.

15. XXXIII. *Lettres Latines écrites à*

Jean-Jacques Scheuchzer, depuis 1707. *jusqu'en* 1718. Ces Lettres ſont imprimées dans le Tome II. du Recueil intitulé : *Joannis Georgii Schelhornii Amœnitates Hiſtoriæ Eccleſiaſticæ, & Litterariæ.* Lipſiæ, 1738. in-8°.



ELOGE
DE M. BOURDELIN.

FRANÇOIS BOURDELIN naquit à Senlis le quinziéme de Juillet 1688. & fut le second des enfans de Claude Bourdelin, fameux Chymiste, dont il est souvent parlé dans les premiers Mémoires de l'Académie des Sciences. 1717. Assemblée publique d'après la S. Martin.

Peu de tems après la naissance de ce second fils, M. Bourdelin le pere, qui par un esprit de Philosophie anticipée avoit quitté le séjour de Paris, y fut rappellé par deux circonstances capables de vaincre le plus déterminé Philosophe.

La premiére de ces circonstances fut l'honneur qu'on lui fit de lui

aſſigner, quoiqu'abſent, une place de Penſionnaire dans l'Académie des Sciences.

La ſeconde fut le peu de retour qu'il trouva dans les habitans du lieu de ſon nouveau domicile, qui après avoir obtenu par ſes ſollicitations particuliéres une diminution de taille, l'en chargérent lui-même l'année ſuivante plus fortement qu'il ne l'avoit encore été.

Ce changement fut avantageux à toute la famille. Le pere dont le déſintéreſſement égaloit l'habileté, fit par cette réputation-là même, une fortune au-deſſus de ſes eſpérances; & ſes enfans inſtruits par ce qu'il y avoit alors de meilleurs Maîtres à Paris, reçurent une éducation qu'ils n'auroient jamais eûe ailleurs.

L'aîné fut deſtiné à être Médecin; & ſi le cadet qui eſt celui dont

nous

nous parlons, avoit ſuivi les premiéres vûes de ſon pere, il ne ſeroit pas ſorti du Laboratoire, la Pharmacie eût été ſon partage. Mais il témoigna une ſi grande répugnance pour cet état qui faiſoit les délices du reſte de la maiſon, qu'après bien des promeſſes, bien des menaces inutiles, on lui propoſa enfin d'étudier en Droit, & de ſe faire recevoir Avocat. Il ſe prêta à cette ſeconde deſtination, parce qu'elle pouvoit aiſément couvrir l'envie démeſurée qu'il avoit d'apprendre, préférablement à tout, les Langues étrangéres, les intérêts des Princes, les mœurs & les uſages des différens peuples.

Ce goût qu'il n'oſoit déclarer étoit cependant en quelque ſorte le propre ouvrage de ſon pere; car la récompenſe la plus ordinaire que M. Bourdelin propoſoit à ſes enfans

pour les encourager au travail, étc
de les mener voyager pendant l
vacances. Et quoique cet eſpace c
tems, qui étoit le ſeul dont il po
voit diſpoſer, ne fût pas d'une gra
de étendue, il ſe trouva qu'au bo
de trois ou quatre années, ils avoie
parcouru non ſeulement les plus be
les Provinces du Royaume, ma
encore une partie de l'Angleterre &
de la Hollande.

Dans ces derniers voyages, M
Bourdelin le cadet, comme le pl
jeune de la troupe, étoit chargé d'
crire chaque jour ce qu'on avoit v
de ſingulier ſur la route, ou dans le
Villes; mais ce journal de com
mande n'étoit pas à beaucoup prè
ſi exact qu'une eſpéce de Diction
naire qu'il faiſoit de ſon chef de
mots les plus communs ou les plu
néceſſaires dans la ſociété.

Les voyages finirent, & le goût des Langues étrangéres s'accrut toujours en lui, au point que tandis qu'on le croyoit uniquement appliqué à l'étude du Droit, il apprit sans qu'on s'en doutât le moins du monde, l'Italien, l'Espagnol, l'Anglois, l'Allemand, & même un peu d'Arabe, d'Histoire & de Politique.

La digue rompit enfin : M. de Bonrepos fut nommé Ambassadeur en Dannemarck, & M. Bourdelin le cadet qui avoit pris des mesures auprès de lui, fut agréé pour Secretaire de l'Ambassade. La difficulté étoit d'obtenir pour ce voyage le consentement d'un pere qui paroissoit avoir formé des desseins tous différens. M. Racine & M. Duhamel ses intimes amis, se chargérent de le lui demander ; il l'accorda à leurs instances. M. Bourdelin partit, &

passa près de dix-huit mois à Copenhague.

Sa complexion délicate ne put soutenir plus long-tems la différence du climat ; il revint avec une extinction de voix presque entiére & une pâleur mortelle.

Le pere qui ne douta point qu'une pareille épreuve n'eût entiérement effacé de l'esprit de son fils toutes les idées de voyages, de Langues & de négociations, lui acheta une charge de Conseiller au Châtelet, dont il parut d'abord s'occuper avec plaisir. Il remplissoit les vuides de cette douce Magistrature par des conférences sur les Belles-Lettres, & par une étude particuliére de l'Antiquité, pour laquelle il avoit aussi beaucoup de goût. Il s'étoit même formé en ce genre un Cabinet de Livres choisis & une

ſuite de Médailles d'or aſſez complette. Enfin, quand cette Académie fut renouvellée, il fut nommé à une place d'Eléve.

La Politique & les Langues, qui ſembloient abandonnées, ne l'étoient pourtant pas. M. Bourdelin avoit auprès de Monſieur le Comte de Pontchartrain, un ami, dans le Bureau de qui tomboient les dépêches Etrangéres; & cet ami lui faiſoit renvoyer toutes celles qu'il falloit traduire. Il avoit ainſi de quoi s'exercer ſelon ſa vocation; & cette beſogne ſecrette étoit ſans doute d'autant mieux faite, qu'elle avoit encore pour lui tout le charme des plaiſirs défendus.

M. Bourdelin le pere mourut; l'occupation du fils ceſſa d'être un myſtére; il alla s'établir à Verſailles pour travailler immédiatement avec

le Miniſtre, & ce travail dura ſept ou huit ans.

Au bout de ce tems-là, il jugea par ſon expérience ou par de nouvelles réflexions que l'emploi de Secretaire-Traducteur ne le méneroit jamais à rien, & ſon objet étoit d'être employé dans quelques négociations. Il prit une charge de Gentilhomme ordinaire, parce qu'on choiſit ſouvent dans ce Corps-là des Envoyés pour les Cours Etrangéres. Il ſe flattoit même de quelque préférence dans ce choix, ſur le témoignage avantageux que pouvoit rendre de lui le Miniſtre ſous qui il avoit travaillé, & ſur le crédit de ſon frere qui étoit devenu Premier Médecin de Madame la Dauphine. Mais ce frere mourut; la Princeſſe elle-même fut bien-tôt après enlevée à la France, & mille autres cir-

constances changérent ses vûes, ou dissipérent ses espérances. Alors il prit le parti de se marier & d'acheter une terre aux portes de Paris. Peut-être ne consulta-t-il pas assez ses forces dans ce double établissement. La terre qu'il avoit acquise étoit grande & demandoit des soins; il voulut tout à la fois remettre les fonds en valeur, & le bâtiment en état: ce détail l'épuisa, son ancienne langueur revint, la fiévre s'y joignit & l'emporta en moins de trois semaines. Il mourut le vingt-quatriéme de Mai dernier.

Il avoit été déclaré Vétéran dans l'Académie dès le commencement de l'année 1705. parce que son séjour & ses occupations de Versailles ne lui permettoient plus de remplir ses devoirs Académiques. Ce qu'il avoit donné auparavant se réduit à la

defcription de quelques anciens Monumens trouvez dans les Pays Etrangers, particuliérement de la Colomne d'Antonin Pie découverte à Rome en 1704.

Depuis fon retour de Verfailles, il recommençoit quoique Vétéran, à venir fréquemment aux Affemblées ; & il fe propofoit d'y être affidu. Il avoit même entrepris deux Ouvrages affez confidérables. Le premier, dont il m'avoit communiqué le plan peu de tems avant fa mort, étoit l'explication de toutes les Médailles modernes frappées depuis deux ou trois fiécles : explication qui demandoit, & la connoiffance des différentes Langues qui forment la Légende de ces Médailles, & celle d'un grand nombre de petits faits que l'Hiftoire générale a fouvent négligez.

Le ſecond Ouvrage que M. Bourdelin avoit entrepris, étoit la Traduction du Syſtême intellectuel de l'Univers, publié en Anglois il y a environ trente ans par M. Cudwoort Profeſſeur de l'Univerſité de Cambridge, gros volume *in-folio* d'une Métaphyſique ſi ſublime, & d'un ſtile ſi concis, que l'Auteur de la Bibliothéque choiſie, qui en a donné à diverſes repriſes de longs extraits, ſemble l'avoir fait pour ſuppléer à la Traduction même, dont il parle comme d'une choſe impoſſible.

Ce jugement que M. Bourdelin n'ignoroit pas, n'auroit vraiſemblablement ſervi qu'à rendre ſa Traduction plus exacte, car il étoit bien réſolu de n'y épargner ni le tems ni la peine, & il n'avoit qu'environ quarante-neuf ans quand il eſt mort. Il eſt vrai, comme nous l'avons déja

remarqué, qu'il étoit d'une complexion très-délicate : il n'y avoit presque rien en lui qui n'annonçât cette délicatesse ; une taille mince & déliée, un son de voix doux & foible, un visage pâle ; & tout cela joint à un certain air inquiet, avoit fait dire à un homme d'esprit de ses amis, qu'il ressembloit à une ame en peine. Ceux qu'un long commerce avec lui avoit mis à portée de bien juger de son intérieur, assûrent que c'étoit une ame heureuse & tranquille.



ELOGE
DE M. PINART.

MICHEL PINART naquit à Sens au mois de Juillet 1659. d'honnêtes parens, qu'il perdit de bonne heure, & qui ne lui laissérent aucun bien. 1717. Assemblée publique d'après la S. Martin.

Une de ses tantes fit quelques efforts pour son éducation, & eut le bonheur d'y intéresser M. l'Abbé Boileau, Grand-Vicaire du Diocèse de Sens, qui témoin de la sagesse & de la bonne volonté du jeune homme, le fit recevoir à Paris parmi les disciples que M. Gillot formoit avec tant de zèle. C'est dans cette Ecole qu'il apprit le Latin, le Grec & les premiers Elémens de

l'Hébreu, qui fit dans la ſuite le principal objet de ſon application.

Au ſortir de chez M. Gillot, il s'attacha au P. Thomaſſin qui travailloit à ce Gloſſaire Univerſel, où il a tâché de réduire aux racines de la Langue Hébraïque, comme à la premiére des Langues, preſque toutes celles qui ſont répandues ſur la terre. M. Pinart qui n'étoit guéres chargé que de l'arrangement méchanique de l'Ouvrage, fit cependant de cette maniére plus de progrès en Hébreu, qu'il n'en auroit fait par une étude plus ſuivie en apparence, & l'extrême déſir de ſe perfectionner le rendit ſouvent plus utile au P. Thomaſſin, qu'une perſonne qui, à cela près, auroit été beaucoup plus habile.

Le goût de l'Hébreu étoit alors bien plus à la mode qu'il ne l'eſt au-

ourd'hui ; & comme il n'y avoit
presque à Paris que M. Pinart qui
en pût donner commodément des
leçons particuliéres, il eut pendant
quelque tems beaucoup de pratique.
On lui vit même des Ecoliers d'un
rang distingué, & ses maniéres douces & simples, autant que sa capacité, lui firent des amis & des protecteurs de tous ceux à qui il montra.

Sa réputation lui valut d'abord l'emploi de Sous-Maître au Collége Mazarin, & ensuite dans cette Académie une place d'Eléve, qu'il a conservée jusqu'en 1712. qu'il fut nommé à la Théologale de Sens.

Dans cet intervalle, qui a été de plus de cinq ans, il a souvent entretenu la Compagnie sur des matiéres qui revenoient toutes à son premier objet ; comme sur les Médailles Juifves & Samaritaines, sur les Ta-

lismans qui sont chargez de mots Hébreux ou Arabes, & enfin sur les premiers & véritables caractéres de nos plus anciennes Bibles. Depuis même qu'il avoit été déclaré Vétéran, à cause de sa place de Théologal qui l'obligeoit à résider, il ne laissoit pas d'apporter quelquefois à l'Académie, dans les petits voyages qu'il faisoit à Paris, des suites de son travail. La derniére Piéce qu'il y a lûe rouloit sur cette question, sçavoir, si David s'étoit revêtu de l'Ephod du Souverain Pontife pour consulter par lui-même l'Oracle du Seigneur. Il pensoit & prétendoit prouver contre la plûpart des Interprétes, que le Texte original de cet endroit du premier Livre des Rois qui répond à ces mots de la Vulgate, *applica ad me Ephod*, signifie seulement que David dit au Grand-Prêtre

de s'approcher de lui avec l'Ephod ; & il confirmoit sa preuve grammaticale par plusieurs circonstances de l'histoire même de David & de celle du Grand-Prêtre Abiathar.

Les Leçons qu'il donnoit à Sens dans sa Théologale, consistoient dans l'explication littérale de semblables passages de l'Ecriture, particuliérement des Pseaumes. Mais on en a trouvé très-peu de chose parmi ses papiers, & on n'a rien d'imprimé de lui qu'un article inséré dans le Supplément du Journal des Sçavans de l'année 1707. où à l'occasion d'une nouvelle Bible Hébraïque qu'on l'avoit chargé d'examiner, il donne une notice exacte de toutes celles qui avoient été imprimées auparavant, il explique les différences, les avantages & les défauts particuliers de chaque Edition ; & les compa-

rant ensuite les unes aux autres, il en juge en homme très-versé dans la connoissance du langage & des rits du Peuple choisi, très-instruit de toutes ces minuties si chéres aux Rabins, & nullement gâté par l'esprit contagieux du Rabinage.

Il y avoit environ deux ans que M. Pinart avoit eu quelques attaques de colique néphrétique. Les accès s'en renouvellérent au mois de Juin dernier, & avec tant de violence, qu'ils lui causérent une rétention d'urine, & une inflammation dont il mourut le troisiéme de Juillet suivant, âgé de cinquante-huit ans.

Sa patience fut supérieure aux douleurs les plus aiguës. Elles ne lui arrachérent pas la moindre plainte, le moindre cri ; & quelqu'un lui ayant parlé de cette retenuë comme d'une

d'une eſpéce de ſoulagement qu'il refuſoit à la nature, il répondit que les plaintes & les cris étoient un mauvais reméde qui fatiguoit les amis, étourdiſſoit les domeſtiques, & ne ſauvoit jamais le malade.

CATALOGUE DES OUVRAGES de M. PINART.

Voici la Note de ceux dont il eſt fait mention dans les Recueils de l'Académie des Belles-Lettres.

1. *Sur le nom de* BYRSA, *donné à la Citadelle de Carthage, bâtie par Didon.* Hiſtoire, Tome I. pag. 150.
2. *Sur un Paſſage du premier Livre des Rois, Chap.* 30. *v.* 7. Hiſtoire, Tom. III. pag. 102.

On a de plus de lui

Dans le Supplément du *Journal des*

Sçavans de l'année 1707. page 229. à l'occasion d'une *Bible Hébraique*, imprimée à Amsterdam en 1701. en deux Volumes in-8°. par une Société de Libraires de Hollande.

Une Notice des principales *Bibles Hébraïques* imprimées jusqu'alors; des Remarques sur les différences qu'il y a entre ces Bibles, sur les avantages & les défauts particuliers de chaque édition.

Cet article du Supplément du Journal a pour titre,

Biblia Hebraica secundum ultimam editionem Jos. Athiæ *à* Joanne Leusden *denuò recognitam; atque ad Masoram, & correctiones* Bombergi, Stephani, Plantini, *aliorumque editiones exquisitè adornata, variisque notis illustrata ab* Everhardo Van-der-Hoogt *V. D. M. editio longè accuratissima.*

On a été obligé de rapporter le titre de cet Article du Journal, parce que M. Pinart n'étant point du tout nommé dans l'Ex-

trait, on ne se douteroit pas qu'il fût de lui, si on ne le sçavoit d'ailleurs.

Après une recherche plus exacte des Ouvrages que M. Pinart pouvoit avoir laissez manuscrits, on a trouvé qu'ils se réduisoient à l'explication succincte de quelques Talismans chargez de caractéres Hébreux ou Arabes, & à celle de quelques Passages des Pseaumes; & que c'étoit le fonds ou cannevas des Leçons qu'il donnoit à Sens dans sa Théologale.



ELOGE
DE M. L'ABBE'
DE LOUVOIS.

1719. Assemblée publique d'après Pâques.

CAMILLE LE TELLIER DE LOUVOIS naquit à Paris le onziéme d'Avril 1675. Jumeau d'une sœur qui ne vêcut que cinq ou six ans.

Il étoit le quatriéme fils de François-Michel le Tellier, Marquis de Louvois, Ministre & Sécretaire d'Etat, & d'Anne de Souvré, fille unique de M. le Marquis de Souvré, Premier Gentilhomme de la Chambre.

L'ordre de sa naissance, & son amour pour l'Etude, joints à beaucoup de piété & de goût pour les cérémonies de l'Eglise, y annoncé-

rent de si bonne heure sa vocation, qu'en 1684. n'ayant encore que neuf ans, il fut nommé au Prieuré de S. Bélin, à l'Abbaye de Bourgueil & à celle de Vauluisant. Dans la même année, on réunit en sa faveur sous le titre général de Bibliothécaire du Roi, les Charges de Garde de la Bibliothéque & d'Intendant du Cabinet des Médailles, dont M. l'Abbé Colbert étoit pourvû, & celle de Grand-Maître de la Librairie, que deux Jerômes Bignon avoient successivement remplie.

Mais, M. de Louvois assez sûr de l'avancement d'un de ses fils, quelque état qu'il eût embrassé, songea particuliérement à faire cultiver dans celui-ci des talens qui s'empressoient en quelque sorte de justifier la fortune, & de faire honneur aux plus grandes places; il lui don-

châtimens. Quintilien ne dissimule pourtant pas combien il est difficile que le Maître, toujours environné d'une foule de disciples, suive exactement le caractére particulier de chacun d'eux, & que le disciple moins observé échape à la dissipation, ou même au déréglement inséparable de la multitude.

L'éducation particuliére que M. l'Abbé de Louvois reçut dans la maison paternelle, ou à la Bibliothéque du Roi, eut tous les avantages de l'éducation publique, & n'en eut pas les inconvénients. Livré à des Maîtres attentifs & d'une expérience consommée, on associa à ses premiéres études deux jeunes gens de son âge, d'un naturel heureux ; & d'un esprit que l'honneur de cette association élevoit encore. D'un autre côté les Professeurs du Collége

du Plessis, qu'on avoit engagez à lui envoyer les mêmes sujets de composition qu'ils donnoient à leurs écoliers, sur-tout pour les places, les comparoient ensuite, lui assignoient celle qu'il auroit méritée dans leur classe, & venoient la lui annoncer au milieu de sa famille, pour l'animer de plus en plus, souvent par le plaisir d'avoir surpassé les héros du Collége, quelquefois aussi par l'utile confusion de ne se trouver qu'à leur suite.

Aucun de ces soins ne fut perdu. M. l'Abbé de Louvois fournit une carriére rapide & brillante; il passoit communément en six mois d'une classe à l'autre, & chaque promotion étoit marquée par quelque Exercice public. Il y en eut un entr'autres, qui fut d'un éclat surprenant; c'est celui qu'il fit à l'âge de

douze ans dans une Salle de la Bibliothéque du Roi, sur toute l'Iliade & toute l'Odyssée. La nouveauté du spectacle, le mérite de l'Acteur, & autant que tout cela sans doute, le nom & la présence de M. de Louvois, avoient attiré à cet exercice les personnes les plus considérables de la Cour & de la Ville. Feu M. l'Evêque de Meaux qui sçavoit bien son Homére, fut long-tems aux prises avec le répondant, & après l'avoir légérement promené sur ces divers points de critique que la mode s'efforce de rajeunir, il l'arrêta sur une des plus belles comparaisons de l'Iliade. M. l'Abbé de Louvois la lui récita par cœur, lui fit l'analyse du Texte, lui en releva les beautés, & termina sa réponse par deux imitations fameuses du même endroit, l'une de Virgile, l'autre de

Sarrasin. On s'imagine bien que les Courtisans ne cessoient de se récrier. Ils étoient venus pour cela ; mais il fallut sacrifier à l'exacte vérité, tout ce qu'une ingénieuse politesse avoit destiné à la flatterie. Les Journaux & les Mercures en parlérent longtems ; la Gazette même publia ce petit exploit littéraire, comme elle eut fait un prodige de valeur, ou le phénoméne d'une longue vie : & M. Baillet qui travailloit alors à l'Histoire des Enfans devenus célébres par leurs études, y donna une place honorable à M. l'Abbé de Louvois.

Des exercices sur Virgile & sur Théocrite suivirent de près celui d'Homére, & ils en auroient égalé la réputation, si des louanges d'une même espéce pouvoient être répétées, sans perdre toujours quelque chose de leur prix.

Les succès de sa Philosophie répondirent à ceux qu'il avoit eûs dans ses Humanités. A l'âge de dix-sept ans, il en soûtint des Théses générales qui épuisérent une seconde fois les applaudissemens de la Cour & de la Ville, c'est-à-dire, des gens de goût & des Maîtres de l'Art; & qui furent chantées dans plusieurs Piéces de Poësies Grecques, Latines & Françoises. Les mêmes acclamations le suivirent enfin dans l'étude de la Théologie, où on lui déféra le premier lieu de sa Licence, qui étoit très-nombreuse, & composée d'excellents sujets. Il reçut le Bonnet de Docteur le dix-huitiéme de Mars 1700. âgé d'environ vingt-cinq ans.

Ce fut dans le tems même qu'il paroissoit le plus occupé de cette étude de la Philosophie & de la

Théologie, que ſon génie propre à embraſſer tout à la fois différents objets, le porta à faire les cours de Mathématiques, de Chymie & d'Anatomie dont nous avons parlé; ſources de la juſteſſe & de la facilité avec laquelle on l'a vû depuis réſumer tant de diſcours dans les Aſſemblées publiques de l'Académie des Sciences, dont il étoit comme Académicien-né, parce qu'avant que cette Compagnie fût logée dans le Louvre, elle tenoit, preſque ſous ſes yeux, ſes conférences à la Bibliothéque du Roi.

Sur la fin de ſa Licence, il fut député du ſecond Ordre à l'Aſſemblée du Clergé pour le Diocèſe de Reims, où il avoit un Canonicat; & dans le peu de tems que dura cette Aſſemblée, il y fit paroître toute la capacité poſſible pour les affaires.

Immédiatement après, il entreprit un Voyage en Italie, qu'il regarda moins comme une promenade & un amusement que comme une continuation d'Etudes. Il se munit d'abord des meilleures Relations de ce même voyage; & vérifiant pas à pas leurs singularités, leurs obmissions & leurs erreurs, il y eut peu d'endroits sur la route, même entre les moins renommez, qui n'offrissent quelque chose de particulier à ses remarques.

Une autre de ses attentions fut de chercher dans toutes les Villes où il passoit, les Livres qui y avoient été imprimez, & qui manquoient à la Bibliothéque du Roi: il en ramassa ainsi près de trois mille volumes.

Au retour de ce voyage qui ne fut que d'un an, M. l'Abbé de Lou-

vois se consacra entiérement aux fonctions de Grand-Vicaire dans le Diocèse de M. l'Archevêque de Reims son oncle ; & il les remplissoit encore, lorsqu'en 1706. il fut, quoiqu'absent, nommé tout d'une voix à une place de l'Académie Françoise.

Le Discours qu'il y prononça le jour de sa réception, & qui est le seul Ouvrage imprimé qui nous reste de lui, suffit pour marquer avec quelle grace & quelle dignité il sçavoit s'exprimer dans les occasions. Il en a souvent donné d'autres preuves au Public, sur-tout dans cette Académie, où il avoit été reçû en 1708. & où il présidoit l'année d'avant sa mort.

Jusqu'ici nous n'avons montré dans M. l'Abbé de Louvois que l'homme de Lettres, l'Académi-

cien, titre auquel il eſt vrai que no Eloges ſont principalement atta chez ; mais ce ſeroit trop peu, & pour lui & pour nous, ſi nous n'a vions encore à louer en lui un ca ractére de modeſtie, de bonté, d droiture & de religion, qui ſeu peut rendre les Lettres véritable ment utiles, & faire juſtement eſti mer ceux qui les cultivent.

M. l'Abbé de Louvois formé au vertus de ſon état avec le même ſoin qu'on prenoit à le former aux Sciences, ſe trouva heureuſement né pour les unes & pour les autres. Dès qu'il fut Tonſuré, & qu'il eut pris l'habit Eccléſiaſtique, il ſe fit une loi d'aller en ſurplis, Fêtes & Dimanches, aux Offices de ſa Paroiſſe, d'y faire les fonctions de Clerc, & de s'y mêler ſans aucune diſtinction avec ceux de ſon âge. Bien-tôt cette liaiſon

son lui découvrant les besoins de plusieurs de ses compagnons d'Eglise, il prit sur l'argent qu'on lui donnoit pour ses menus plaisirs, de quoi les aider dans leurs études, & le fit avec si peu de ménagement, que M. de Louvois en fut informé. Le Ministre touché de l'inclination bienfaisante de son fils, voulut qu'il pût la satisfaire d'une maniére plus convenable; il lui assigna un fond pour l'entretien de quinze de ces jeunes gens au Collége de Rheims. Mais comme en faisant ces sortes d'établissements, on ne suppute guéres qu'un certain nécessaire qui se présente d'abord; les douceurs d'un petit superflu intimement liées au nécessaire, roulérent toujours en secret sur le compte du jeune Protecteur.

Il n'étoit encore que dans sa pre-

miére année de Philoſophie, âgé ſeulement de ſeize ans, & ſans nul engagement dans les Ordres, quand M. de Louvois ſon pere mourut. Loin d'être tenté de rentrer dans le monde, où de nouvelles eſpérances pouvoient l'appeller, il ne fut que plus conſtant à ſuivre ſes études & le plan de vie qu'il s'étoit propoſé.

La petite Communauté des Quinze, qui retourna pour lors entiérement à ſa charge, fut augmentée juſqu'à trente, & transférée à Reims, où elle forma une eſpéce de Séminaire, qui a donné au Diocèſe une infinité de Curés ſçavans & vertueux. On en conçut dès le commencement une telle idée, que M. l'Abbé de Louvois, tout jeune encore, fut élû à Paris Supérieur d'une Communauté ſemblable, qu'on appelle le Séminaire des Trente-

trois, & à qui on sçait qu'il faisoit aussi beaucoup de bien, quelque soin qu'il prît d'en dérober la connoissance : car c'étoit sa maniére, il observoit le secret des bonnes œuvres, aux dépens même de l'édification qui pouvoit y être attachée.

La douceur, la politesse & l'affabilité qu'il avoit sçû joindre à l'érudition & aux autres talents de l'esprit, le firent dans la suite souhaiter ardemment par plusieurs Eglises ; celle de Reims en particulier, qu'il avoit utilement servie, l'auroit postulé après la mort de son oncle, si elle avoit osé tenter cette voie avant que l'heure des places fût venue pour lui.

Elle vint enfin cette heure toujours attendue du Public, mais échapée aux désirs, ou plutôt bannie depuis longtems des vûes particuliéres

de M. l'Abbé de Louvois, qui s'é
toit accoûtumé à mener sans ennu
une vie privée que les affaires de s
famille, les devoirs de l'amitié & le
agréments de la Littérature occu
poient assez.

Ce ne fut cependant ni par indif
férence, ni par dégoût qu'il refusa
l'Evêché de Clermont, où il fu
nommé au mois d'Octobre 1717
Il en avoit une raison bien plus es-
sentielle, que personne que lui ne
sçavoit encore. Des douleurs qu'i
supportoit sans se plaindre depuis
près de deux ans, l'avoient déja in-
térieurement convaincu qu'il étoi
atteint de la pierre, & que le mal
augmentant nécessairement de jou
en jour, ne lui permettroit pas de
faire exactement la visite d'un si
grand Diocèse, dont les Paroisses
d'ailleurs, situées pour la plûpart

dans les montagnes, ne pouvoient être parcourues qu'à cheval.

L'esprit de régularité l'emporta sur l'opinion des grandeurs, & ce qui étoit beaucoup plus pour lui, sur sa reconnoissance pour le choix du Prince. Il faut ajoûter que le soin de sa santé y entra pour peu de chose, car elle n'avoit jamais balancé aucun de ses devoirs ; & dans des circonstances plus délicates encore, ou du moins plus marquées, il avoit fait connoître qu'elle ne lui étoit pas à beaucoup près si chère, qu'on le suppose ordinairement aux personnes de son état & de sa fortune. Il n'avoit jamais eu la petite vérole, & devoit par conséquent la craindre ; cependant quand Madame la Duchesse de Villeroy sa sœur en fut attaquée, il s'enferma avec elle, il ne la quitta pas un instant, il reçut ses

derniers ſoupirs. Ce qu'il avoit fait pour une de ſes ſœurs, il le fit bientôt après pour Madame de Louvois ſa mere; & il n'y a peut-être aucune ſorte de ſacrifice que ſon Egliſe n'eût pû ſe promettre de lui.

Les chaleurs de l'été dernier augmentérent conſidérablement les douleurs de M. l'Abbé de Louvois; il ſe fit ſonder, on ſentit la pierre, & auſſi-tôt il ſe détermina à l'opération, & s'y prépara comme à une mort certaine, quelqu'aſſurance que donnaſſent ſa jeuneſſe, la force de ſon tempérament, & l'habileté de l'Opérateur.

Dans l'intervalle, il réſigna trois de ſes Bénéfices, & fit un Teſtament, dont toutes les diſpoſitions ſont pleines de ſageſſe, de reconnoiſſance, & ſur-tout de charité; vertu à laquelle les derniers inſtants de

sa vie ont été seuls capables d'arracher le voile, dont sa modestie l'avoit toujours couverte.

Enfin il fut taillé le vingt-neuviéme d'Octobre. La pierre se trouva d'une nature molle, elle s'écrasa sous la tenette, & on ne put l'extraire que par fragments. La fiévre survint, & le Malade mourut le huitiéme jour d'après l'opération, âgé de quarante-quatre ans & demi.

L'Académie des Belles-Lettres a eu la consolation de revoir la Charge de Bibliothécaire du Roi entre les mains d'un de ses plus illustres Membres, & la nouvelle gloire de ce dépôt également assûrée par l'étendue de ses connoissances, & par l'amour avec lequel il est naturel qu'il cultive l'héritage de ses peres.

M. l'Abbé Bignon.



CATALOGUE DES OUVRAGES DE M. L'ABBE' DE LOUVOIS.

On ſçait qu'il a eu part à beaucoup de petits Ouvrages de toute eſpéce, comme il y en a eu auſſi beaucoup, & de très-conſidérables qui lui ont été dédiez ; mais le ſeul qui ait été imprimé ſous ſon nom par une ſorte de néceſſité, c'eſt le ſuivant :

*Diſcours prononcé à l'Académie Françoiſe par M. l'*ABBE' DE LOUVOIS, *le Jeudi* 23. *Septembre* 1706. *lorſqu'il fut reçu à la place de M. l'*ABBE' TESTU DE MAUROY. Paris, 1706. in-4o. & réimprimé dans les Recueils de l'Académie in-12.



ELOGE
DU PERE LE TELLIER.

MICHEL LE TELLIER naquit auprès de Vire en Basse-Normandie le seiziéme de Décembre 1643. & fit ses études à Caën au Collége des Jésuites, qui en jugérent si favorablement, qu'ils le reçûrent parmi eux dès l'âge de dix-sept à dix-huit ans. Après avoir régenté avec succès la Philosophie & les Humanités, ses Supérieurs parurent le destiner uniquement aux Lettres. Il fut chargé de travailler sur Quinte-Curce pour l'usage de feu Monseigneur; & l'Edition qu'il en donna en 1678. le fit choisir, avec quelques autres Peres distinguez par de

1719. Assemblée publique d'après la S. Martin.

ſemblables travaux, pour établir à Paris dans le Collége de Clermont une Société de Sçavans, qui ſuccédât aux Sirmonds & aux Pétaus. Mais ce projet, dont l'exécution étoit naturellement aſſez difficile, fut encore dérangé par le goût que le P. le Tellier prit pour un genre d'écrire tout différent, qui le conduiſit par dégrés aux premiers emplois de ſa Compagnie. Il y fut ſucceſſivement Reviſeur, Recteur, Provincial. Enfin le Pere de la Chaize étant mort en 1709. le Pere le Tellier fut nommé Confeſſeur du Roi, & Académicien Honoraire de cette Académie. Il eſt mort à la Fléche le ſecond du mois de Septembre dernier, âgé de ſoixante & ſeize ans.

CATALOGUE DES OUVRAGES du P. LE TELLIER.

1°. *Réponses aux principales raisons de la nouvelle Défense du Nouveau Testament de Mons.* Roüen, 1672. in-8°.

2°. *Avis importans & nécessaires aux personnes qui lisent les Traductions Françoises des saintes Ecritures, & particuliérement celle du Nouveau Testament, imprimée à Mons.* Lyon, 1675. in-8°.

3°. *Q. Curtius ad usum Delphini.* Parisiis, 1678. in-4°. réimprimé depuis à Londres, 1705. in-8°.

4°. *Observations sur la nouvelle Défense de la Version Françoise du Nouveau Testament, imprimée à Mons.* Roüen, 1684. in-8°.

5°. *Défense des nouveaux Chrétiens, & des Missionnaires de la Chine, du Japon, & des Indes, contre deux Livres intitulez,*

la Morale Pratique des Jésuites, & l'Esprit de M. Arnauld. *Paris*, 1687. *in-12.*
La même, seconde Edition, avec une *Réponse à quelques plaintes contre cette Défense*, & une *Addition* sur la Prophétie de S. Hildegarde. Paris, 1688. in-12.

6°. *Lettre à M. l'Abbé Brisacier sur la révocation qu'il avoit faite de son Approbation donnée au Livre de la Défense des nouveaux Chrétiens.* 1690. in-12.

7°. *Défense des nouveaux Chrétiens & des Missionnaires, &c.* Seconde partie, Paris, 1699. in-12.

8°. *Réflexions sur le Libelle intitulé*, Véritables sentimens des Jésuites touchant le Péché Philosophique. 1691. in-12.

9°. *L'Erreur du Péché Philosophique combattue par les Jésuites.* Liége, 1691. in-12.

10°. *Avis à M. Arnauld sur sa IVe. Dénonciation, & sur la nouvelle Censure de ses Erreurs, qui viennent encore d'é-*

tre condamnées à Rome. 1691. in-12.

11°. *Lettre pour servir de Réponse aux Remarques sur la Lettre du Pere de* VAUDRIPONT, *Jésuite.* 1693. in-12.

12°. *Recueil Historique des Bulles & Constitutions, Brefs, Décrets & autres Actes concernant les Erreurs de ces deux derniers Siécles, tant dans les Matiéres de la Foi, que dans celles des Mœurs, depuis le saint Concile de Trente.* Mons. (*Rouen.*) 1697. & 1710. in-8°.

13°. *Défense du Mandement de M. l'Evêque d'Arras, du 30. Décembre* 1677. Cologne. (*Paris.*) 1698. in-16.

14°. *Le P. Quesnel hérétique dans ses Réflexions sur le Nouveau Testament.* 1705. in-12.

15°. Diverses *Homélies du Pape Clément XI.* traduites en François, & imprimées en différens Volumes des Mémoires ou Journaux de Trévoux.

16°. Le P. le Tellier a contribué, conjointement avec le P. Pierre Besnier, à la

Traduction du *Nouveau Testament*, faite par le *P. Bouhours*, & imprimée à Paris en deux Volumes in-12. dont le premier Tome parut en 1697. & le second en 1703.

Il avoit été choisi pour continuer les *Dogmes Théologiques du P. Petau*; il s'attacha au Traité de la Pénitence, qui est achevé, mais non encore imprimé.



ELOGE

DE M. SIMON.

JEAN-FRANÇOIS SIMON naquit à Paris sur la fin de l'année 1654. & fut le dernier des enfans de Jean Simon, Chirurgien estimé dans la pratique de son Art, quoiqu'il parût être l'homme du monde le plus doux, & presque le plus timide. Le fils dont nous parlons, fut élevé avec soin, parce qu'on reconnut d'abord ses heureuses dispositions, & que d'ailleurs il ressembloit singuliérement à son pere, surtout pour la douceur, qui a de même toujours fait son principal caractére; car, pour ce qui est de cet extérieur timide, qui déprime souvent les plus

1720. Assemblée publique d'après la S. Martin.

rares qualités, il l'avoit sçû chang
en un air de modestie, capable d
donner de l'éclat aux moindres t
lents.

Il fit une partie de ses Classes a
Collége de Navarre, & l'autre a
Collége du Plessis; & comme on l'
voit destiné à l'état Ecclésiastique
il ajoûta à l'étude ordinaire des Hu
manités & de la Philosophie, u
cours de Théologie, & un autre d
Droit-Canon, dont il reçut le Bo
net de Docteur, n'ayant pas enco
trente ans.

Ce fut à peu près en ce tems-là
c'est-à-dire, en 1684. qu'il eut l'
vantage d'être connu de M. le P
letier de Souzy, & qu'il fut charg
de l'instruction de M. le Peletier d
Forts son fils. Le Public rend tro
de justice au discernement d'un t
Pere, & au mérite d'un tel Eléve
pou

pour nous permettre de l'arrêter longtems ſur cette partie de l'Eloge de M. Simon ; c'eſt y mettre le comble que de rapporter qu'après qu'il eût rendu aux eſpérances de cette Maiſon le dépôt qu'elle lui avoit confié, il entra avec le même ſuccès dans une carriére toute oppoſée, ſous les yeux de M. le Peletier le pere, qui en fit ſon Sécretaire, & ſous qui il ſe forma ſi promptement aux affaires, qu'au bout de quelques années il fut en état d'exercer la Commiſſion de Contrôleur des Fortifications. Dans cette place il fit ſouvent uſage d'un talent ſingulier qu'il tenoit encore de ſon pere, & qu'il n'avoit jamais regardé que comme un ſimple amuſement. C'étoit l'art de chiffrer & déchiffrer, où il étoit fort habile, quoiqu'il n'y admît point de régle ſupérieure à

une eſpéce d'inſtinct & à une certaine ſagacité naturelle.

Le nouveau genre d'occupations, qui ſembloit devoir peu à peu éteindre en lui le goût des Belles-Lettres, fut au contraire ce qui l'y entretint davantage, & qui le prépara en quelque ſorte pour cette Académie. Et premiérement, il eſt aiſé de comprendre que travaillant ſans ceſſe avec une perſonne de l'eſprit le plus juſte & le plus orné, il étoit naturel qu'il profitât infiniment de ce commerce : mais il arrivoit encore que les Ingénieurs François répandus en divers endroits du Royaume, & même des Pays Etrangers, ne manquoient point, pour faire leur cour au Miniſtre de leur département, de lui envoyer d'exactes Relations de toutes les ſingularités des lieux où ils étoient, des veſtiges

d'antiquités que l'on y remarquoit, & des monuments qui s'y trouvoient; ce qui leur attiroit de sçavantes réponses, que M. Simon ébauchoit ordinairement, & qui recevoient ensuite leur derniére perfection par l'organe du Maître. Il étoit de même communément chargé de travailler aux Inscriptions que l'on demandoit pour mettre sur les nouvelles Portes,& autres ouvrages que l'on construisoit dans les Villes ou Citadelles des Frontiéres & de la plûpart des Colonies. On s'adressoit aussi souvent à lui pour les Devises des Jettons de l'Ordinaire & de l'Extraordinaire des Guerres: ainsi, chaque pas le raprochoit insensiblement de nous; & quand il plut au Roi de le nommer entre les Sujets dont Sa Majesté augmenta cette Compagnie en 1701. il se trouva

tout d'un coup exercé aux travaux communs ; & dans une même année (en 1705.) il passa de la Classe des Eléves, où il étoit entré, à la Classe des Associez, & enfin à celle des Pensionnaires.

On trouve dans les Mémoires que l'Académie publia il y a deux ans, plusieurs Piéces de M. Simon, qui ont dû donner une idée avantageuse de son stile, de son érudition, & même de son caractére. Telles sont celles où il explique le systême des Anciens sur les Présages, & leurs idées sur l'état des ames après la mort ; celles où il traite des Jeux de hazard & des acclamations en usage parmi eux, des Temples de l'ancienne Rome, & de la Politesse de ses Citoyens. La suite de ces mêmes Mémoires, que l'on imprime actuellement, en contiendra à peu

près un pareil nombre, qui ne paroîtront pas moins intéressantes, comme son Traité des Asyles, & celui de l'Hospitalité, ses Dissertations sur la Musique des Anciens, sur les Dévouemens des Romains, sur leurs Alliances & leurs Traités de Paix.

M. Simon ne se piquoit pas de prendre uniquement pour objet de ses recherches ces petits sujets inconnus, qui n'ont bien souvent rien de singulier que la bizarrerie du choix & du titre; il aimoit beaucoup mieux s'attacher à des matiéres de quelque importance, quoique déja traitées, mais ausquelles il falloit nécessairement prêter de l'ordre, de la clarté, & en quelque sorte un nouveau langage pour les faire entendre. Par-là ses Ouvrages sont devenus de seconds originaux, utiles

non-ſeulement à ceux qui ne ſont pas en état de puiſer dans les ſources Grecques & Latines, mais aux Sçavans même, qui n'ont pas ſouverainement l'art & la patience de dégager ces points de Littérature de l'amas confus de citations obſcures, ſous lequel la plûpart des Critiques des deux derniers ſiécles les ont comme enſevelis.

Il ne ſe bornoit pas non plus à enrichir le François de ces connoiſſances précieuſes, dont juſqu'alors la Langue Latine avoit été ſeule dépoſitaire; il tranſportoit avec la même facilité du François au Latin ce qui lui paroiſſoit digne de la majeſté, de la conſiſtance & de la durée de cette Langue. Telle eſt, par exemple, l'Hiſtoire du feu Roi par Médailles, dont il nous a lû pluſieurs morceaux très-élégamment

traduits. Son goût pour la bonne Latinité, ne se faisoit pas moins sentir dans les Inscriptions qu'il rapportoit à l'Académie, & l'on peut assûrer qu'il réussissoit également dans la Poësie de l'une & de l'autre Langue, n'en eût-on d'autres preuves que le fameux Cantique de Débora, qu'il avoit traduit en Vers Latins & en Vers François, & dont nos Registres font une mention honorable. Mais il excelloit surtout à faire des Devises, ouvrage léger en apparence, & qui cependant pour la précision, la justesse & la vivacité, ne le céde peut-être à aucune autre production de l'esprit.

La douceur & la facilité des moeurs qui relevoient tous ces talents dans la personne de M. Simon, déterminérent M. l'Abbé de Louvois à le choisir en 1712. pour Gar-

de des Médailles du Cabinet du Roi, à la place de M. Oudinet; & comme cette place demandoit alors une résidence continuelle à Versailles, il fut fait Vétéran dans l'Académie, pour laquelle il n'a pas laissé de travailler utilement dans toutes les occasions qui se sont présentées.

Le plus grand changement que le nouvel emploi de M. Simon fit en lui, fut de le débarrasser du petit Collet, qu'il avoit jusques-là porté sans obligation & sans intérêt. Le Roi qui étoit d'habitude, ne voulut point d'Abbé dans cette place, parce qu'il n'y en avoit point eu encore.

M. Simon, qui jouissoit d'une parfaite santé, & qui ne paroissoit pas son âge à beaucoup près, fut frappé de la mort de M. l'Abbé de Louvois; il craignit d'être comme lui attaqué de la pierre, & las de se con-

tenir dans une heureuſe incertitude, il voulut enfin être éclairci de ſon ſort: il mit ordre à ſes affaires domeſtiques, vint à Paris, & ſe fit ſonder. La ſonde confirma ſes ſoupçons, & ce qui fut bien plus malheureux encore, elle le bleſſa ſans doute; car il ſe forma un abſcès dans la veſſie: la fiévre ſurvint, & après quelques redoublemens, elle emporta le malade le dixiéme du mois de Décembre dernier, dans ſa ſoixante-cinquiéme année.



CATALOGUE DES OUVRAGI de M. SIMON.

Il ne nous reste point d'autres Ouvrag de M. Simon que ceux que l'Acadén a publiez en entier dans ses Mémoire ou qu'elle a donnez par extrait da l'Histoire. Les voici par l'ordre des v lumes où ils se trouvent :

1°. *Des Présages.* Dans l'Histoire de l'A cadémie, Tome I. page 54.

2°. *De la Politesse des Romains.* Ibide page 69.

3°. *Des Acclamations.* Ibidem. pag. 11

4°. *Des Jeux de hazard en usage parn les Romains.* Ibidem. page 120.

5°. *Des Temples de l'ancienne Rome.* Il dem. page 199.

6°. *Dissertation sur les Lémures, ou Ames des Morts.* Dans les Mémoires la même Académie. Tome I. page 26

7°. *Des Asyles*. Dans l'Histoire de l'Académie, Tome III. page 37.

8°. *De l'Hospitalité*. Ibidem. page 45.

9°. *De l'origine des Saturnales*. Ibidem. page 56.

10°. *Des Dévouemens des Romains pour la Patrie*. Dans les Mémoires de l'Académie, Tome IV. page 264.

11°. Il a laissé en Manuscrit, une Traduction Latine de l'*Histoire des principaux événements du Régne de Louis le Grand par Médailles*.

12°. *Le Cantique de Débora* traduit en Vers François, & quelques autres Poësies Latines & Françoises.



ELOGE DE M. HENRION.

1720. Assemblée publique d'après la S. Martin.

NICOLAS HENRION, fils d'un honnête Marchand de Troyes en Champagne, y naquit le sixiéme de Décembre 1663. Un de ses oncles, le P. Gotro, Supérieur Général de la Doctrine Chrétienne, prit soin de ses études : il cultiva sur-tout le génie & la disposition qu'il paroissoit avoir pour les Langues Orientales ; & aussi bon Religieux que bon parent, il n'oublia rien pour ménager à l'Ordre les succès de son neveu. Il l'y attira dès l'âge de dix-neuf ans, lui en donna lui-même l'habit, & immédiatement après son Noviciat, il l'envoya

professer à Vitry, puis à Noyers, & ensuite à Avalon.

Il enseignoit la Philosophie & l'Hébreu dans cette derniére Maison, quand il apprit la mort du Général son oncle ; & s'il perdit alors presque toute l'espérance des avantages temporels, qu'on ne néglige pas même dans la Religion, il crut au moins avoir acquis la liberté d'examiner de plus près sa vocation, où déja peut-être il craignoit d'avoir trop aveuglément suivi des impressions étrangéres : il s'en convainquit, se releva de ses engagemens, sortit enfin ; & pour ne plus s'exposer à de pareilles incertitudes sur son état, il se maria en rentrant dans le monde, sans autre fortune que celle qu'il pouvoit espérer de ses talens.

La nécessité qui est industrieuse, ou du moins active, lui fit parcourir

en peu de tems les différentes profeſſions qui pouvoient lui convenir; & après avoir eſſayé de pluſieurs, il choiſit celle d'Avocat, la plus noble, & en même tems la moins chère pour les Aſpirans.

Cependant, comme les fonctions du Palais n'enrichiſſent guéres les nouveaux venûs, le titre d'Avocat, & celui de Docteur en Droit, ſervirent tout au plus à lui attirer un nombre de Penſionnaires & de Répétitions.

Ce genre de vie, qui ne pouvoit ſe ſoûtenir que par l'économie la plus exacte & le travail le plus aſſidu, penſa être abſolument dérangé par la violente paſſion qu'il conçut pour les Médailles, les Pierres gravées, & les autres Monuments ou Curioſités de cette eſpéce; mais il eſt des états où les moindres épreu-

ves ſont ſenſibles. Les premiéres que fit M. Henrion lui apprirent, non-ſeulement à être modéré dans ſes déſirs, mais encore à mettre à profit un goût qui ruine ſi aiſément ceux dont il s'empare avec trop de vivacité. Content donc d'une propriété paſſagére qui lui donnoit toujours les premiers & les plus viſs plaiſirs de la poſſeſſion, il devint habile dans l'art d'en prévenir avantageuſement les dégoûts, & de multiplier ſes connoiſſances par le nombre & le changement de ſes acquiſitions.

Dans le cours de ce commerce, aſſez ordinaire aux curieux d'un certain ordre, M. Henrion acquit tellement la réputation, & ſans doute le mérite de Connoiſſeur, qu'il fut propoſé pour une place d'Eléve dans cette Académie, lors du re-

nouvellement de 1701. Là il trouva Messieurs Vaillant, Galland, & quelques autres Antiquaires, avec qui il eut souvent le plaisir de mesurer ses forces, car il aimoit une dispute utile. Des Dissertations de deux & trois heures de lecture, ne lui coûtoient que l'intervalle d'une séance à l'autre, & ces Dissertations étoient fréquentes: mais sa facilité ne l'éblouissoit nullement sur le point de perfection qu'il auroit souhaité à ses Ouvrages. Car ne pouvant d'ailleurs se résoudre à retoucher long-tems ce qui étoit une fois sorti de ses mains, il aimoit mieux ne le pas livrer aux Régistres de l'Académie; & de là vient qu'il n'y a rien sous son nom dans les Mémoires, & très peu de chose dans l'Histoire que nous venons d'imprimer.

On trouvera de lui, dans les Tomes

mes qui vont paroître, l'ébauche d'un nouveau ſyſtême ſur les Médailles Samaritaines, qui, quoiqu'ainſi formé à la hâte, ſera digne de l'attention des Sçavants.

Les Médailles Juives qui ſont venues juſqu'à nous, & qui portent en caractéres Samaritains le nom de *Simon*, ont toujours paſſé pour être de Simon Machabée, à qui l'Ecriture nous apprend qu'Antiochus le Grand accorda le droit de battre monnoye. M. Henrion changea de ſentiment à la vûe d'une Médaille ſinguliére du Cabinet de M. de Pontcarré, Premier Préſident du Parlement de Rouen. Cette Médaille, qui eſt d'argent, de la même grandeur, du même titre, & du même poids que les Médailles Romaines Impériales, paroît avoir d'abord été marquée au coin de l'Empereur

Trajan, & il y reste encore une partie de l'Inscription de la monnoye de ce Prince. Mais la piéce a été surfrappée & remarquée d'un autre coin, qui en fait une monnoye Juive, toute semblable aux plus anciennes que l'on connoisse en ce genre. On y voit d'un côté une Lyre, avec la Légende ordinaire écrite en caractéres Samaritains, KIROUT IROUSCHLEM, *de la délivrance*, ou *de la liberté de Jérusalem*; & au revers une grappe de raisin, avec le nom de SCHEMOUN, *Simon*.

Enhardi par la singularité de ce monument, il se crut bien fondé à soutenir que les Monnoyes Juives qui portent le nom de Simon, n'étoient point de Simon Machabée, qui vivoit près de trois siécles avant Trajan, & qu'il les falloit toutes rapporter à Simon Barchochébas,

dont la révolte fit tant de bruit sous Hadrien. Il ajoutoit au témoignage précis de la Médaille, que de deux Simons éloignez de trois cens ans l'un de l'autre, les monnoyes du dernier devoient naturellement s'être plutôt conservées que celles du premier. Que nous n'en connoissons point, ni du pere, ni des freres de Simon Machabée, qui, selon toutes les apparences, avoient joui du même droit que lui. Enfin, que les années marquées sur toutes les Médailles frappées au nom de Simon, ne vont que jusqu'à la quatriéme, ce qui a un rapport formel à la durée du régne de Simon Barchochébas; au lieu que Simon Machabée ayant régné huit ans, si ces Médailles étoient de lui, on trouveroit au moins sur quelques-unes des marques de la cinquiéme, de la sixiéme,

de la ſeptiéme, ou de la huitiém
année de ſon régne. Nous mettron
dans un plus grand jour les preuve
de cette opinion, quand nous rap
porterons les réponſes qu'on y
faites.

Il ne ſera pas à beaucoup prè
auſſi facile de donner une juſte idé
de l'immenſe Traité qu'il avoit en
trepris ſur les Poids & les Meſure
des Anciens. Cet Ouvrage, né com
me la plûpart des autres, dans l
chaleur d'une diſpute Académique
étoit depuis douze ou quinze an
l'objet de ſa complaiſance & de ſe
veilles.

Au commencement, il ne s'étoi
propoſé que d'y démontrer les di
vers changemens arrivez dans l
poids & la valeur de la livre Ro
maine, depuis les premiers Rois d
Rome juſqu'aux derniers Empereu

Grecs, & c'eſt ainſi qu'il fut annoncé dans le Supplément du Journal des Sçavants de l'année 1708. Mais le charme & l'importance des découvertes, qui, chaque jour, ſembloient ſe préſenter miraculeuſement à lui, le déterminérent inſenſiblement à embraſſer cette matiére dans toute ſon étendue, dans tous les âges, & chez toutes les Nations.

Pour en donner à l'Académie un avant-goût précieux, il y apporta en 1718. une eſpéce de Table ou d'Echelle chronologique de la différence des tailles humaines, depuis la création du monde juſqu'à la naiſſance de Jeſus-Chriſt.

Dans cette Table, M. Henrion aſſigne à Adam cent vingt-trois pieds neuf pouces de haut, & à Eve cent dix-huit pieds neuf pouces trois quarts, d'où il établit une régle de

proportion entre les tailles masculines & les tailles féminines, en raison de vingt-cinq à vingt-quatre; mais il ravit bien-tôt à la nature cette majestueuse grandeur. Selon lui, Noé avoit déjà vingt pieds de moins qu'Adam. Abraham n'en avoit plus que vingt-sept à vingt-huit. Moyse fut réduit à treize. Hercule à dix. Alexandre le Grand n'en avoit guéres que six. Jules César n'en avoit pas cinq; & quoiqu'il y ait longtems que les grands hommes ne se mesurent plus à la taille, si la Providence n'avoit daigné suspendre les suites d'un si prodigieux abaissement, à peine oserions-nous aujourd'hui nous compter, au moins à cet égard, entre les plus considérables insectes de la terre.

La Géographie tient essentiellement à la taille des hommes; leurs

pas ont toujours été, comme ils sont & seront toujours, la premiére mesure des espaces de longueur qui se trouvent sous leurs pieds; ainsi, M. Henrion joignit une nouvelle Table des dimensions géographiques des premiers Arpenteurs de l'Univers, à celle des tailles humaines dont nous venons de parler; & ces deux Tables, qui ont un merveilleux rapport entr'elles, sont probablement tout ce qu'on verra jamais des trois ou quatre volumes *in-folio*, dont il nous flattoit.

La modestie de M. Henrion avoit long-tems caché, même à ses Confréres, la source de ces découvertes étonnantes: c'étoit la connoissance des Langues Orientales, ausquelles il s'étoit appliqué dés sa plus tendre jeunesse, & dont la moindre teinture donne si souvent un grand air

d'érudition. Aussi ceux qui s'en prévaloient le plus, surpris de le voir nommé en 1705. à une Chaire de Professeur Royal en Langue Syriaque, firent mettre dans des nouvelles Littéraires, qu'il avoit été choisi pour apprendre le Syriaque au Collége Royal, abusant malignement du terme d'*apprendre*, qui dans notre Langue est quelquefois synonyme avec celui d'*enseigner* : mais la maniére dont il s'en acquitta, leva bien-tôt tout l'équivoque de cette expression.

Il auroit de même été fort naturel de penser que les Exercices de l'Académie, ceux du Collége Royal, & les soins domestiques, avoient fait abandonner à M. Henrion l'étude fonciére du Droit, à laquelle il s'étoit d'abord destiné ; cependant on le vit plusieurs fois sur les rangs

pour une place d'Agrégé à la Faculté, qu'il obtint enfin en 1710. par la voie de la diſpute, & par le ſuffrage unanime des premiers Magiſtrats.

Alors, l'Académie n'héſita pas à ſacrifier ſes avantages particuliers à l'intérêt public. M. Henrion, qui juſques-là étoit tranquillement reſté dans la Claſſe des Eléves, fut fait Aſſocié, & Aſſocié Vétéran, c'eſt-à-dire, ſans aucune obligation de contribuer aux travaux communs; mais il n'uſa de cette honorable diſpenſe que par rapport à une aſſiduité dont il n'étoit plus le maître. Du reſte, ſes nouvelles occupations furent ſi peu capables de l'emporter ſur ſon amour pour les Lettres, & ſur l'envie qu'il avoit d'achever ſon Traité favori, qu'on prétend que ſa derniére maladie, qui n'a duré que

cinq ou ſix jours, fut cauſée par un épuiſement de travail ſur cet Ouvrage. Il mourut le vingt-quatriéme de Juin dernier dans ſa cinquante-ſeptiéme année.



CATALOGUE DES OUVRAGES de M. HENRION.

1°. *Sur les Médailles Samaritaines qui portent le nom de* SIMON. Dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres. Tome III. pag. 198.

2°. *Table Chronologique ſur la diférence des Tailles humaines, depuis la Création du Monde juſqu'à la Naiſſance de Jeſus-Chriſt.* Gravée au Burin par Berey en une feuille *in-folio.*

3°. *Clef de la Table des Meſures droites de Philétaire & de Héron, évaluées en parties Euthymétriques primordiales, & en particules des Anciens Druïdes, Gaulois, &c.* Gravé par le même en une feuille *in-folio.*

4°. Il a laiſſé en Manuſcrit un Traité fort avancé ſur les Poids & Meſures des Anciens.

ELOGE
DE M. L'ABBE'
RENAUDOT.

1721. Assemblée publique d'après Pâques.

EUSEBE RENAUDOT naquit à Paris le vingtiéme de Juillet 1646. & fut l'aîné de quatorze fréres ou sœurs, dont le pere, après avoir acquis beaucoup de réputation dans son Art, mourut en 1679. Premier Médecin de feu Monseigneur.

Le fils dont nous parlons, entra à l'âge de onze ans au Collége des Jésuites, où il fit ses Humanités sous un P. Darot, qu'il n'a que très-peu survêcu, mais avec qui il a toujours conservé de si grandes liaisons d'es-

time & d'amitié, qu'ils se voyoient, au moins une fois la semaine; circonstance d'autant plus singuliére, que c'étoit peut-être le seul Jésuite qu'il vît.

Il passa au Collége d'Harcourt pour y faire sa Philosophie, dont il soûtint publiquement des Théses en Grec & en Latin, qui firent beaucoup d'honneur au Collége & à l'Ecolier.

On croit que l'envie de pousser ses Etudes bien au-delà du terme qu'y mettent ordinairement les gens du monde, fut le seul motif qui l'engagea pour lors à prendre l'habit Ecclésiastique; car jamais il ne songea ni à entrer plus avant dans les Ordres, ni à prendre des degrés en Sorbonne, ni même à se charger d'aucun Bénéfice.

Il se livra donc par choix & par

goût à l'étude de la Théologie la plus profonde, où, peu content de suivre les sentiers communs de l'Ecole, il se jetta d'abord dans la connoissance des Langues Orientales, & non-seulement des Langues Meres, si nécessaires à l'intelligence du Texte sacré, mais encore des secondes & derniéres Langues, qui prêtent sans cesse aux vérités primordiales l'utile secours de la Tradition.

Les avantages qu'il s'étoit proposé d'en tirer, passérent bien-tôt ses espérances.

M. Arnauld travailloit au Traité de la Perpétuité de la Foi sur l'Eucharistie; & comme on n'avoit encore en France aucune notion exacte de la croyance des Eglises d'Orient sur ce Mystére, ce n'avoit guéres été que par des préjugés dignes

de la bonne cauſe, que dans les deux premiers volumes, l'Auteur avoit joint aux argumens ordinaires de la preſcription, celui de la conformité des ſentimens de l'Egliſe Catholique avec les Communions qui s'étoient ſéparées d'Elle depuis huit, douze & treize cens ans : tandis que les Calviniſtes de leur côté, ſoûtenoient avec une hardieſſe capable d'en impoſer, que tout l'Orient penſoit comme eux à cet égard.

M. de Pompone, neveu de M. Arnauld, & Sécrétaire d'Etat des Affaires Etrangéres, écrivit à M. de Nointel, Ambaſſadeur de France à Conſtantinople, de raſſembler ſur ce point le plus d'atteſtations qu'il pourroit des Egliſes d'Orient, conformes à la croyance de l'Egliſe Romaine. Les ordres du Miniſtre furent bien exécutez, l'Ambaſſadeur

recueillit, & envoya un grand nombre d'atteſtations telles qu'on les demandoit ; mais comme elles étoient preſque toutes en différentes Langues, il falloit pour rendre cette moiſſon utile à l'Egliſe, trouver quelqu'un qui fût capable de les traduire, & qui pût répondre de la fidélité de ſes traductions.

M. l'Abbé Renaudot, qui avoit à peine vingt-cinq ans, fut le ſeul qui oſa l'entreprendre ; il le fit avec ſuccès. Ces atteſtations traduites en Latin, & ſoutenues par l'autorité de divers Manuſcrits des mêmes Langues, parurent dans le troiſiéme volume de la Perpétuité de la Foi, où M. Arnauld rendit au zèle & à la capacité du Traducteur ce témoignage à jamais mémorable.

„ Ce ſeroit, dit M. Arnauld dans ſa „ Préface, tout-à-fait manquer à la „ reconnoiſſance

» reconnoissance & à la justice, que
» de ne pas rendre un témoigna-
» ge public de l'obligation qu'on a
» à celui qui a rendu ces actes uti-
» les à l'Eglise par la traduction
» qu'il en a faite, & la peine qu'il
» a prise d'extraire lui-même des Li-
» vres Orientaux tous les passages
» qui sont rapportez dans cet Ou-
» vrage. C'est M. l'Abbé Renaudot,
» dont la modestie ne permet pas
» d'en dire davantage: mais la di-
» versité de ces actes, & des Livres
» dont ces extraits ont été tirez, qui
» sont écrits les uns en Grec vul-
» gaire, les autres en Arabe, les au-
» tres en Syriaque, les autres en
» Copte, les autres en Ethiopien,
» font assez connoître l'intelligence
» extraordinaire qu'il a de toutes ces
» Langues.

Un service de cette importance

rendu à la Religion même, lia intimement M. l'Abbé Renaudot, tout jeune encore, à M. Arnauld & à M. Nicole, déja couverts d'un grand nom; ils déposérent ensemble à l'Abbaye saint Germain des Prez, les originaux & les traductions de ces actes venus du Levant; & on les y conserve avec soin.

Cependant, le Livre de M. Arnauld ne demeura pas sans réplique: le Ministre Claude lui opposa des attestations toutes contraires, mais tirées pour la plûpart des Relations de différens Voyageurs, dont on connoît assez les droits sur la vérité; quelques-unes alloient jusqu'à assûrer, que les Prêtres de ces Eglises d'Orient, que nous tenions pour être d'une créance conforme à la nôtre, ne rendoient à l'Eucharistie aucun culte extérieur; & que ne la

regardant que comme du pain commun, ils la conservoient fort indécemment dans un sac attaché derriére la porte de leur chambre, d'où ils en tiroient des morceaux, qui se distribuoient indifféremment à ceux qui venoient en demander pour les malades.

Les disgraces & la mort de M. Arnauld interrompirent le cours de cette dispute ; & le silence des Catholiques donna pour quelque tems un air spécieux aux frivoles raisonnemens des Calvinistes. M. l'Abbé Renaudot se promit bien de ne les en pas laisser jouir impunément, de démontrer, que tant pour le fond du Dogme, que pour le culte extérieur, la croyance des Eglises Orientales sur l'Eucharistie, ne différoit point de celle de l'Eglise Latine, & d'étendre ensuite de semblables re-

cherches ſur tous les Sacrements. Mais ſon averſion naturelle pour la diſpute, auroit peut-être retenu juſqu'à ſa mort ſes Ouvrages dans ſon Cabinet, ſans un événement que la Providence prépara en quelque ſorte pour en hâter l'impreſſion.

Un Prêtre apoſtat, réfugié en Hollande depuis pluſieurs années, vint à Paris en 1706. & feignant de vouloir rentrer dans le ſein de l'Egliſe, il s'aſſûra des protections reſpectables, & un libre accès à la Bibliothéque du Roi. Là, ſous prétexte de s'inſtruire de plus en plus, il parcouroit tous les jours en liberté ces Manuſcrits précieux, que les Hérétiques mêmes, mettent au nombre des titres de la Religion. Il en mutila pluſieurs, & vola entr'autres l'original d'un Synode de Jéruſalem, tenu en 1672. ſous le Patriarche

Dosithée, contre les erreurs des Protestans. Se croyant alors chargé du *Palladium* de l'Eglise Romaine, il repassa promptement en Hollande, & annonça son retour par la publication d'un Livre intitulé : *Monuments authentiques de la Religion des Grecs, & de la fausseté des Confessions de foi des Chrétiens Orientaux produites par les Docteurs & les Prélats de France.*

Ce Livre tissu de calomnies atroces, de raisonnemens absurdes, & de bévuës grossiéres, parut à la fin de l'année 1708. & quoiqu'il pût se détruire par lui-même dans l'esprit des personnes sensées, il excita tellement l'indignation de M. l'Abbé Renaudot, que dès le commencement de l'année suivante, il réfuta ces prétendus monumens authentiques par une *Défense de la*

Perpétuité de la Foi; où il joignit à la ſolidité de la doctrine & des preuves, un détail étonnant de tout ce qui s'étoit paſſé ſous Cyrille Lucar, Patriarche d'Alexandrie & puis de Conſtantinople, quand il avoit voulu introduire une eſpéce de Calviniſme dans l'Egliſe Grecque.

Le faux Proſélyte demeura muet à la vûe d'une réponſe, qui découvroit également ſon ignorance & ſa mauvaiſe foi. Les Etats Généraux accordérent aux inſtances du Roi, la reſtitution du larcin qu'il avoit eſſayé de conſacrer, en le dépoſant dans la Bibliothéque de Leyde; & le Public ne ſera pas fâché d'apprendre, que nous avons eû nous-mêmes le bonheur de retirer depuis peu de ſes mains, preſque tout ce qui lui reſtoit de cette expédition ſacrilége.

Dans la même année 1709.

M. l'Abbé Renaudot publia ſur la même matiére un Recueil de Piéces importantes, dont on n'avoit encore vû que des fragmens, qu'il avoit autrefois communiquez à M. Simon, pour répondre au Docteur Smith, qui s'étoit déja efforcé de prouver que les ſentimens particuliers de Cyrille Lucar ſur l'Euchariſtie, étoient communs à tous les Grecs.

Les principales Piéces de ce Recueil ſont deux Homélies de George Scholarius, plus connu dans la ſuite ſous le nom de Gennadius, où ce Patriarche de Conſtantinople parle de la Tranſſubſtantiation dans les termes les plus relevez, & en même tems les plus orthodoxes.

Deux Lettres de Mélécius Piga, Patriarche d'Alexandrie, viennent enſuite, & confirment par leurs expreſſions celles de Gennadius, qui

le font encore par deux Ecrits célé
bres, l'un de Méléce Syrigus, &
l'autre de Nectaire Patriarche d
Jérusalem.

A la Traduction de ces Piéce
originales, M. l'Abbé Renaud
joignit des Notes & de sçavante
Dissertations, pour faire mieux con
noître la personne, le mérite & l
caractére de chaque acteur. Il y éta
blit entr'autres, que George Scho
larius, ou Gennade, dont le célé
bre Leo Allatius a fait deux per
sonnages différens, n'est cependant
que le même homme, qui ayant
accompagné Jean Paléologue à
Concile de Florence, y parut trè
disposé à la réunion des deux Egl
ses; mais qui de retour dans so
pays, & excité par son ami Marc
Métropolitain d'Ephèse, devin
comme lui un très ardent Schisma
tique.

Le zèle de M. l'Abbé Renaudot ne se borna pas là : l'Ouvrage de M. Arnauld sur la Perpétuité de la Foi, n'étoit pas encore complet ni hors d'insulte ; pour le porter à ce point de perfection, il y ajoûta en 1711. un quatriéme Volume, & un cinquiéme en 1713.

Dans l'un, il achéve de détruire tout ce que les Protestans avoient imaginé, pour faire soupçonner les Grecs d'être Sacramentaires. On y voit quantité de Professions de foi imprimées par ces mêmes Grecs dans leur pays, en Moldavie & en Walaquie, aux dépens des Hospodars si attachez à leur Religion ; & ces Professions de foi sont encore éclaircies par un nombre infini de Passages des Ecrivains les plus distinguez des autres Communions chrétiennes de l'Orient, Nestoriens,

Jacobites, Cophtes & Abyſſins; qui tous enſeignent & profeſſent comme nous le Dogme de l'Euchariſtie.

Dans le Volume ſuivant, il obſerve la même méthode à l'égard des autres Sacrements de l'Egliſe; il prouve d'abord que leur nombre de ſept ſe trouve établi par le conſentement unanime de toutes ces différentes communions; il traite enſuite de chacun en particulier, à l'exception de celui de l'Euchariſtie, dont il avoit ſuffiſamment parlé; & termine ſon Ouvrage par de profondes réflexions ſur le culte des Saints & des Images, ſur la Tradition, ſur les Verſions Orientales de la Bible, ſur l'uſage de la priére pour les Morts, & par un jugement des principaux Auteurs qui ont écrit ſur ces matiéres.

L'exécution de ce dessein avoit engagé M. l'Abbé Renaudot à lire & à extraire un si grand nombre de Manuscrits Orientaux de tout genre, qu'il se trouva en état de publier ; l'année même qu'il donna son cinquiéme Volume de la Perpétuité de la Foi, une Histoire Latine des Patriarches d'Alexandrie depuis saint Marc jusqu'à la fin du treiziéme siécle, avec un Catalogue de leurs Successeurs ; des Collections historiques sur les affaires Ecclésiastiques des Jacobites du Patriarchat d'Antioche, de l'Ethiopie, de la Nubie & de l'Arménie ; & un abrégé de l'Histoire Mahométane, pour servir d'éclaircissement aux affaires d'Egypte.

C'est de la même source & de la même main que le Public reçut encore en 1716. le plus ample Re-

cueil qui ait jamais été fait des Liturgies Orientales, à l'uſage des Cophtes, des Jacobites, des Melchites de Syrie, & des Neſtoriens. M. l'Abbé Renaudot ne les avoit pas recherchées & traduites par un ſimple eſprit de curioſité ou d'amuſement, mais comme des preuves de tout ce qui avoit été avancé dans les Livres de la Perpétuité de la Foi, du ſentiment général de tant d'Egliſes différentes ſur la préſence réelle. Pour rendre ces preuves plus ſenſibles & d'un plus grand uſage, il y joignit des Diſſertations, ſur l'origine & l'autorité des Liturgies Orientales, ſur celles de l'Egliſe d'Alexandrie en particulier, & ſur la Langue des Cophtes, qui juſques-là avoit inutilement épuiſé les conjectures du P. Kirker, de Voſſius & de quelques autres Sçavants.

La néceſſité de réfuter leurs opinions, & en particulier l'Hiſtoire d'Ethiopie de M. Ludolf, attira à M. l'Abbé Renaudot dans un Journal littéraire de Hollande une petite Critique anonyme, que nous aurions pû, ſans infidélité, paſſer ſous ſilence, ſi M. l'Abbé Renaudot n'y avoit lui-même fait une Réponſe, où il juſtifie ſes premiéres remarques par de nouvelles obſervations, plus eſſentielles encore à certains égards, & qu'il n'avoit négligées que pour ſe moins éloigner de ſon objet principal.

La ſuite des affaires de l'Egliſe, où M. l'Abbé Renaudot a eû tant de part, nous a empêché juſqu'ici de le répréſenter ſous une autre idée que ſous celle d'un profond Théologien, d'une eſpéce d'Apôtre ou de Miſſionnaire de Cabinet, à qui Dieu

accorde encore le don des Langues, pour rappeller à la pureté de ſon Evangile les Chrétiens épars ſur la terre. Les autres circonſtances de ſa vie y découvriront un excellent Académicien, un parfaitement honnête homme.

L'emploi de premier Médecin que ſon pere exerçoit auprès de Monſeigneur, l'avoit produit de bonne heure à la Cour, où il avoit acquis une politeſſe & une facilité qui accompagnent rarement les études ſérieuſes. M. le Duc de Montauſier, & M. l'Evêque de Meaux lui accordérent leur eſtime dès qu'ils le connurent. M. Colbert, M. de Seignelay, & M. de Croiſſy l'honorérent d'une amitié ſinguliére : le grand Condé, les deux Princes de Conty ſes Neveux, lui donnérent leur confiance, l'admirent à leur fa-

miliarité ; & le Roi trouva bon que ses Ministres lui communiquassent certaines affaires, & lûssent ses Mémoires au Conseil.

En 1689. l'Académie Françoise le choisit pour y remplacer M. Doujat ; & deux ans après, il succéda dans celle-ci à M. Quinault.

En 1700. il accompagna à Rome M. le Cardinal de Noailles, & entra avec lui dans le Conclave, où il lui fut d'une très grande utilité, de même qu'aux autres Cardinaux François. Clément XI, homme de Lettres, prévenu depuis longtems sur le mérite de M. l'Abbé Renaudot, lui donna, dès les premiers jours de son Pontificat, des marques publiques de sa considération ; il l'engagea à rester à Rome sept ou huit mois encore après le départ du Cardinal. Outre les Audiences réglées

qu'il avoit au Palais, Sa Sainteté ordonna qu'il y fût admis toutes les fois qu'il se présenteroit ; grace des plus distinguées, & qui n'avoit encore été accordée à aucun François. Le Pape lui en demanda une à son tour, & l'obtint avec peine ; ce fut d'accepter de sa main un Prieuré vacant à sa nomination en Bretagne, pays d'obédience : M. l'Abbé Renaudot s'en défendoit vivement sur le plan de vie qu'il s'étoit fait. L'empressement du Saint Pere, la modicité du revenu, & l'espéce d'ordre qu'il voulut encore avoir par écrit du Cardinal de Noailles son Evêque, vainquirent enfin sa délicatesse sur l'acceptation de ce Bénéfice.

Il partit de Rome ; & le Grand Duc ayant sçû qu'il prenoit la route de Florence, envoya fort loin au-devant

devant de lui, le retint un mois entier dans ſon Palais, applaudit à l'Académie de la Cruſca qui l'aggrégea à ſon Corps, & après l'avoir chargé de riches préſens de Littérature, il lui donna des Felouques pour le ramener à Marſeille.

A ſon retour en France, il ne ſe reſſouvint des honneurs dont on l'avoit comblé en Italie, que pour en marquer ſa reconnoiſſance à ceux de qui il les avoit reçûs; il s'en acquitta envers le Pape par la dédicace du quatriéme Volume de la Perpétuité de la Foi, & envers le Grand Duc par celle de l'Hiſtoire des Patriarches d'Alexandrie.

L'Académie éprouva un grand changement pendant l'abſence de M. l'Abbé Renaudot; quand il partit, elle n'étoit encore compoſée que de huit perſonnes, dont les

lations des Indes & de la Chine, de deux Voyageurs Mahométans qui y allérent dans le neuviéme siécle. Après les avoir traduites de l'Arabe, & les avoir tirées de l'injuste obscurité où elles étoient restées depuis plus de huit cens ans, il y ajoûta une Préface historique, des Notes & des Dissertations sur les Mœurs, la Police, la Philosophie, les Antiquités & la Religion des Chinois. Il s'attache surtout à y détruire la haute idée qu'on a, selon lui, très gratuitement conçûe de cette Nation; il ne lui reconnoît, avec ses anciens Voyageurs, aucune supériorité dans les Sciences humaines, & en général, très peu d'esprit, ailleurs qu'au bout des doigts.

Dans l'article de la Religion, il traite fort au long du Christianisme porté à la Chine dès le septiéme sié-

cle par les Neſtoriens de la Perſe, à qui il attribue la fameuſe Inſcription qu'on trouva en 1625. à Sigan-ſu, Ville de la Province de Xenſi. Sa conjecture s'établit principalement, ſur ce que cette Inſcription contient en Langue Chinoiſe une Confeſſion de Foi à la Neſtorienne, & que les mots qu'on y a employez pour exprimer les noms de Dieu & de Jeſus-Chriſt, ſont des mots Syriaques, écrits ſeulement en caractéres Chinois; cette derniére Langue ne fourniſſant par elle-même aucun terme propre pour les exprimer.

Le Public auroit quelque raiſon d'être ſurpris, ſi dans cette longue énumération des Ouvrages de M. l'Abbé Renaudot, nous pouvions oublier celui par lequel il eſt ſans doute le plus connu à la multitude, je veux dire les Gazettes, cette eſ-

péce de Berceau de la Vérité, où reçûe au moment de sa naissance, elle prend des forces pour faire en peu de tems le tour du monde entier; où une simple & fidelle narration des faits, ne l'enlevant point au commun des hommes, la rend plus estimable aux sages, aux habiles, & la soutiendra toujours contre les ornements qui la défigurent ou qui la décréditent dans la plûpart des autres Livres. Elles doivent leur établissement à Théophraste Renaudot son ayeul, qui, en 1631. en fit agréer le projet au Cardinal de Richelieu. Le feu Roi en accorda successivement le privilége au fils & au petit-fils de Théophraste, & M. le Duc d'Orléans le transmit en 1716. à titre de survivance, à M. de Verneuil, Sécretaire du Cabinet, neveu & digne héritier de M. l'Abbé Re-

naudot, qui mourut le premier de Septembre 1720. épuisé par de violens accès de colique & de fiévre, qu'il avoit méprisez, & même cachez dans les commencemens.

Il étoit d'un jugement net & solide ; sa critique étoit sûre, exacte ; & d'un tour aisé & naturel, quoique méthodique & pressante.

L'austérité de ses moeurs, loin de le séquestrer de la société civile, ne servoit qu'à le rendre plus cher & plus desiré dans celle des gens capables & vertueux. Il ne se défendoit pas d'y être le fléau des esprits forts, des esprits vains, & des hypocrites ; parce qu'il croyoit qu'il étoit du bien public de leur ôter le masque : & personne n'étoit plus heureux à leur appliquer, à chacun dans son espéce, ces qualifications, ces épithétes uniques, qui peignent les

caractéres d'après nature, & qui chargent toujours le ridicule d'un surnom redoutable.

Dans le commerce de l'amitié, il étoit d'une tendresse & d'une fidélité si peu communes, que la prospérité ou les disgraces de ses amis étoient devenues la mesure de son repos & de sa santé.

Sa piété si marquée dans ses Ouvrages, l'étoit encore bien plus dans sa conduite. Il avoit d'abord eu un appartement à S. Denis, & puis à S. Germain des Prez, où, suivant les Saisons, il se retiroit le samedi & la veille de toutes les grandes Fêtes, pour y assister avec les Religieux aux Offices du jour & de la nuit. Tous les mois, on distribuoit chez lui des aûmônes considérables, & personnellement, il ne refusoit jamais un pauvre, ni ne le laissoit

aller sans lui avoir donné ces instructions & ces avis, que les malheureux reçoivent communément si mal, de tout autre que de celui qui soulage leur misére.

Il a laissé aux Bénédictins de l'Abbaye de S. Germain des Prez sa Bibliothéque, qui étoit de huit à neuf mille Volumes, avec ses Ouvrages Manuscrits, dont le nombre passe de beaucoup celui des Imprimez. Ils sont presque tous de la même érudition Orientale & Apostolique, & la plûpart tellement méditez qu'il n'y a pas une seule rature. Il est à souhaiter que ses Légataires usent de la liberté qu'il leur a donnée, de les rendre publics.



CATALOGUE DES OUVRAGES DE M. L'ABBE' RENAUDOT.

1°. *La Traduction Latine des Attestations des Eglises d'Orient touchant leur créance sur l'Eucharistie.* Dans le Tome III. de la *Perpétuité de la Foi de l'Eglise sur l'Eucharistie.* Paris, 1674. in-4°.

2°. *Discours prononcé lorsqu'il fut reçû à l'Académie Françoise* à la place de M. Doujat. Paris, 1689. *in*-4°. & dans les Recueils de l'Académie.

3°. *Défense de la Perpétuité de la Foi, contre les calomnies & les faussetés du Livre intitulé : Monumens authentiques de la Religion des Grecs.* Paris, 1708. in-8°.

4°. *Gennadii Patriarchæ Constantinopolitani Homiliæ de Sacramento Eucharistiæ; Meletii Alexandrini, Nectarii Hierosolymitani, Meletii Syrigi, & alio-*

rum de eodem argumento opuscula græcè & latinè; seu Appendix ad Acta quæ circà Græcorum de Transsubstantiatione fidem relata sunt in opere de Perpetuitate fidei, &c. *Eusebius Renaudotius ex codicibus MSS. edidit, latinè vertit dissertationes & observationes adjecit.* Parisiis, 1709. in-4°.

5°. *La Perpétuité de la Foi de l'Eglise, touchant l'Eucharistie, &c.* Tomes IV. & V. Paris, 1711. & 1713. in-4°.

6°. *Historia Patriarcharum Alexandrinorum Jacobitarum, à Divo Marco usque ad finem sæculi* XIII. Parisiis, 1713. in-4°.

7°. *Liturgiarum Orientalium Collectio.* Ibidem, 1716. 2. vol. in-4°.

8°. *Défense de l'Histoire des Patriarches d'Alexandrie, & de la Collection des Liturgies Orientales, contre un Ecrit intitulé:* Défense de la Mémoire de M. Ludolf. Paris, 1717. in-12.

9°. *Anciennes Relations des Indes & de la*

Chine, de deux Voyageurs Mahométans qui y allérent dans le neuviéme siécle, traduites de l'Arabe, avec des Remarques sur les principaux endroits de ces Relations. Ibidem, 1718. in-8°.

10°. *Lettre à M. Dacier sur les Versions Syriaques & Arabes des Oeuvres d'Hippocrate.* Cette Lettre est imprimée dans la Traduction de quelques *Ouvrages d'Hippocrate*, donnée par M. Dacier; elle se trouve aussi en Latin dans la *Bibliothéque Grecque d'Albert Fabricius*, Tome I.

11°. *De Barbaricis Aristotelis Librorum versionibus, Disquisitio ad Antonium Mariam Salvinium.* Dans la même Bibliothéque Grecque de *Fabricius*. Tome XII.

12°. *Jugement sur le Dictionnaire de Bayle.* Rotterdam, 1697. in-4°. Edition où l'on a mis des Remarques & autres Piéces contre ce *Jugement.*

13°. *Mémoire sur la Validité des Ordina-*

tions des Anglois. Dans le Livre de l'Abbé Goulde, intitulé : *La véritable croyance de l'Eglise Catholique.* Paris, 1720. in-12. Et dans la premiére partie de la *Dissertation du P. le Courrayer sur la Validité des Ordinations des Anglois.* Bruxelles, 1723. 2. vol. in-8°.

14°. *De l'Origine de la Sphére.* Dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, Tome. I. p. 1.

15°. Deux *Mémoires sur l'Origine des Lettres Grecques.* Ibidem, Tome II. p. 246. 265.

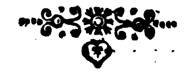
16°. *Eclaircissement sur les explications que les Anglois ont données de quelques Inscriptions de Palmyre; & des Remarques sur une qui se trouve à Héliopolis de Syrie, appellée communément Baalbek.* Ibidem, page 509.

17°. *Eclaircissement sur le nom de* Septimia *qui est joint à celui de* Zénobia *sur les Médailles de cette Princesse.* Ibidem, pag. 567.

18°. On a remarqué dans l'Eloge de M. l'Abbé Renaudot que les *Gazettes de France* doivent leur établissement & leur origine à *Théophraste Renaudot*, son Ayeul, qui en 1631. en obtint le Privilége de Louis XIII. & que Louis XIV. l'accorda successivement à son Fils & à son Petit-Fils.

M. l'Abbé Renaudot qui y travailloit dès avant la mort d'*Eusébe Renaudot* son Père, arrivée au mois de Novembre 1679. les a depuis ce tems-là continuées seul jusques dans les derniéres années de sa vie, qu'il en remit le soin à *M. de Verneuil* son Neveu, pour qui il en avoit obtenu la survivance dès 1716.

Ce *Recueil de Gazettes* avec les *Suppléments* & les *Relations* extraordinaires, forme aujourd'hui plus de *cent Volumes* in-4°.



ELOGE
DE M. FOUCAULT.

NICOLAS-JOSEPH FOUCAULT naquit à Paris le huitiéme de Janvier 1643. 1721. Assemblée publique d'après Pâques.

Son Pere, que M. Colbert honoroit d'une confiance intime, étoit Sécretaire du Conseil d'Etat ; & Marie Mettézeau sa mere, étoit fille de ce fameux Mettézeau, Intendant des Bâtimens du Roi, qui imagina & fit exécuter la Digue de la Rochelle.

Le brillant de sa jeunesse ne trahit ni les espérances de sa famille, ni le soin de ses Maîtres. Il porta dans l'Etude de la Philosophie & du Droit, la même vivacité & la

même application, qui avoient distingué les premiers essais de son esprit; & quand il parut au Barreau, ce fut avec tant d'avantage, que les plus célébres Avocats, les Gaumonts, les Montaubans, les Fourcroix, ne dédaignoient pas de se mesurer avec lui dans des causes d'éclat.

Telle étoit l'idée que l'on avoit encore, en ce tems-là, de la Magistrature: ce n'étoit pas assez que de s'y préparer en particulier par un travail assidu, on se croyoit obligé d'y ajoûter des épreuves publiques, comme si ce n'avoit été qu'en sous-ordre que la naissance ou la fortune pouvoient disposer des charges.

La premiére qu'eut M. Foucault, fut celle de Procureur Général aux Requêtes de l'Hôtel, qu'il remplit avec tant de supériorité, qu'on n'auroit

voit jamais soupçonné qu'il lui avoit fallu une dispense d'âge pour en être pourvû. Le Roi y joignit presqu'aussitôt la Commission extraordinaire de Procureur Général de la Recherche de la Noblesse, & la Pension, qui ne s'accordoit qu'à d'anciens services.

Des Requêtes de l'Hôtel, M. Foucault passa au Grand-Conseil, où il fit pendant trois ans, les fonctions d'Avocat Général, avec une exactitude & une facilité, qui n'étonnoient plus personne, mais que Sa Majesté jugea à propos de récompenser par l'agrément qu'elle lui donna pour une Charge de Maître des Requêtes, & par sa nomination à l'Intendance de Montauban.

Cette Intendance étoit d'une discussion très-difficile, moins par l'étendue de sa Généralité, qui est

cependant une des plus considérables du Royaume, que parce que les Commissaires des Grands-Jours n'ayant pû pousser jusques là leurs recherches, il sembloit que ce fût encore un pays ouvert à la tyrannie des Grands, à l'indépendance des Peuples, & aux malversations des Juges. M. Foucault reçut de la bouche du Roi les ordres & les instructions nécessaires pour remédier lui seul à tant d'abus; & comme si les paroles d'un grand Prince versoient dans les cœurs intelligens tout ce qui peut assûrer l'exécution de ses desseins, chaque dépêche du nouvel Intendant en marqua le succès dans quelque partie. Insensiblement la Province qui lui avoit été confiée, devint une des plus soumises & des mieux disciplinées.

Quand ce grand ouvrage fut ac-

compli, les amis de M. Foucault ſe trouvérent embarraſſez à concilier la ſatisfaction que le Roi avoit eu la bonté de lui en témoigner par des Lettres expreſſes, avec le changement qui ſe fit peu de tems après dans les Intendances, & par lequel il paſſa de celle de Montauban à celle de Pau, la derniére de toutes. M. Foucault, qui avoit le ſecret de ſon Maître, y fut fidéle, & parut ſurpris comme les autres, juſqu'à ce qu'éclata enfin la révocation de l'Edit de Nantes, que le Roi méditoit depuis longtems dans l'intérieur de ſes Conſeils. Alors on rendit juſtice à l'extrême ſageſſe dont il étoit, d'avoir placé d'avance dans une Province où les Religionaires ſe trouvoient puiſſants, accréditez, voiſins de la Frontiére & des Montagnes, un homme ſûr, capable de

ſuppléer par ſa dextérité ce que l'on n'oſoit commettre à la force ouverte.

L'événement juſtifia encore plus la prévoyance du Prince. M. Foucault fut le ſeul Intendant de ces lieux expoſez, qui ne demanda point de troupes réglées : il aimoit beaucoup mieux pouvoir concerter avec les Miſſionnaires ce qu'ils avoient principalement à traiter dans leurs controverſes, ſe chargeant de prêcher en ſon particulier les raiſons d'Etat, & de procurer aux Miniſtres de quelque mérite, & à la Nobleſſe indigente, des graces convenables. Ces ménagemens lui réuſſirent au point, que les Villes, les Bourgs & les Cantons ſe convertiſſoient en corps, & demandoient à démolir de leurs propres mains les Temples que leurs peres avoient

bâtis. Exemple trop unique, même au gré de celui à qui la gloire en étoit dûe.

Les Etats de Béarn, touchez de l'obligation qu'ils lui avoient, en ont éternisé le souvenir par une Médaille en son honneur, au revers de laquelle ils ont représenté ces Députez qui viennent en foule signer, à la face des Autels dans les Registres publics, l'abjuration de leurs erreurs. La Légende & l'Exergue de cette Médaille en déterminent plus précisément l'explication par ces mots: RELIGIO RESTITUTA IN BENEARNIA PUBLICIS CIVITATUM DELIBERATIONIBUS.

La Religion Catholique rétablie dans le Béarn par des délibérations publiques de toutes les Villes.

Une affaire presqu'aussi importante à la forme du Gouvernement,

fut encore réservée en ce pays-là, aux soins de M. Foucault. Le Parlement de Pau, attaché à d'anciens usages, refusoit absolument d'enregistrer l'Ordonnance de 1667. & de 1670. Les Lettres de Jussion, les menaces, l'interdiction même, rien n'avoit pû l'y obliger. M. Foucault l'entreprit, & en vint à bout. L'envie de s'entretenir dans l'exercice des fonctions de la Judicature, lui servit d'abord de prétexte pour se rendre très assidu aux Jugemens; & cette seule idée lui acquit bientôt l'estime & l'amitié de tous les Magistrats: ne perdant ensuite aucune occasion d'examiner avec eux, dans toutes les difficultés qui se présentoient, les points de la nouvelle Ordonnance qui y avoient rapport, il leur en fit tellement sentir les avantages & la nécessité, qu'ils se déter-

minérent enfin d'eux-mêmes à l'enregiſtrer.

Un Intendant de Province, capable de rappeller un Parlement entier aux véritables principes de l'Ordonnance, eſt peut-être un phénoméne ſi ſingulier, que quoiqu'on ne diſpute point ordinairement des faits, il n'eſt cependant pas inutile d'obſerver pour la preuve de celui-ci, que perſonne ne poſſédoit mieux l'Ordonnance que M. Foucault. Que c'étoit dans la maiſon de ſon pere, homme d'une expérience conſommée, que s'étoient faites, par ordre de M. Colbert, les premiéres ébauches de la réformation de la Juſtice, & que c'étoit lui, comme le plus jeune des Avocats, qui rédigeoit les avis des anciens; que quand on jugea le projet en état d'être porté aux fameuſes Conférences que le

Roi établit chez M. le Chancelier Seguier, M. Foucault le pere fut nommé pour y tenir la plume, avec l'agrément d'y pouvoir substituer son fils, en cas d'indisposition ; & que pour l'amour de ce fils, les indispositions du pere furent très-fréquentes, jusqu'à ce que devenu Procureur Général aux Requêtes de l'Hôtel, puis Avocat Général au Grand-Conseil, il fut enfin admis de son chef aux Assemblées, avec voix délibérative.

Le Poitou fut la Province la plus malheureuse en conversions. Les Religionaires, sourds à la voix de l'Eglise & rebelles aux volontés du Prince, eurent l'audace d'y faire tête à ses troupes, & de vouloir compromettre la réputation de ses armes. Ce fut une raison pour y envoyer M. Foucault, & sa présence

y fut également utile à la Religion & à l'Etat. Forcé dans les commencemens, à faire des exemples de sévérité, il en fit d'assez marquez, pour n'être pas obligé à en faire un trop grand nombre, & pour donner plus de relief aux traits de clémence, qui devinrent peu à peu le signal d'une réunion presque générale.

La révolution qui arriva quelques années après en Angleterre, fit craindre de pareils mouvemens dans la plûpart des Provinces maritimes, où la foi des nouveaux Catholiques étoit suspecte. La Basse-Normandie mérita sur-tout l'attention de la Cour, parce que la proximité des côtes, la qualité du pays, & l'espoir d'un favorable accueil, sembloient l'offrir aux premiéres entreprises des flottes enne-

mies ; & ce fut encore un ſujet de changement d'Intendance pour M. Foucault. Le Roi le nomma à celle de Caën, où il ſignala de même ſon zèle, ſa prudence & ſa fermeté. Par ſes ſoins, toutes les tentatives des flottes alliées furent abſolument inutiles, ſi toutefois nous devons appeller inutiles de longs & vains efforts, dont l'appareil & la dépenſe ont ſervi à diſſiper les inquiétudes qu'on pouvoit avoir ſur la foibleſſe des lieux, ou ſur la fidélité des peuples.

Si dans le cours de ces diférentes Intendances, M. Foucault s'étoit contenté d'aſſurer l'ordre & la tranquillité publique, de ſoutenir les intérêts du Roi, & de rendre par tout ſon autorité reſpectable ; nous nous hâterions de parler de la récompenſe qu'il en reçut enfin en

1704. par une place de Conſeiller d'Etat, qui le rappellant à Paris, l'y rendit pour toujours à l'empreſſement de ſes amis, & à la douceur de nos exercices : mais ces mêmes Provinces, qu'il a gouvernées avec tant de ſageſſe, d'intelligence, & ſi on oſe le dire, d'amitié, croiroient qu'on le leur arrache une ſeconde fois, ſi auparavant nous n'expoſions au moins une partie des avantages dont elles font gloire de lui être redevables. Il n'épargnoit rien pour s'inſtruire à fonds de leur véritable état. Il faiſoit lever la carte de chaque Election; il en vérifioit le Nobiliaire ; il prenoit le deſſein des édifices conſidérables anciens ou modernes ; & y joignant enſuite ſes remarques ſur la force & les avantages naturels des lieux, ſur leur commerce & leurs productions, il en

devenoit, pour ſon propre uſage, le fidéle hiſtorien.

Quand M. le Dauphin ſe propoſa d'acquérir une connoiſſance exacte de tout le détail du Royaume, en demandant des Mémoires particuliers à chaque Intendant; ceux de la Généralité de Caën, où M. Foucault étoit alors, ſe trouvérent ainſi tout faits, & ne coûtérent à l'empreſſement du Prince que le tems qu'il falloit pour les tranſcrire.

Dans ces mêmes Provinces, il étoit tout à la fois l'homme du Roi, & le Tribun du Peuple; & ces titres, difficiles à allier juſques dans les termes, ſe ſoutenoient en lui l'un par l'autre. Auſſi heureux qu'habile à réuſſir dans tout ce qui étoit eſſentiellement du ſervice du Prince, il avoit acquis le droit de lui repréſenter avec le même ſuccès les beſoins

des Villes ou des Particuliers de ſon département ; & les graces qu'il s'étudioit à leur procurer à propos, levoient quelquefois toute l'amertume des charges publiques.

Souvent, il comptoit entre les véritables beſoins des Villes, de petits embelliſſemens ou de ſimples commodités, objet frivole aux yeux de quiconque n'eſt pas aſſez éclairé pour ſçavoir à quelles minuties peuvent tenir l'eſtime & le cœur de la multitude.

Ainſi, outre divers établiſſemens d'Hôpitaux, de Séminaires, & d'autres Maiſons de retraite ou d'inſtruction ; ſans parler encore d'une infinité de Ponts, de Ports, de Havres, de Canaux, & de grands Chemins réparez & conſtruits ; les Villes de Montauban, de Cahors, de Pau, de Poitiers, & de Caën, lui

doivent des Places publiques, or-
nées pour la plûpart de Statuës ou
de Fontaines ; des Portes élevée
en Arcs de Triomphe, des Cour
artistement plantez, des lieux même
uniquement destinez aux jeux de la
populace.

De ce principe partoit encore le
soin des Spectacles, des Fêtes, &
des Réjouissances publiques, où les
Sujets s'associant presqu'à la gloire,
& aux prospérités du Souverain, y
prennent insensiblement un intérêt
qui leur en fait oublier le poids.

Mais le genre de bien que M.
Foucault s'attachoit principalement
à procurer, c'étoit celui qui avoit
quelque rapport aux mœurs ou à
l'esprit : de-là mille Réglemens uti-
les pour les Universités, ou les Fa-
cultés particuliéres ; des Chaires de
Droit François & de Droit public,

instituées dans celle de Cahors ; des lieux d'Exercices pour la jeune Noblesse, établis à Montauban ; des Chaires d'Hydrographie, & de Mathématiques, fondées à Poitiers & à Caën ; & des distributions de Prix dans les principaux Colléges de toutes ces Villes. Il y répandoit par lui-même le goût d'une érudition solide, ou d'une louable curiosité. Il y assembloit les gens de Lettres, il y établissoit des Académies en forme. Sa Bibliothéque, ses Cabinets de Médailles & de Figures antiques, tout étoit ouvert à ceux qui pouvoient, ou en faire quelque usage, ou seulement en connoître le mérite.

Il lui est arrivé plus d'une fois, d'apprendre aux habitans d'une Ville ou d'une Province, qu'ils possédoient des Monuments singuliers,

aufquels ils ne faifoient aucune attention, dont ils n'avoient pas la moindre idée. Nous ne fçaurions en choifir un exemple plus précis & plus mémorable, que celui que nous avons déja rapporté dans l'Hif-toire de cette Académie, où nous avons rendu compte de la découverte qu'il fit en 1704. à deux lieues de Caën, de l'ancienne Ville des Viducaffiens, dont il nous envoya la Relation avec quantité d'Infcriptions, & le deffein d'un Gymnafe complet. Un fçavant Académicien compara dès-lors cette découverte, à celle que Cicéron Queſteur en Sicile, s'applaudiffoit d'avoir faite aux Portes de Syracufe, du Tombeau d'Archiméde couvert de ronces, & ignoré de tous les Syracufains.

Tome I. p. 290.

*M. l'Abbé Fraguier.

M. Foucault n'étoit pas moins attentif,

attentif, ou moins heureux en fait de Manuſcrits; ce fut lui qui découvrit dans l'Abbaye de Moiſſac le fameux Ouvrage *De mortibus Perſecutorum*, attribué à Lactance, & qu'on ne connoiſſoit que par une citation de S. Jerôme. C'eſt encore lui qui nous a conſervé les Origines de la Langue Françoiſe, imprimées ſur ſon Manuſcrit à la fin du Dictionnaire Etymologique de Ménage; & nous n'entreprendrons point d'épuiſer les traits de cette nature, qui rendoient ſon nom auſſi recommandable dans les Lettres, que dans l'adminiſtration des affaires publiques. Sa nomination à une place d'Académicien Honoraire de cette Compagnie, dans le tems même qu'il étoit le plus occupé du ſoin des Provinces, renferme ou ſupplée tout ce détail.

Il nous apporta bien plus encore que ce que sa réputation nous avoit promis : on pouvoit craindre ce que l'on craint presque toujours dans la communication des Sçavants d'un certain ordre, qu'elle ne soit séche ou fastueuse, souvent même l'un & l'autre. Nous trouvâmes au contraire, dans son commerce avec les Muses, une facilité, une onction qui en réhaussoit le prix, en le mettant à la portée & au niveau d'un chacun. L'esprit engageoit le cœur, &, l'Académicien étoit par ce seul titre, agréablement confondu avec l'ami.

Dans les fonctions de Président, qu'il a tant de fois partagées avec un Confrére digne de les remplir toujours, on l'auroit moins pris pour le chef d'une Compagnie assemblée par les ordres du Roi, & toute composée de différens Sujets, que pour

le pere d'une Famille aimable, quoique nombreuse, & dont il sçavoit exciter, réunir, & faire valoir les talens.

Ces qualités, qui causoient le regret des Provinces, & les applaudissemens de l'Académie, trouvérent aussi des admirateurs dans le premier Tribunal de la Justice, & attirérent enfin les regards d'une Princesse, dont le mérite personnel reléve l'éclat des Sceptres & des Couronnes qu'elle voit à ses côtés. S. A. R. MADAME souhaita M. Foucault pour chef de son Conseil; & ce soin a été pendant les huit ou neuf derniéres années de sa vie, le plus sérieux & le plus agréable de ses devoirs.

Son âge, qui étoit de près de quatre-vingts ans, & ses travaux qui pouvoient faire honneur à un beaucoup

plus grand nombre d'années, donnoient depuis long-tems ſur ſa ſanté une inquiétude, qui redoubla infiniment au commencement du mois d'Octobre dernier, que fatigué par un rhume obſtiné, & plus encore par les mouvemens irréguliers d'une fiévre lente, il fut obligé de s'alliter. Le rhume tomba ſur la poitrine, il ſe forma un abſcès au poulmon, & tout l'art de la Médecine ne put prolonger ſes jours que juſqu'au ſeptiéme de Février, qu'il mourut, après avoir marqué dans cet intervalle de quatre mois entiers, toute la piété, la patience & le courage d'un Philoſophe Chrétien.

L'art qu'il avoit de ſe multiplier, en quelque ſorte dans la ſociété, pour en faire à chaque inſtant la reſſource ou les délices, l'a fait regretter de tous ſes amis, comme ſi en

lui ſeul ils en avoient perdu pluſieurs ; & MADAME, qui ne paſſoit pas un jour ſans envoyer ſçavoir de ſes nouvelles, lui a donné des larmes, tribut précieux de ſon eſtime pour un ſerviteur zèlé, en qui elle connoiſſoit une auſtére vertu jointe aux mœurs les plus douces, & un profond ſçavoir orné de toutes les graces.



CATALOGUE DES OUVRAGES de M. FOUCAULT.

1°. C'eſt M. Foucault qui a rédigé en grande partie le Procès Verbal des Ordonnances de 1667. & 1670. L'Ouvrage a été imprimé ſous ce titre : *Procès Verbal des Conférences tenues par ordre du Roi, pour l'examen des Articles de l'Ordonnance Civile du mois d'Avril 1667. & de l'Ordonnance Criminelle du mois d'Avril 1670.* Paris, 1724. in-4°. Cette Edition eſt préférable à toutes celles qui l'avoient précedée ; elle a été revûe ſur l'Original que M. Foucault avoit entre les mains, & qui, ſelon toutes les apparences, ſe conſerve encore dans ſa famille.

2°. *Diſcours prononcé à l'ouverture des Séances de l'Académie des Belles-Lettres, établie à Caën par Lettres Patentes du*

mois de Janvier 1705. Caën, 1705. in-4°. Par ces Lettres Patentes, le Roi avoit nommé M. Foucault Protecteur de l'Académie de Caën. Les Exercices de cette Académie languirent beaucoup quand M. Foucault eut quitté sa Province, & plus encore après sa mort. Ils ne se sont retablis qu'en 1731. lorsque l'Académie, en quelque sorte renouvellée, choisit M. l'Evêque de Bayeux pour son second Protecteur, comme il paroît par les Discours qui furent prononcez à ce sujet, & imprimez cette année-là même à Caën, *in*-40.

3°. M. Foucault a laissé des *Mémoires de sa Vie, & des principales affaires ausquelles il a eu part.* Ces Mémoires sont écrits de sa propre main, & M. de Boze à qui il les avoit remis, les a déposez à la Bibliothéque du Roi.

ELOGE
DE M. BAUDELOT.

1721. Assemblée publique d'après la S. Martin.

CHARLES-CESAR BAUDELOT naquit à Paris le vingt-neuviéme de Novembre 1648. de Jacques Baudelot, Commissaire au Châtelet, & de Marguerite Hallé, sœur de Louis Hallé, Docteur de Sorbonne & grand Théologien, que M. de Buzanval Evêque de Beauvais avoit mis à la tête de son Séminaire. Cette circonstance engagea ses parens à lui faire faire à Beauvais une partie de ses Etudes : il fit l'autre à Paris, où il eut pour Précepteur l'Abbé Danet, Auteur des Dictionnaires qui portent son nom.

Les premiéres vûes de M. Bau-

delot étoient pour la Médecine, où, selon toutes les apparences, il auroit excellé, ne fût-ce que par l'amour du prochain qui faisoit son principal caractére : des raisons de famille en décidérent autrement ; elles le forcérent de s'appliquer à la connoissance du Droit & des Affaires, pour travailler à l'arrangement de celles que son pere avoit laissées. Il se fit donc recevoir Avocat au Parlement, suivit le Barreau, & plaida même avec quelque distinction : il s'applaudissoit sur-tout, d'avoir soutenu dans cette carriére, sous les yeux de M. Bignon l'Avocat Général, les premiers efforts de M. Bignon son fils aîné.

Un Procès, où la mere de M. Baudelot avoit intérêt, ayant été porté au Parlement de Dijon, il fut obligé d'aller l'instruire & le sollici-

ter, Là, pour se délasser des fatigues de la procédure, il parcouroit les Bibliothéques & les Cabinets, dont il y avoit alors un assez grand nombre à Dijon, & dont les plus considérables étoient ceux de M. Parisot Procureur Général, de M. le Président Bouhier, de M. de la Mare, & de M. l'Abbé Nicaise.

Cette sorte d'amusement tourne volontiers en passion chez ceux qui joignent déjà à quelque Littérature, du goût pour les Arts, & une sagacité naturelle pour déchiffrer ce qui paroît énigme aux yeux du vulgaire indolent.

M. Baudelot y fut pris; mais cette passion là même le servit si heureusement auprès de ses Juges, que M. le Marquis de la Meilleraye, témoin de l'accueil que lui faisoient les principaux Magistrats, crut ne

pouvoir remettre en de meilleures mains que les siennes, une affaire de conséquence qui l'avoit aussi amené à Dijon. Le jeune Avocat qui se métamorphosoit insensiblement en Antiquaire, s'en chargea avec d'autant plus de plaisir, que l'honoraire qui lui en devoit revenir, le mettoit en état d'acquérir un petit Cabinet de Livres, de Figures & de Médailles qui étoit à vendre à Dijon, & qu'il regarda dès lors comme le fonds de sa fortune. En effet, à son retour à Paris, ce Cabinet devint le seul objet de ses soins : il lui sacrifia tous les avantages du Palais; & quoique ses affaires ne fussent pas encore arrangées à beaucoup près, il ne veilla plus qu'en faveur de ces débris de la sçavante Antiquité.

Bientôt il publia sur ce sujet un Ouvrage dont le titre a trompé &

trompe encore tous les jours les Lecteurs qui ne paſſent pas plus avant, c'eſt-à-dire, le plus grand nombre. Ce titre eſt *De l'Utilité des Voyages*; & l'Auteur, qui n'avoit jamais fait que celui de Paris à Dijon, y borne toute l'utilité dont il parle, à l'avantage qu'un homme de Lettres qui voyage, peut tirer de l'inſpection, de l'étude & de la recherche des Antiques de tout genre. M. Baudelot ne veut pas qu'il ſe contente d'examiner la grandeur, la magnificence, ou la force des Villes, & de converſer avec leurs habitans pour en connoître la police & les mœurs; il l'exhorte à donner une eſpéce de préférence aux pierres & aux métaux; il veut qu'il interroge par tout les Médailles, les Inſcriptions, les Statuës, les Bas-reliefs, & qu'il ſe faſſe un plaiſir de

croire que c'eſt pour ſon inſtruction, que tant de choſes ont miraculeuſement échapé à la barbarie des hommes & à l'injure du tems. Il traite enſuite chacun de ces articles en particulier, & n'oublie rien de ce qui peut en relever l'importance, en déterminer l'uſage, l'eſtime & le prix. Par l'un, il explique divers endroits d'anciens Auteurs qu'on n'entendoit point; par d'autres, il reſtitue des paſſages corrompus ou mutilez : tous lui donnent lieu de faire des obſervations ſingulières.

Cet Ouvrage, qui forme deux volumes *in*-12. fut imprimé à Paris en 1686. & l'a été plus d'une fois depuis dans les païs Etrangers.

La réputation qu'il donna à ſon Auteur, le mit en liaiſon avec les plus célébres Antiquaires d'Angleterre, de Hollande & d'Allemagne,

& lui procura, lorſqu'il y penſoit le moins, des Lettres d'aſſociation à l'Académie des *Ricovrati* de Padouë.

Il ſe fit dans la ſuite peu de découvertes en ce genre, où M. Baudelot ne fût mêlé, & comme obligé de dire ſon ſentiment. Nous en avons la preuve dans pluſieurs petites Lettres imprimées à peu près dans ce tems-là, & dont quelques-unes ſont de M. Baudelot même, les autres de M. Galland, de M. l'Abbé de Vallemont, du P. Jobert, du P. Chamillart. Il ne s'y agit guéres que de quelques Médailles des commencemens du bas Empire, entr'autres de celles de Mariniana, de Pacatianus, de Poſthume & de Gallien. Mais en 1698. il donna une ample Diſſertation ſur une Pierre gravée du Cabinet de

S. A. R. MADAME, qui lui parut digne de l'attention des plus heureux Oedipes. Cette Pierre, qui est une Améthyste Orientale, repréſente une Tête couronnée de laurier, & dont un voile ou large bandeau couvre preſque tout le viſage. Cet équipage aſſez ordinaire aux anciens Joueurs de flûte, fit reconnoître à M. Baudelot au travers du voile, la phyſionomie & les traits d'un des derniers Ptolémées, dont il avoit quelques Médailles, le pere de la célébre Cléopatre, celui à qui ſon inclination pour la flûte, fit donner le ſurnom d'*Auletès*.

La premiére partie de la Diſſertation eſt employée à mettre cette vérité dans tout ſon jour, & à former par le ſecours des Auteurs & des Monuments, une Hiſtoire ſuivie du Regne & des actions de ce Prince.

La seconde explique en détail tous les symboles de la Gravûre, tout ce que l'on peut desirer sur la Musique instrumentale des Anciens, par rapport à la flûte, & à ses diférens modes, sur la perfection de cet Art, & sur les honneurs décernez à ceux qui y excelloient.

Mais, ce qui rendra toujours cet Ouvrage plus considérable pour la mémoire de M. Baudelot, c'est qu'on y trouve l'époque des bontés dont MADAME l'honoroit, & qu'on y voit que ce furent les Muses elles-mêmes qui l'amenérent à la Cour de cette Princesse, avec qui elles entretenoient déja le commerce le plus distingué.

Quelque-tems après, M. Baudelot fit une légére interruption à ses études Antiques, pour rendre compte à un Etranger de ses amis, M. Lister

Médecin

Médecin Anglois, de la découverte qui s'étoit faite par hazard, & presque sous ses yeux, d'une pierre énorme dans le corps d'un cheval, mort à l'âge de trente ans au service des Religieuses d'Argenteuil. Le Phénoméne paroissoit à M. Baudelot plus singulier encore qu'il ne l'étoit, parce que M. Lister lui-même, Auteur d'un Traité des pierres qui s'engendrent dans le corps de l'homme & dans celui des animaux, n'y avoit fait aucune mention des chevaux. Ce qu'il lui étale à ce sujet de traits d'histoire naturelle & de réflexions physiques, justifie le progrès qu'il auroit fait dans ces Sciences, s'il s'y étoit livré de bonne heure; & les divers mouvemens dont il paroît affecté en décrivant les douleurs excessives du pauvre animal, devenu martyr de l'ignorance du Maréchal,

qui lui donnoit toujours des remédes violens & contraires, ſont une preuve de la tendre & ſcrupuleuſe attention qu'il auroit eûe pour le moindre de ſes malades.

De là juſqu'en 1703. M. Baudelot ne reparut ſur la ſcéne, que par la traduction d'un Panégyrique Latin de Louis le Grand : mais cette traduction avoit des difficultés bien capables de la mettre au-deſſus de beaucoup d'Ouvrages, dont le choix & l'invention ſont ſouvent tout le mérite. L'Abbé Mézabarbe, Auteur du Panégyrique Latin, l'avoit tiſſu des plus belles Légendes des Médailles des Empereurs Romains; & raſſemblant ainſi tout ce qu'elles offrent de grand & de merveilleux pendant quatre ou cinq ſiécles, il faiſoit voir que le Roi avoit réuni en lui ſeul cette multitude infinie

d'actions & de caractéres héroïques, qui nous ont donné une si haute idée de tant de Princes diférens. Le tour étoit nouveau, & d'autant plus estimable, qu'imaginé par un Etranger, il devoit être moins suspect de flatterie & d'intérêt. Cependant, il lui manquoit, pour arriver au pied du Trône, un Interpréte consommé dans le langage des Médailles; sans lui, toutes ces Légendes qui s'enchassoient d'elles-mêmes dans la Langue Latine qui les a formées, ne pouvoient passer dans la nôtre qu'aux dépens de leur force ou de leurs graces. M. Baudelot les y conserva si entiéres, qu'elles arrachérent à la modestie du Prince, des regards de complaisance, & qu'il reconnut le prix de cet ingénieux hommage par un présent digne de sa libéralité. L'Abbé Mézabarbe sentit

bien qu'il en étoit principalement redevable aux talens & au zèle de son Traducteur, mais il ne lui fut jamais possible d'en vaincre le parfait désintéressement.

L'année suivante, M. Baudelot fit imprimer trois Lettres critiques sur une Médaille d'Alexandre le Grand, publiée par M. l'Abbé de Vallemont, pour justifier pleinement l'Histoire de Quinte-Curce, qui ne peignoit pas encore assez vivement, à son gré, ce Héros dans le rapide cours de ses exploits. M. Baudelot jugeoit d'abord la Médaille fausse, & d'un coin moderne; puis, la supposant antique, il croyoit qu'on n'en pouvoit rien conclure en faveur d'un Auteur aussi décrié pour la fidélité, que l'est Quinte-Curce chez la plûpart des Sçavants.

L'amour de la vérité qui le pouf-

soit à cette entreprise, ne laissoit pas d'être combattu par l'idée de critique qui y étoit attachée. Pour en détourner au moins le soupçon, il data ses Lettres de Luxembourg, il les adressa à M. le Marquis de Dangeau, avec qui il n'étoit point du tout en commerce, & s'y qualifia lui-même d'inconnu, en se donnant le nom d'*Adéle*; mais cet expédient lui réussit mal, son stile, le genre & l'abondance de son érudition, le trahirent. Son adversaire piqué lui répondit en face, l'attaqua jusques dans sa personne, & avec si peu de ménagement, que les Journaux mêmes l'en blâmérent d'une maniére qui assûroit à M. Baudelot l'avantage de la réplique, si un esprit de Christianisme & de charité, supérieur à toutes les connoissances profanes, ne l'avoit porté à en faire le sacrifice,

Sur la fin de l'année 1705. M. Baudelot fut associé aux exercices de cette Compagnie ; & comme elle n'est pas dans l'usage de recevoir un remerciment public de la part des nouveaux Académiciens, sa reconnoissance lui suggéra de choisir pour sujet de sa premiére lecture, une Dissertation sur les actions de graces publiques des Anciens. Après y avoir rappellé ce que l'on trouve dans leurs Ecrits de plus singulier & de plus touchant sur la gratitude, il traite des diférentes maniéres dont ils en remplissoient les devoirs, par des louanges, par des présens, par des sacrifices & des fêtes. Cet Ouvrage, où le cœur avoit, pour ainsi dire, engagé l'esprit, s'est toujours accrû entre les mains de l'Auteur, & peut aujourd'hui faire un gros volume *in*-4°.

Son entrée à l'Académie lui donna un nouvel empressement pour tout ce qui méritoit les réflexions d'un bon Antiquaire, & il n'a laissé échaper aucune occasion favorable de les exercer. Nous en avons rapporté plusieurs exemples dans les deux premiers volumes de nos Mémoires ; les suivans n'en contiendront pas moins. On y a déja vû son explication d'un endroit du dixiéme Livre de l'Odyssée, où Homére décrit la demeure des Lestrygons & celle d'un passage singulier de Trebellius Pollio, sur des Baudriers constellez : ses Remarques sur l'époque de la nudité des Athlétes aux Jeux de la Gréce, sur un Sceau de l'Empereur Gordien III. sa découverte sur les Chars représentez au revers des Médailles Consulaires ; ses conjectures sur diférentes Pierres

gravées, entr'autres sur la fameuse Cornaline du Cabinet du Roi, qu'on appelle communément le Cachet de Michel-Ange. Nous parlerons ailleurs de ses observations sur les Bas-reliefs trouvez dans les fondations du Choeur de l'Eglise de Paris, & déjà imprimées séparément, de même que celles qu'il a faites sur les diférentes Pierres gravées qui portent le nom de Solon; sur les Médailles de la famille *Cornuficia*, & sur quelques autres des premiers tems de la République Romaine qui sont au Cabinet de MADAME: enfin, de sa Dissertation sur la Guerre des Athéniens contre les Peuples de l'Isle Atlantide, qui est celle par où il a terminé sa course littéraire.

Mais, quelque attentif qu'on puisse être à ne rien perdre de ses Ouvrages, il sera toujours difficile d'en

donner ſeulement une Liſte bien exacte, s'il faut y comprendre ceux où, ſans vouloir jamais être nommé, il a ſouvent eû plus de part que les Auteurs mêmes. Si quelqu'un de ſes amis (& preſque tous les Gens de Lettres l'étoient à ce titre là) ſe propoſoit de traiter une matiére curieuſe, intéreſſante & de ſon reſſort, M. Baudelot, à ſa priére ou à ſon inſçû, ſe faiſoit un plaiſir de lui rechercher tout ce que ſes lectures pouvoient lui en fournir. Si, parmi de jeunes gens, il découvroit des génies heureux, mais timides, qui euſſent beſoin de ſecours & d'émulation, il s'y portoit avec une ardeur inconcevable, il leur inſpiroit le deſſein de quelque Ouvrage, il le travailloit avec eux, il leur en facilitoit l'impreſſion, & ſe croyoit bien dédommagé de ſes peines, quand,

par cette premiére démarche dans la République des Lettres, il les engageoit à y ſignaler leurs talens. C'étoient, diſoit-il, de bons Danſeurs qu'il falloit mener au Bal par force.

Le précieux Cabinet de Médailles d'or & de Pierres gravées que MADAME avoit confié à ſes ſoins, produiſoit encore de tems en tems des Piéces fugitives,qui paſſoient rarement en d'autres mains que celles de S. A. R. Il lui avoit traduit tout ce que nos Livres Latins & Italiens renferment à cet égard d'eſſentiel ou d'agréable : de ce nombre ſont entr'autres l'Iconographie d'Angelo Canini, & les Hommes Illuſtres de Fulvius Urſinus, qu'il avoit fait imprimer pour le ſeul uſage de la Princeſſe.

Quand il s'agiſſoit de contribuer ainſi à ſes doctes plaiſirs, rien ne lui

coûtoit, pas même d'y associer des personnes dont le caractére ou les talens auroient pû faire ombrage à tout autre. Son ingénuité & sa candeur naturelle n'avoient fait que se perfectionner dans un séjour où l'on ne respire communément que manége & souplesse; & ceux qui prétendoient lui en donner obligeamment des leçons, s'attiroient pour toute réponse, qu'ils connoissoient bien peu la Cour & le cœur de MADAME; que MADAME étoit le plus honnête homme qu'il y eût au monde.

Ses sentimens pour l'Académie n'étoient ni moins affectueux, ni moins sincéres. Pour se donner une seconde fois à elle, & s'y unir par les liens plus durables que la vie, il lui a laissé en mourant ce qu'il avoit de plus cher, ses Livres, ses Médailles, ses Bronzes & ses Mar-

bres antiques. L'art qu'il avoit de les faire valoir, en les employant dans ses Ouvrages, en a déjà fait connoître la meilleure partie, mais il s'étoit toujours flatté d'en donner lui-même une explication suivie & détaillée, particuliérement de ces deux Inscriptions fameuses que M. de Nointel rapporta de Constantinople, & dont l'une, qui a plus de deux mille ans, contient le nom des Officiers & des principaux Soldats que les Athéniens perdirent en une même année dans cinq expéditions diférentes. De M. de Nointel, ces Marbres qui ont près de cinq pieds de haut, passérent avec plusieurs autres à M. Thévenot, Garde de la Bibliothéque du Roi, qui les plaça dans une petite maison de campagne qu'il avoit au Village d'Issy. Après sa mort, M. Baudelot y alla,

& trouva heureuſement ſes héritiers de mauvaiſe humeur contre ces maſſes de pierre, qui leur rempliſſoient toute une ſalle baſſe. Il leur en propoſa le marché, les acquit enfin, & ne les perdit plus de vûe. Sa joye lui prêta ce jour là des forces d'Athléte pour les charger preſque ſeul ſur la premiére voiture qu'on trouva, & les conduire pas à pas juſqu'au Fauxbourg S. Marceau, où il demeuroit.

Il donna la même attention à cette partie de ſon déménagement, quand il vint loger au Fauxbourg S. Germain, mais il en eut bien plus d'inquiétude.

En attendant qu'il pût les placer dans ſon appartement, il les avoit fait ranger de ſon mieux dans la cour. Cette décoration déplut à une jeune Dame qui occupoit le pre-

mier étage & le rez-de-chaussée de la même maison. Pour engager M. Baudelot à l'en délivrer, elle affecta un jour de faire arrêter des boueux qui passoient, & de leur demander combien ils vouloient pour emporter tous ces décombres. On ne manqua pas de le dire le soir même à M. Baudelot quand il rentra chez lui ; il frémit au récit d'une si noire conspiration, & quelque tard qu'il fût, il ne se donna point de repos, que ces restes infortunez de la Gréce ne fussent en sûreté sous son propre toît. Dans la suite, on eut beau lui protester que ses Marbres n'avoient couru aucun danger, que la proposition de leur enlévement n'avoit été qu'une feinte, ce souvenir allarmoit toujours sa tendresse, & il avouoit naturellement à ses amis qu'il n'entendoit point raillerie sur

icle. Ennemi des moindres dé-
èmens, il ne pouvoit aſſez s'é-
ıer du ridicule que l'injuſtice des
ımes avoit attaché à l'ancienne
›licité des mœurs, à la franchiſe
procédés, & à la naïveté des
:eſſions.

nviron trois ſemaines avant qu'il
ırût, ſe ſentant fort mal, &
ʼant toucher à ſa fin, il pria ſon
ıfeſſeur, ſon Médecin, & deux
ſes amis, de vouloir bien paſſer
uit auprès de lui, pour recevoir
derniers ſoupirs. Arrivé au len-
ıain contre ſon attente, & ſe
.vant mieux, il en eut une eſpéce
ıonte; il faiſoit des excuſes de ce
l n'étoit pas mort. Sa maladie
t une hydropiſie de poitrine, qui
ùffoqua enfin le vingt-ſeptiéme
'uin dernier dans la ſoixante &
torziéme année de ſon âge.

CATALOGUE DES OUVRAGES de M. BAUDELOT.

1°. *De l'Utilité des Voyages, & de l'avantage que la recherche des Antiquités procure aux Sçavans.* Paris, 1686. 2. volumes in-12. réimprimez depuis en Hollande & à Roüen.

2°. *Lettre au P. Chamillard Jésuite, sur quatre Médailles de* Mariniana, *de* Posthume, *de* Mamée, *&* *de* Pacatianus. Dans les *Lettres du P. Chamillard sur quelques Médailles curieuses de son Cabinet*, imprimées à Paris en 1697. in-12.

3°. *Réponse à M. Galland, où l'on examine plusieurs questions d'Antiquités entr'autres une Dissertation sur le* Gallien *d'or du Cabinet du Roi.* Paris, 1698. in-12.

4°. *Histoire de* Ptolémée Aulètés, *Dissertation sur une Pierre gravée antique, du* Cabinet

Cabinet de MADAME. Paris, 1698. in-4°.

5°. *Lettre à M. Lister, sur une Pierre trouvée dans le corps d'un Cheval.* Ibidem, 1700. in-8°.

6°. *Panégyrique de Louis le Grand, composé des Inscriptions tirées des Médailles des Empereurs Romains : traduit du Latin de M. l'Abbé Mezabarbe.* Ibidem, 1703. in-4°.

7°. *Lettres à M. le Marquis de Dangeau sur une prétendue Médaille d'Alexandre, publiée par M. de Vallemont ; où l'on traite plusieurs Matiéres curieuses d'antiquité.* Ibidem, 1704. in-12.

8°. *Portraits d'Hommes & Femmes illustres ; traduction d'un Ouvrage de Fulvius Ursinus.* Ibidem, 1710. in-4°.

9°. *Explication d'une Pierre gravée, du Cabinet de M. le Comte de Pontchartrain.* Ibidem, 1710. in-12.

10°. *Description des Bas-reliefs anciens*

trouvez depuis peu dans l'Eglise Cathédrale de Paris. Ibidem, 1711. in-4°.

11°. *Fête d'Athènes représentée sur une Cornaline antique du Cabinet du Roi.* Paris, 1712. in-4°. Cette Dissertation a aussi été donnée par extrait dans l'Histoire de l'Académie. Tome I. pag. 270.

12°. *Lettre sur le prétendu* Solon *des Pierres gravées, avec l'explication d'une Médaille d'or* de la Famille CORNUFICIA. Ibidem, 1717. in-4°. Elle est aussi en extrait dans l'Histoire de l'Académie. Tome III. pag. 201.

13°. *Sur un endroit du dixiéme Livre de l'Odyssée.* Dans l'Histoire de l'Académie. Tome I. page 132.

14°. *Epoque de la nudité des Athlétes dans les Jeux de la Grèce.* Ibid. pag. 191.

15°. *Sur un Sceau antique de l'Empereur Gordien.* Ibidem, page 216.

16°. *Des Chars representez sur les Médailles Consulaires.* Ibidem, pag. 238.

17°. *Explication d'un passage de Trebellius Pollio.* Dans les Mémoires de l'Académie. Tome. II. page 378.

18°. *De la* BULLE *que les Enfans Romains portoient au col.* Dans l'Histoire. Tome III. page 230.

19°. *Sur deux Inscriptions antiques trouvées dans la Forêt de Belesme.* Ibidem, page 232.

20°. *Sur une Inscription trouvée à Bordeaux.* Ibidem, page 260.

21°. *Sur une Prime d'Emeraude antique du Cabinet de* S. A. R. MADAME. Ibidem, page 264.

22°. *De la Guerre des Athèniens contre les Peuples de l'Isle Atlantique.* Dans l'Histoire. Tome V. page 49.

Entre les Manuscrits qu'il a laissez, est un *Traité des Actions de graces publiques en usage chez les Anciens*, dont il avoit lû divers morceaux à l'Académie.

ELOGE
DE M. DACIER.

1723. Assemblée publique d'après Pâques.

ANDRÉ DACIER naquit à Castres le sixiéme d'Avril 1651. de Jean Dacier & de Susanne Falquerolles, l'un & l'autre de la Religion prétendue réformée.

Susanne Falquerolles étoit d'une des bonnes Familles de la Province; & Jean Dacier Avocat au Parlement de Toulouse, dont il y avoit à Castres une Chambre mi-partie pour les Religionaires, s'y étoit acquis une estime si générale, que pendant les troubles de cette même année 1651. la Cour le nomma pour présider à un Synode de ceux de sa Religion, Il en fit l'ouverture par un

Discours très-éloquent, & néanmoins d'une sagesse qui mérita le suffrage des deux partis. On souhaitoit communément à M. Dacier qu'il ressemblât à un tel pere, & il étoit né avec toutes les dispositions capables de remplir au moins ce souhait.

Le principal fruit des Etudes qu'il fit à Castres & à Toulouse, fut de comprendre qu'il y avoit au-delà quelque chose de bien plus important encore, qui ne s'enseignoit point dans les Colléges, & où il étoit cependant presqu'impossible de parvenir sans guide. Son pere lui en ayant proposé un excellent dans la personne du fameux Tanneguy le Févre, Professeur en Belles-Lettres à Saumur, aussi-tôt il résolut d'augmenter le nombre de ses Eléves, & tout le porta à se distinguer entr'eux.

M. le Févre, par une douceur & une facilité de mœurs qu'on pouvoit traiter d'enchantement littéraire; inspiroit un goût pour les Sciences qui sembloit en applanir toutes les difficultés. Possédant à fonds le génie & la délicatesse des Langues sçavantes, il en découvroit les beautés, & conduisoit à leurs sources par des routes aimables, toujours inconnues à la multitude accoûtumée à suivre l'aspre sentier de la lettre dure & servile.

Une circonstance plus singuliére, & non moins heureuse, hâta ses progrès sous ce nouveau Maître. Mlle le Févre sa fille étoit elle-même un prodige en fait de Sciences; son pere n'avoit point de disciple plus avancé qu'elle dans aucun genre de Littérature: elle étoit précisément de l'âge de M. Dacier, &

cette premiére conformité, soutenue par celle de la Religion & des talens, lui inspira toute l'émulation nécessaire aux grands succès.

Les trois années destinées à son cours de Belles-Lettres, s'écoulérent ainsi trop rapidement à son gré; & quelque agréable idée que les jeunes gens de Province se fassent ordinairement du séjour de la Capitale, il quitta Saumur à regret pour venir étudier en Droit à Paris, comme on le lui ordonnoit. Cet ordre même n'y fut guéres exécuté qu'en apparence; il y fréquentoit moins le Palais & les Ecoles de Droit, que les Sçavans & leurs Bibliothéques; il ne prenoit de la Jurisprudence que ce qu'il lui en falloit pour entretenir son pere, & lui persuader sur-tout de ne le pas rappeller sitôt à Castres, où il entrevoyoit peu de

ressources contre la Profession d'Avocat qui l'attendoit.

Dans cet intervalle M. le Févre mourut ; & Mlle le Févre, libre d'un premier engagement que la modicité de la fortune de son pere l'avoit obligée de contracter à Saumur, mais qui avoit été de si peu de durée, qu'elle n'y avoit pas seulement perdu son nom de fille, vint s'établir à Paris, où elle signala son arrivée par une belle Edition des Poësies de Callimaque, avec les Scholies Grecques, une Version Latine, & ses Notes critiques.

Il l'avoit mariée à un Libraire, qui mourut 7. ou 8. mois après.

Le bruit de ce coup d'essai ne manqua pas de réveiller utilement la jalousie de M. Dacier son compagnon d'Etude, qui chercha aussi à se faire connoître par un échantillon de sa Version d'Horace, & par ses Remarques sur le Texte Grec de

Longin, qui sont les mêmes que M. Despréaux a données depuis à la suite de sa Traduction du Traité du Sublime de ce Rhéteur.

La réputation naissante de ces deux Emules parvint bientôt à M. le Duc de Montausier qui présidoit à l'éducation de Monseigneur; il les engagea à travailler sur quelques Auteurs Latins pour l'usage de ce Prince. Mlle le Févre eut en partage le *Florus*, le *Dictys de Créte*, l'*Aurelius Victor* & l'*Eutrope*. M. Dacier fut chargé du *Festus*, qui pour l'étendue & la difficulté du Texte, valoit à peu près les quatre autres.

Ce que Mlle le Févre trouva de plus fatiguant dans sa tâche, ce furent ces *Index* perpétuels, qui distinguent les Livres *ad usum*, & où il falloit rapporter généralement tous les mots de son Auteur, jusqu'aux

moindres monosyllabes, aux parti-
cules & aux conjonctions. Pour ne
pas succomber à la sécheresse de son
travail, elle l'entremêla de la Tra-
duction des Poësies d'Anacréon &
de Sappho, de trois Comédies de
Plaute, & de deux d'Aristophane.
A son exemple, M. Dacier donna
de même quelques Volumes d'Ho-
race.

L'approbation publique & les
gratifications de la Cour, ne furent
pas pour eux la récompense la plus
précieuse de ces Ouvrages. Une
tendre amitié se joignit à la solide
estime qu'ils avoient déjà l'un pour
l'autre; & les Muses elles-mêmes,
toutes vierges qu'elles sont, arrêté-
rent leur mariage.

M. Dacier, empressé de montrer
à sa Famille une si brillante acquisi-
tion, proposa le voyage de Langue-

doc : les nouveaux époux s'y rendirent sur la fin de 1684. & au mois de Juin de l'année suivante, ils y donnérent l'édifiant spectacle de leur réunion au sein de l'Eglise, dont leurs peres étoient sortis.

Il y avoit longtems que, sans se communiquer les doutes particuliers qu'ils avoient sur leur état, ils cherchoient séparément à les éclaircir : leur bonheur voulut qu'ils se rencontrérent dans cette recherche, comme dans les autres points de leurs Etudes. Leur conviction devint commune ; & quoiqu'on ne parlât point encore de révoquer l'Edit de Nantes, ils craignirent de perdre le fruit de la lumiére qui se présentoit à eux, s'ils s'en détournoient un instant : ils jugérent même plus à propos de faire leur Abjuration à Castres qu'à Paris, pour ne pas jet-

ter un air de vanité sur le théatre de leur conversion, & pour toucher davantage, par cet exemple domestique, ceux de leurs parens ou de leurs amis, qui de plus loin auroient pû croire que des vûes de fortune avoient déterminé leurs sentimens.

Ils revinrent à Paris au commencement de 1686. & y reprirent leurs exercices ordinaires. Madame Dacier prêta aux Comédies de Térence le même secours qu'elle avoit donné à celles de Plaute & d'Aristophane; & M. Dacier, qui avoit déja publié cinq volumes de sa Traduction & de ses Commentaires sur Horace, en publia cinq autres qui rendirent l'Ouvrage complet.

Les productions qui de part & d'autre succédérent à celles-ci, sont en si grand nombre, & se suivirent de si près, que nous nous contente-

rons de les indiquer légérement, ſans craindre que le Public nous en faſſe un crime. Il en eſt des Ouvrages des Sçavans d'un certain ordre, comme des exploits des grands Capitaines : dans les Sujets obſcurs ou médiocres, loin de rien obmettre, il faut par l'exactitude des détails ſuppléer en quelque ſorte le mérite des actions : dans les autres, au contraire, il ſuffit preſque de décrire les marches & les camps ; dès que les exploits ſont annoncez, ils parlent, ils ſe louent eux-mêmes ; & ceux qui croyent en relever l'éclat par des Eloges recherchez, les laiſſent toujours au deſſous de leur premiére réputation.

Juſqu'ici, nous avons vû M. & Mme Dacier ſuivre leur goût particulier dans le choix des matiéres qu'ils traitoient ; il manquoit à la ſin-

gularité de leur union de travailler en commun à quelque Ouvrage dont ils pûssent partager la gloire. M. le Premier Président de Harlay, qui les aimoit tendrement, les y exhorta, & leur en fournit le premier sujet dans une Traduction Françoise des Réflexions Morales de l'Empereur Marc-Antonin. Ils furent sensibles à cette attention, & voulant y répondre d'une maniére aussi flatteuse, ils choisirent sa maison du Mesnil-montant pour le lieu de leur travail. Ils y traduisirent les douze Livres, qui dans le Grec font le partage de ces Réflexions. Ils y ajoûtérent des Remarques aussi dignes d'eux que du Mécéne qui les inspiroit, & mirent sous son nom à la tête de l'Ouvrage, une Vie de Marc-Antonin, qui nous console en quelque sorte de la perte de cel-

le qu'on ſçait que cet Empereur avoit lui-même écrite. Le tout fut imprimé à Paris en deux Volumes in-12. au commencement de 1691. & réimprimé en Hollande à la fin de la même année.

Peu de tems après, M. Dacier perdit ſon pere. Sa ſucceſſion qui le regardoit uniquement, demandoit des ſoins dont il crut Mme Dacier plus capable que lui encore. Elle ſacrifia ſans peine le charme de ſes occupations, à la néceſſité d'aller à Caſtres pour les affaires de ſon mari; & ceux qui ont vû les Lettres qu'elle lui écrivoit alors, en parlent comme d'un mêlange ſurprenant & preſqu'incroyable du récit exact des petites procédures où elle ſe trouvoit engagée, des tendres ſentimens que l'abſence rendoit encore plus vifs au fond de ſon cœur, & des remar-

ques d'une érudition profonde sur les lectures dont elle remplissoit tous ses momens de loisir. Le Recueil de ces Lettres & des Réponses de M. Dacier, développeroit parfaitement le caractére de l'un & de l'autre, & seroit peut-être d'autant plus agréable au Public, qu'il n'a pas été fait pour lui.

M. Dacier se douta bien qu'on ne seroit pas longtems à s'appercevoir de l'absence de Mme Dacier, & qu'on pourroit l'en rendre comptable; il se détermina de bonne grace à payer pour elle: il donna coup sur coup la Poëtique d'Aristote traduite en François avec des Remarques; puis une semblable Traduction de l'Oedipe & de l'Electre de Sophocle, aussi accompagnée de Notes, pour justifier par l'exemple & le succès du premier des Poëtes Tragiques,

ques, l'excellence des régles prescrites par le Philosophe. Ce fut enfin dans cette espéce de solitude, qu'il forma le dessein d'une nouvelle Traduction des Vies des Hommes Illustres de Plutarque : entreprise immense par son étendue, plus délicate encore par l'estime que tous les changemens arrivez dans la Langue depuis près de deux cens ans, n'avoient pû arracher à l'ancienne Version d'Amiot.

Il eut assez bonne opinion de son siécle pour ne pas désespérer de ses nouveaux efforts; mais il crut devoir sonder plus précisément le goût du Public par un premier Volume qui contiendroit au moins six de ces Vies; & il en avoit déja fait deux quand Mme Dacier arriva. Ils se partagérent les quatre autres, & le secret qu'ils se promirent sur la qua-

lité du partage, les a fait jouir avec un plaisir infini de la diversité ou de l'incertitude des jugemens sur celles de ces Vies qui appartenoient à chacun d'eux en particulier; tant la conformité du génie & des sentimens, en avoit introduit une parfaite jusques dans leurs expressions.

Le même esprit de sagesse qui avoit porté M. Dacier à ne donner qu'un Volume du Plutarque, le mit en garde contre la vivacité suspecte des Approbations ou des Critiques, & le détermina à laisser passer un tems considérable avant que de recueillir les voix sur la destinée de son Ouvrage.

En attendant, il traduisit les Oeuvres d'Hippocrate qui manquoient à notre Langue, & qu'il valoit beaucoup mieux recevoir de la main d'un Interpréte désintéressé, que de

celle d'un Médecin prévenu. Pour Mme Dacier, comme elle avoit pris d'avance le parti de lui laisser tout l'honneur du Plutarque, elle tourna dès lors ses vûes sur Homére, qu'elle espéroit réconcilier avec les Modernes, par la Traduction qui a si glorieusement terminé sa carriére.

Aux Oeuvres d'Hippocrate, M. Dacier fit succéder celles de Platon, qu'il donna de même en François avec des Notes, & une Vie de ce Philosophe, dont les préceptes sur la pureté & la perfection de l'ame devoient être encore plus précieux, que ceux qui n'ont pour objet que la guérison ou la santé du corps.

Il publia ensuite la Vie de Pythagore, ses Symboles & ses Vers dorez; les Commentaires d'Hiéroclès sur ces mêmes Vers, avec la Vie de

cet Hiéroclès, & de curieuſes obſervations ſur la Secte & la Doctrine des Pythagoriciens. Il dédia cet Ouvrage au Roi comme un monument de ſa gratitude, pour la bonté que Sa Majeſté avoit eûe de faire revivre en ſa faveur la charge de Garde des Livres du Cabinet du Louvre.

Le Manuel d'Epictéte & les Commentaires de Simplicius, lui parurent dignes des mêmes ſoins que ceux d'Hiéroclès ſur les Vers dorez de Pythagore ; il les orna de même de la Vie d'Epictéte, & il y ajoûta de plus un nouveau Manuel ou Recueil des Sentences de ce Philoſophe, tiré des Diſſertations d'Arrien, & cinq Traités de Morale du même Simplicius, qui avoient un grand rapport aux Maximes d'Epictéte.

Mais entre ces deux derniers Ouvrages, le Pythagore & l'Epictéte,

il plaça une nouvelle Edition de ſon Horace en dix Volumes qu'on lui demandoit de toutes parts, & qu'il pouvoit d'autant moins refuſer, qu'à ſon inſçû & malgré lui on le réimprimoit, c'eſt-à-dire, on le défiguroit & en France & dans les Pays Etrangers, tandis que dans ſon Cabinet vingt années de lecture & d'expérience y avoient mis chaque jour quelque nouveau degré de perfection.

C'eſt dans le ſein de cette laborieuſe tranquillité, que M. Dacier attendit le jugement de la République des Lettres ſur la ſuite de ſon Plutarque. De ſimples applaudiſſemens ne l'avoient point ébranlé, il fallut des ſollicitations vives & continuelles pour le pouſſer dans un travail de ſi longue haleine; alors il s'y livra avec joye, & l'Ouvrage en-

tier parut en huit Volumes in-4°. au commencement de l'année 1721.

L'élégance de ses traductions, & la facilité avec laquelle il paroissoit y amener les beautés les plus inséparables du langage de Rome & d'Athènes, lui avoient ouvert de bonne heure les portes de l'Académie Françoise. Il y avoit succédé en 1695. à feu M. l'Archevêque de Paris. Peu de tems après il fut aussi reçû dans celle-ci ; & les vœux publics qui plaçoient dans l'une & dans l'autre Mme Dacier à ses côtés, auroient peut-être été satisfaits, si son éloignement pour les moindres distinctions n'eût été plus fort encore, que le silence des loix sur un cas aussi difficile à prévoir.

De Harlay.

Quand M. Dacier entra à l'Académie des Inscriptions, elle n'étoit encore composée que de sept à huit

perſonnes, principalement occupées des Médailles de l'hiſtoire du feu Roi : il contribua autant qu'aucun autre à la premiére édition de ce Livre fameux ; & quand le Réglement de 1701. eut augmenté le nombre des Académiciens, & changé la forme des exercices de la Compagnie, il fut preſque le ſeul des anciens qui, peu touché des paiſibles honneurs de la vétérance, devint pour ſes nouveaux Confréres un modéle de travail, de zèle & d'aſſiduité. Nos Mémoires en feroient bien plus ſouvent mention, ſi la plûpart de ſes lectures ne s'étoient trouvées d'ailleurs enchâſſées dans de grands Ouvrages, comme il l'explique lui-même dans la Préface des Vers dorez de Pythagore & du Manuel d'Epictéte, & comme on le verra encore dans ſa Réponſe au P.

Balthus sur le Platonisme des Peres de l'Eglise, & dans quelques autres Oeuvres posthumes.

A l'égard de l'Académie Françoise, il s'étoit rendu si propre, si nécessaire à ses exercices, que le Sécrétariat lui en fut déféré tout d'une voix après la mort de M. l'Abbé Regnier. Ma reconnoissance ne me permet pas de taire que, quand on m'admit dans cet illustre Corps, ce fut M. Dacier qui se chargea de la solennité de mon adoption, & qui par un discours grave & solide, couvrit aux yeux du Public la foiblesse d'un sujet qu'il aimoit. Si, sur ce Parnasse vivant, où tous les rangs sont confondus, la mémoire des Académiciens pouvoit cependant tirer encore quelque lustre de la dignité de leurs Successeurs, quel avantage n'en tireroit point M. Da-

cier, dont la place vacante fut à l'instant honorée des plus éminens regards, & fait aujourd'hui une des portions favorites du premier Ministére ! M. le Cardinal du Bois.

Au reste, les productions de l'esprit ne furent pas les seuls fruits de l'union de M. & de Mme Dacier ; ils eurent trois enfans, un fils & deux filles.

Le fils, à qui les Muses avoient souri dès le berceau, étoit d'une si grande espérance, qu'à l'âge de dix à onze ans qu'il avoit quand il mourut, il connoissoit déjà les meilleurs Auteurs Grecs ; & les auroit peut-être tous parcourus, si ses conducteurs n'avoient sçû mettre un frein à son impétueuse avidité. Dans le tems qu'avec Mme Dacier sa mere, il lisoit Hérodote, mais à des heures réglées, & avec une certaine mesure, il lui déroba un Polybe qu'il

achevoit de lire en ſecret, quand le vol fut découvert, & traité dans la maiſon auſſi ſérieuſement qu'une affaire d'Etat. M. le Premier Préſident de Harlay entérina la grace du criminel après l'avoir bien queſtionné, & tiré de ſon interrogatoire, qu'Hérodote étoit un enchanteur, & Polybe un homme de grand ſens.

L'aînée des deux filles entra peu de tems après aux Religieuſes de Long-champ, qu'elle édifie toujours par ſa piété; & la ſeconde, que les Graces sembloient avoir formée pour la conſolation de ſa famille, lui fut encore enlevée à l'âge de dix-huit ans. Mme Dacier a immortaliſé le mérite de cette aimable perſonne dans ſa Préface ſur l'Iliade: Mauſolée ſuperbe! que le caprice & l'injuſtice des hommes, le bouleverſement même des Nations ne ſçauroit détruire.

La perte de Mme Dacier elle-même, étoit le dernier des malheurs réſervez à la tendreſſe de ſon époux, & il l'éprouva ce malheur au mois d'Août 1720. comme le Plutarque étoit prêt à paroître. Les fleurs qu'on jettoit de tous côtés ſur ſon tombeau, ne ſéchérent point ſes larmes: il ne lui ſurvêcut que deux ans, & ce ne fut que dans les derniers mois de cette vie languiſſante que ſa douleur parut un peu calmée, par la douce illuſion qu'il s'étoit faite d'avoir retrouvé une autre Mme Dacier, & de pouvoir ſe rengager avec elle ſous un nom & des auſpices plus heureux.

Cependant un mal réel diſſipa l'illuſion; il lui vint un ulcére à la gorge qui le mina inſenſiblement, & qui, lui faiſant perdre peu à peu la reſpiration, le ſuffoqua entiére-

ment le dix-huitiéme de Septembre dernier, dans sa soixante-douziéme année.

Un fonds de religion, qui le flattoit moins que les promesses de la Médecine, l'avoit porté depuis quelques jours à mettre sa confession par écrit; & la précaution ne lui fut pas inutile; car c'est après s'être confessé ainsi, qu'il reçut les autres Sacremens de l'Eglise avec ce zèle & cette ferveur, dont on trouve des traits si marquez dans tous ses Commentaires sur la morale des Philosophes payens.



CATALOGUE DES OUVRAGES de M. DACIER.

1°. Un des premiers Ouvrages de M. Dacier, c'eſt ſes *Remarques ſur le Traité du Sublime de Longin.*

M. Deſpréaux les inſéra dans la ſeconde Edition qu'il donna de ſa Traduction Françoiſe de ce Rhéteur Grec, & dans les éditions ſuivantes. On les a auſſi imprimées dans l'Edition de *Tollius*, à Utrecht en 1694. *in*-4°.

2°. *Sexti Pompeii Feſti, & Marci Verrii Flacci de Verborum ſignificatione Libri XX. cum Notis & emendationibus in uſum SS. Delphini. Pariſiis*, 1681. in-4°. & réimprimé à Amſterdam en 1699. in-4°.

3°. *Oeuvres d'Horace en Latin & en François, avec des Remarques Critiques & Hiſtoriques.* Paris, 1681. & 1689. 10.

volumes in-12. réimprimées avec des augmentations & des corrections, *Ibidem*, 1709. imprimées encore depuis plusieurs fois dans les pays étrangers, & en dernier lieu à *Amsterdam* en 1735. en 8. volumes in-12. avec la Traduction & les Notes du P. Sanadon Jésuite.

4°. *Lettre contenant quelques nouveaux éclaircissemens sur les Oeuvres d'Horace* (*contre M. Masson.*) Paris, 1708. in-12.

5°. *Factums* ou *Lettres à l'occasion d'un Passage de l'Art Poëtique d'Horace*, dans l'Ouvrage intitulé : *Dissertation Critique sur l'Art Poëtique d'Horace*, *&c.* Paris, 1698. in-12. Ce Volume contient, sous le titre de *Factum*, diverses Lettres de M. le Marquis de Sévigné & de M. Dacier sur le véritable sens de cet endroit de l'Art Poëtique d'Horace,

Difficile est propriè communia dicere.

Ils avoient pris M. de Harlay le Conseiller d'Etat, pour Juge de cette contestation littéraire.

6°. *S. Anastasii Sinaïtæ anagogicarum Contemplationum in Hexaëmeron Libri XII. cum Notis & interpretatione latinâ.* Londini, 1682. in-4°.

7°. *Réflexions Morales de l'Empereur Marc-Antonin; traduites en François, avec des Remarques.* Paris, 1691. 2. volumes in-12. Il a fait cette Traduction conjointement avec Madame Dacier.

8°. *La Poëtique d'Aristote, traduite en François, avec des Remarques Critiques.* Paris, 1692. in-4°.

9°. *L'Oedipe & l'Electre de Sophocle, Tragédies Grecques, traduites en François avec des Remarques.* Paris, 1693. in-12.

10°. *Vies des Hommes Illustres de Plutarque, traduites en François, avec des Remarques.* Paris, 1721. 8. vol. in-4°. & réimprimées avec des corrections & des augmentations de Notes. *Ibidem*, 1735. 8. vol. in-4°. Cette Traduction a été

aussi réimprimée deux fois à *Amsterdam en 9. Volumes in-12.* M. Dacier avoit publié en 1694. un Essai de cette Traduction, en un seul volume *in-4°.*

11°. *Les Oeuvres d'Hippocrate, traduites en François avec des Remarques.* Paris, 1697. 2. vol. in-12.

12°. *Les Oeuvres de Platon, traduites en François avec des Remarques, & la Vie de ce Philosophe.* Paris, 1699. 2. volumes in-12. & réimprimées avec des corrections & des augmentations. *Ibidem,* 1701. On les a aussi imprimées en Hollande en 1700.

13°. *La Vie de Pythagore, ses Symboles; ses Vers dorez; la Vie d'Hiéroclès & son Commentaire sur les Vers dorez de Pythagore.* Paris, 1706. 2. vol. in-12. & réimprimé en Hollande.

14°. *Le Manuel d'Epictéte, avec cinq Traités de Simplicius sur des sujets importans pour les Mœurs & la Religion, traduits*

traduits en François, avec des Remarques. Paris, 1715. 2. vol. in-12.

15°. *Réponse aux Critiques insérées dans le Journal de Hollande, intitulé :* l'Europe Sçavante, *de la nouvelle Traduction de Plutarque.*) Dans le Journal des Sçavans des mois de Septembre & Octobre 1718.

16°. *Discours prononcé à l'Académie Françoise le 9. Decembre* 1695. *par M. Dacier lorsqu'il y fut reçû à la place de M. de Harlay Archevêque de Paris*, in-4°. & réimprimé dans les Recueils de l'Académie en 1695.

17°. *Réponse au Discours de M. Cousin à sa réception à l'Académie Françoise le* 15. *Juin* 1697. Ibidem.

18°. *Réponse au Discours de M. De Boze, à sa réception à l'Académie Françoise, le* 30. *Mars* 1715. Ibidem.

19°. *Discours sur la Satyre, où l'on examine son origine, ses progrès, & les chan-*

gemens qui lui sont arrivez. Dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, Tome II. page 199.

20°. *Si dans l'Oedipe de Sophocle le Chœur est la troupe des Sacrificateurs, ou si c'est le Peuple représenté par les principaux Citoyens.* Dans l'Histoire de la même Académie, Tome III. page 108. C'étoit une Question agitée dans l'Académie entre M. Dacier & M. Boivin le cadet.

21°. Il a laissé entr'autres Manuscrits, une *Réponse au P. Baltus sur le Platonisme des Peres :* elle feroit un assez gros Volume in-4°.



ELOGE
DE M. L'ABBE'
MASSIEU.

GUILLAUME MASSIEU, né à Caën le treiziéme d'Avril 1665. y fut élevé avec tout le soin que comportoit l'état de sa famille, peu accommodée des biens de la fortune, mais pleine d'honneur & de bonne volonté.

1723. Assemblée publique d'après Pâques.

Quand la raison commença à éclairer ses études, il s'y proposa pour modéle ses illustres Compatriotes, les Malherbes, les Sarrazins, les Bois-roberts, les Bocharts, & quantité d'autres, à la gloire desquels on dit qu'il avoit composé de petits Vers Latins.

A l'âge de ſeize ans, il obtint de ſes parens de pouvoir venir à Paris faire un nouveau cours de Philoſophie, & il le fit aux Jéſuites, qui, l'ayant bientôt démêlé dans la foule de leurs diſciples, ſe rendirent avec plaiſir à l'empreſſement qu'il marqua d'entrer dans une Société, où l'on ne cherche, où l'on ne connoît d'autres richeſſes que celles de l'eſprit & des mœurs.

En 1682. Dès qu'il eut fini ſon Noviciat, il fut deſtiné, ſuivant l'uſage de ſa Compagnie, à régenter les Humanités dans quelque Collége; & on l'envoya à Rennes où il enſeigna juſqu'à la Rhétorique, après quoi il revint à Paris étudier lui-même en Théologie.

Il ſembloit particuliérement né pour cette ſcience épineuſe & ſublime: clarté, profondeur, ſolidité,

tout annonçoit en lui un ſi grand Théologien, que ſes Supérieurs ſouhaitérent qu'il s'appliquât uniquement à le devenir. Dès-là, il s'y crut moins propre de moitié, & il le fut peut-être.

L'amour des Lettres enjouées & fleuries qu'il avoit reſpiré dans un commerce intime avec les Rapins, les Bouhours & les Commires, gémit de cette contrainte, & le rappella dans le monde à ſon premier état. En 1695.

Ses talents le firent connoître, & lui valurent l'amitié d'un homme auſſi capable d'en donner des exemples, qu'habile à en déveloper les maximes : M. de Sacy accueillit chez lui l'Abbé Maſſieu; qui par reconnoiſſance remplaça, dans l'éducation de M. de Sacy le fils, les momens que le Public enlevoit à

ſon pere. Il lui fit des Traités particuliers de Sphére, de Géographie, d'Hiſtoire, & n'oublia rien pour orner fonciérement ſon eſprit des connoiſſances dont les Maîtres ordinaires ne donnent, & n'ont eux-mêmes qu'une légére teinture.

Les amis de M. de Sacy devinrent les ſiens, & entre ceux-là, M. de Tourreil qui pour ſa Traduction de Démoſthène, cherchoit à s'aider des lumiéres d'un ſage Critique; il goûta M. l'Abbé Maſſieu au point de ne pouvoir plus s'en paſſer.

Les Penſionnaires de l'Académie des Inſcriptions étoient alors dans l'uſage, lorſqu'il y vacquoit quelque place d'Eléve, d'y nommer tour à tour des Sujets dont la capacité leur étoit connue; & en 1705. M. de Tourreil uſa de ce droit en faveur de M. l'Abbé Maſ-

sieu, qui n'avoit besoin que de se trouver ainsi en place pour paroître tout ce qu'il étoit. On le reconnut dès la premiére Assemblée publique qui suivit sa réception; il y apporta un Discours sur l'usage de la Poësie, dont la lecture étoit peu avancée quand cinq heures sonnérent; c'étoit un sur-lendemain de S. Martin, il étoit presque nuit, il pleuvoit même. Le Public oubliant l'heure, le tems & la saison, nous obligea par un murmure flatteur à rester en place, & à lui continuer cette lecture, qui après une grosse demie heure parut encore finir trop tôt.

La suite ne démentit point ce premier présage de la promptitude avec laquelle il devoit faire son chemin dans l'Académie. En effet, à sept ou huit mois de-là, il y devint Associé, & il y remplissoit déjà une

place de Pensionnaire au commencement de 1710.

Dans la même année, il fut nommé à une Chaire de Professeur Royal en Langue Grecque ; & le jour de son installation, il prononça sur les beautés de cette Langue un Discours Latin, dont les meilleurs siécles n'auroient pas rougi. On croyoit entendre un Romain de la Cour d'Auguste, qui envoyant son fils se perfectionner à Athènes, lui découvroit tous les avantages qu'il pouvoit encore puiser dans cet ancien séjour des Lettres, de la politesse & de l'urbanité.

Il rendit ses Leçons intéressantes & fameuses par le choix de l'Auteur qu'il entreprit d'y expliquer : ce fut Pindare, dont les beautés plus célébres que connues, avoient jusques là compromis ou désavoué tous les

Interprétes. Il falloit le goût & l'intelligence de M. l'Abbé Maſſieu, pour lui reſtituer parmi nous les qualités que Quintilien lui attribue ſouverainement : l'élévation du génie, la magnificence du ſtyle, la variété des figures, & cette véhémente abondance de choſes & de mots, qui coule toujours avec une majeſtueuſe rapidité.

Les deux Odes Olympiques que l'on trouvera avec ſa Traduction & ſes Notes dans le quatriéme Volume de nos Mémoires, garantiroient ſeules cette vérité, qui fut dès lors juſtifiée par les vûes que l'Académie Françoiſe tourna conſtamment ſur lui, pendant quatre ou cinq années de ſuite, toutes les fois qu'elle avoit des pertes à réparer : il ſemble même que ce ne fut que pour l'adopter plus ſinguliérement qu'elle

tarda tant à le faire. M. de Tourreil son ami déclaré, souhaitoit passionnément de l'y voir placé; mais des circonstances particuliéres avoient toujours trahi ses efforts. Il mourut, & immédiatement après sa mort, le mérite de M. l'Abbé Massieu obtint seul ce qui avoit si longtems échapé aux plus vifs empressemens.

M. de Tourreil mourant, abandonna à son zèle une autre chose qu'il n'avoit sans doute pas moins à cœur : c'étoit la nouvelle Edition qu'il préparoit des Harangues de Démosthéne; & M. l'Abbé Massieu, fidéle à la mémoire de son ami, n'a épargné ni tems ni soins pour rendre ce dépôt plus digne de l'estime publique. Il a retouché ou suppléé tout ce qui manquoit à sa Traduction, & il y a joint tout ce qu'il a pû rassembler de ses autres Ouvra-

ges. Ce Recueil forme deux Volumes in-4°. qui parurent à la fin de 1721. précédez d'une Préface, où brillent de toutes parts les traits d'une éloquence mâle, opposée aux affectations du nouveau langage, une critique qui met le prix aux vraies beautés, & des sentimens qui ne font pas moins d'honneur à l'humanité, que la Littérature.

Son cœur avoit été éprouvé, mais nullement changé ou abbatu par différentes fortunes : il s'étoit d'abord vû, en rentrant dans le monde, manquer de tout, même du plus nécessaire ; & ce triste souvenir, l'avoit obligé dans la premiére retraite que son bonheur lui offrit, à prévenir par une industrieuse économie, la crainte d'une semblable extrémité. Il se fit donc, du fruit de son travail, un fonds honnête qu'il plaça

de ſon mieux. Peu de tems après, les mêmes mains qu'il avoit cru fort ſûres, devinrent malheureuſes ou infidéles. Il en fut tout auſſi étonné que ſi le cas eût été bien nouveau, il en parloit avec une naïveté ſurprenante ; mais il en fut auſſi peu touché, que ſi en perdant tout, il n'avoit rien perdu.

Lorſqu'il eut été reçû dans cette Académie, & que le ſuccès de ſes Ouvrages eut commencé à lui faire un nom, il fut recherché par diférentes perſonnes, dont les places ou le crédit pouvoient exciter de grandes eſpérances. (M. de ...rry.) Le Gendre du Miniſtre de la Finance, eſpéce de Miniſtre lui-même par l'étendue & l'importance du Département qui lui étoit confié, l'engagea à venir demeurer avec lui. Il y vit ce qu'on y voit toujours, des fortunes éclatan-

tes & ſubites ; mais il y donna un rare exemple de modération : il reſta ſobre, modeſte & tranquille au milieu de cet avide tourbillon, & s'y trouva peut-être le ſeul, à qui un changement imprévû ne coûta d'autres ſoupirs, que ceux qu'il devoit à l'eſtime & à l'amitié.

Les derniéres années de ſa vie furent troublées par d'autres diſgraces plus dignes encore de ſa Philoſophie. Il devint ſujet à des attaques de goute très-fréquentes, & ces attaques ne furent que le prélude de deux cataractes, qui le rendirent entiérement aveugle. Il ſupporta la perte de la vûe avec autant de conſtance qu'il avoit ſupporté celle de ſon pécule. Il n'en fut ni moins aſſidu ni moins utile à nos Aſſemblées ; & quand au bout de trois ans, ſes cataractes furent parvenues au

point de maturité néceſſaire pour l'opération, il ſe contenta d'avoir par ce moyen recouvré un œil qui ſuffiſoit à ſes travaux, il ne put ſe réſoudre à ſacrifier encore ſix ſemaines ou deux mois de tems pour le ſecond, qu'il tenoit, diſoit-il, en réſerve, & comme une reſſource contre de nouveaux malheurs.

Celui-ci retarda beaucoup l'impreſſion des Oeuvres de M. de Tourreil, dont il s'étoit chargé, & auſquelles ſon amitié n'héſitoit pas à donner la préférence ſur les siennes propres. Mais le tort le plus conſidérable que cet accident a cauſé au Public, c'eſt d'avoir empêché M. l'Abbé Maſſieu de mettre la derniére main à ſon Pindare François, dont la Traduction eſt cependant finie, mais dont les Notes ne ſont qu'aux deux tiers.

Un autre Ouvrage qu'il laisse im-
arfait, c'est l'Histoire de la Poësie
'rançoise, qu'il avoit conduite de-
uis son origine jusqu'au tems de
'rançois I. & qu'il se proposoit de
ousser jusqu'à celui de Corneille
c de Racine. A la tête de cette
Iistoire, devoit marcher le Dis-
:ours sur l'usage de la Poësie dont
ous avons déjà parlé, & qui est
mprimé dans le second Volume
les Mémoires de l'Académie, avec
es Dissertations sur les Boucliers
'otifs, & sur les Sermens des An-
:iens, & un Paralléle d'Homére &
le Platon. On trouvera dans le troi-
iéme & le quatriéme Volumes, ou-
re les Odes de Pindare dont nous
vons aussi parlé, d'autres Disserta-
ions de lui sur les Graces, sur les
Iespérides, & sur les Gorgones, tou-
es écrites d'un style net, exact, bril-

lant, quand la matiére le permet; plus fait, ce semble, pour persuader que pour plaire, & dès là produisant nécessairement l'un & l'autre. Rien de négligé ne sortoit de ses mains; il se préparoit à ses Leçons du Collége Royal, comme s'il avoit eû à y parler devant ses Maîtres, & ne plaignoit pas à ses moindres Piéces, ce dernier travail qui en cache l'art sous les apparences d'un naturel facile. Il connoissoit & rendoit trop bien les charmes de la Poësie, pour croire que le don lui en eût été refusé: aussi n'est-ce qu'à son extrême retenue qu'il faut imputer le peu d'usage qu'il en faisoit. On se souvient encore ici d'un Poëme Latin qu'il nous lût un jour sur le Caffé, & dont les graces imposeroient à la Postérité, si Horace & Virgile avoient connu cette liqueur.

Mais,

Mais, de quelque genre, & de quelque prix que puissent être ses Ouvrages posthumes, le legs qu'il en a fait à M. de Sacy, a heureusement pourvû à leur sûreté & à leur gloire.

Il mourut d'apoplexie le vingt-sixiéme de Septembre dernier dans sa cinquante-huitiéme année.

CATALOGUE DES OUVRAGES DE M. L'ABBE' MASSIEU.

1°. *Discours prononcé à l'Académie Françoise le* 19. *Décembre* 1714. *lorsqu'il y fut reçu à la place de M. l'Abbé de Clerambault.* Paris, 1715. in-4°. & dans les Recueils de la même Académie. *in*-12.

2°. Il a procuré une édition du Nouveau Testament Grec, imprimée à Paris en 1715. en 2. vol. in-12.

3°. Compliment fait au nom de l'Académie Françoise à M. d'Argenson, Garde des Sceaux de France, le 22. Février 1718. imprimé dans les Recueils de l'Académie.

4°. Il a recueilli, revû & publié les *Oeuvres de M. de Tourreil de l'Académie Françoise*, imprimées à Paris en deux volumes *in*-4°. en 1721. & il y a joint en maniére de Préface, un Mémoire historique sur la Vie & les Ouvrages de l'Auteur.

5°. *Remarques sur la Traduction de M. de Tourreil de la troisiéme Philippique de Démosthène*, à la fin du Volume intitulé : *Philippiques de Démosthène & Catilinaires de Cicéron, traduites par M. l'Abbé d'Olivet, seconde Edition.* Paris, 1736. *in*-12. Ces Remarques font partie d'un Manuscrit de M. l'Abbé Massieu, qui se conserve à la Bibliothéque du Roi.

6°. *Caffæum, Carmen*, avec *deux Epi-*

grammes, l'une Grecque, l'autre Latine, dans le Recueil intitulé : *Poëtarum ex Academiâ Gallicâ Carmina selecta*. Parisiis, 1738. in-12.

On avoit déjà de M. l'Abbé Massieu une Epigramme Françoise dans le *Recueil de Vers choisis*, imprimé à Paris en 1701. in-12. par les soins du P. Bouhours.

7°. *Histoire de la Poësie Françoise, avec une Défense de la Poësie*. Paris, 1739. in-12. Cette défense de la Poësie avoit déjà été imprimée dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. T. II. pag. 171.

8°. *De l'Histoire de la Poësie Françoise*. Dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres. Tome I. page 209.

9°. *Dissertation sur les Boucliers votifs*. Dans les Mémoires de la même Académie. Tome I. pag. 177.

10°. Premiére *Dissertation sur les Sermens des Anciens*. Ibidem, pag. 191.

11°. *Parallele d'Homére & de Platon*.

Dans les Mémoires, Tome II. page 1.

12°. *Défense de la Poësie*. Dans le même Tome, page 171.

13°. *Dissertation sur les Graces*. Dans les Mémoires, Tome III. page 8.

14°. *Dissertation sur les Hespérides*. Ibidem, page 28.

15°. *Dissertation sur les Gorgones*. Ibidem, pag. 51.

16°. Seconde *Dissertation sur les Serment des Anciens*. Dans les Mémoires, Tome IV. page 1.

17°. *Ode XII. des Olympiques de Pindare, adressée à Ergotèle d'Himére, Vainqueur à la longue Course ; traduite en François, avec des Remarques*. Ibidem, page 486.

18°. *Ode XIV. des mêmes Olympiques ; adressée à Asopique d'Orchoméne ; traduite* comme la précédente, *avec des Remarques*. Ibidem, page 502.

19°. *Sur les Jeux Isthmiques*. Dans l'Histoire, Tome V. page 44.

20°. *Réflexions Critiques sur Pindare.* Ibidem, page 95.

21°. *Ode I. des Olympiques de Pindare, adressée à Hiéron Roi de Syracuse, Vainqueur à la Course Equestre ; traduite en François avec des Remarques.* Dans les Mémoires, Tome VI. page 283.

22°. *Ode II. des mêmes Olympiques adressée à Théron Roi d'Agrigente, Vainqueur à la Course des Chars ; traduite avec des Remarques*, comme la précédente. Ibidem, page 305.

23°. *Ode I. des Isthmiques de Pindare, adressée à Hérodote de Thébes, Vainqueur à la Course des Chars ; traduite en François avec des Remarques.* Ibidem, page 331.

24°. *Ode II. des mêmes Isthmiques, adressée à Xénocrate d'Agrigente, Vainqueur à la Course des Chars ; traduite avec des Remarques*, comme la précédente. Ibidem, page 354.

ELOGE

DE M. LE MARQUIS DE BERINGHEN.

1723. Assemblée publique d'après la S. Martin.

JACQUES-LOUIS DE BERINGHEN, Comte de Château-neuf & du Plessis-Bertrand, Seigneur d'Arminvilliers, Chevalier des Ordres du Roi, Premier Ecuyer de Sa Majesté, & Gouverneur des Citadelles de Marseille, naquit à Paris au petit Bourbon le vingtiéme d'Octobre 1651.

Sa Famille, originaire du Duché de Gueldres, vint s'établir en France sous le Regne de Henry IV. qui employa Pierre de Béringhen ayeul de celui dont nous parlons, en d'im-

portantes négociations auprès des Princes d'Allemagne. Son fils, Henry Comte de Béringhen, craignant de s'être rendu suspect au Cardinal de Richelieu par un attachement trop marqué à la personne de Louis XIII. s'éloigna de la Cour, passa au service de la Suéde & de la Hollande, alors nos Alliez, & s'y distingua tellement, qu'il étoit devenu Capitaine des Gardes du grand Gustave quelque tems avant la Bataille de Lutzen, où ce Prince fut tué; & qu'il commandoit les Cuirassiers de Frédéric-Henry Prince d'Orange, le plus fameux Capitaine de son siécle, quand le Cardinal de Richelieu mourut. Le Roi le rappella aussitôt, & récompensa comme une suite de sa fidélité, une absence aussi glorieuse qu'involontaire. A son retour, il épousa Anne Dublé

d'Uxelles, fille du Marquis d'Uxelles Lieutenant Général des Armées du Roi, mort de ses blessures au Siége de Gravelines, peu de tems après avoir été désigné Maréchal de France & Cordon-bleu; honneurs, sur lesquels la fortune & la valeur se sont bien mieux entendues en faveur de M. le Maréchal d'Uxelles son fils.

C'est de ce mariage que naquit M. le Chevalier de Béringhen, car comme il n'étoit pas l'aîné, on le fit Chevalier de Malthe dés le berceau. Il fut élevé dans la maison paternelle avec tout le soin que demandoient sa naissance, sa destination & les talens qui se développérent en lui presque dès l'enfance. Il apprit avec le Latin, la plûpart des Langues vivantes dont il pouvoit faire usage: on lui enseigna les Ma-

thématiques, le Dessein sur tout, & les Fortifications : enfin, il fit ses Caravannes avec tout le succès possible. Mais il les eut à peine achevées qu'elles lui devinrent inutiles, du moins par rapport à l'objet qui les lui avoit fait entreprendre. Son frere aîné, le Marquis de Béringhen, fut tué d'un coup de Canon en entrant dans la Tranchée devant Besançon, à la tête du Régiment Dauphin qu'il commandoit. C'étoit un sujet de la plus grande espérance, & un de ceux que M. Despréaux, dans son Epitre au Roi sur le passage du Rhin, nomme entre les Volontaires de distinction qui les premiers se jettérent avec intrépidité dans le fleuve.

La Salle, Béringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois
Fendent les flots tremblants sous un si noble poids.

Après cette perte, M. le Chevalier de Beringhen devint l'unique ressource de sa famille; il quitta l'Ordre de Malthe, le Roi lui donna un Régiment de Cavalerie, puis le Guidon des Gendarmes de Bourgogne; & la paix ayant été conclue quelques années après à Nimégue, Sa Majesté l'attacha plus particuliérement à sa personne, en lui accordant la survivance & l'exercice de la Charge de Premier Ecuyer, dont son pere étoit pourvû dès le tems de Louis XIII.

M. le Premier, qui n'avoit que vingt-six à vingt-sept ans, & qui dans un âge si peu avancé, jouissoit déja de toute la réputation de probité, de conduite & de bravoure, qui peut flater un Militaire vertueux, trouva dans ce nouveau genre de service, une récompense plus fla-

teuse encore, l'estime & la confiance de son Maître : aussi ne lui manquoit-il aucune des qualités qui pouvoient l'en rendre digne. Il joignoit entr'autres, à une pénétration vive & discréte, une exactitude, une intelligence & une activité d'autant plus aimables qu'elles étoient dégagées de tout l'extérieur des empressemens ; & la situation où la Cour se trouvoit alors, augmentoit infiniment le prix de toutes ces qualités naturellement si précieuses. On le reconnut à la premiére promotion que le Roi fit des Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit ; il en fut un, quoique M. de Béringhen le pere, qui vivoit encore, le fût de la promotion précédente, & que cette décoration, capable d'illustrer en un seul sujet des familles très-nombreuses, ne se fût point en-

core vûe placée en même-tems sur la tête d'un pere & d'un fils, qui à eux deux, faisoient, pour ainsi dire, toute leur famille, ou du moins tout ce qui portoit leur nom dans le Royaume.

Dans la même année, qui étoit l'année 1688, il fut envoyé au-devant de la Reine d'Angleterre, qui se réfugioit en France ; il la reçut à Boulogne sur Mer, avec une politesse & des soins qui auroient pû lui faire oublier ses malheurs, s'ils eussent été moins grands, & il l'accompagna jusqu'à S. Germain en Laye.

La guerre s'étant renouvellée immédiatement après, & le Roi ayant pris lui-même le commandement de ses Armées, M. le Premier le suivit, non-seulement par le devoir de sa Charge, mais par un or-

dre exprès, & avec une diſtinction ſi perſonnelle, que dans le voyage & dans les marches il étoit toujours ſeul avec le Roi dans ſa Caléche. Sa modeſtie gémiſſoit ſouvent d'un honneur trop propre à exciter la jalouſie des Courtiſans, quoique bien calmée d'ailleurs à ſon égard, par la connoiſſance qu'ils avoient de ſon déſintéreſſement & de ſa vertu. Mais cet honneur, toujours ſi envié, n'étoit peut-être pas moins dangereux par lui-même. Dans ces converſations longues, habituelles, preſque forcées, un Prince exercé de longue main à diſcerner les eſprits & les cœurs, a bientôt mis au creuſet toutes les eſpéces de mérite, dont l'apparence auroit pû le ſurprendre dans des circonſtances & des momens heureux. M. le Premier

étoit digne de cette épreuve,
la soutint si avantageusement,
quand Monseigneur alla er
commander en Flandre, le R
lui donna de même comme un
sonne de confiance, qu'il pouvoi
lement consulter dans les con
tures délicates. Enfin, quand l
Duc de Bourgogne vint pour la
miére fois à Paris, il eut ordr
Roi d'y voir & d'y embrasser
part M. de Béringhen le pere;
nérable Vieillard, dont le c
étoit courbé sous le faix des exp
& des années, mais dont l'e
toujours sain & entier, sembloi
tendre pour sa mission cette de
re marque de la bonté du Pri

L'extréme considération &
time générale dans laquelle
M. le Premier, parurent d'une

niére encore plus éclatante dans ce qui lui arriva au commencement de l'année 1707. On étoit au fort de la guerre, & les Ennemis, enhardis par les ſuccès de leur derniére campagne, ſe croyoient en droit & en état de tout entreprendre. Un de leurs partis, composé de trente hommes ſeulement, mais preſque tous Officiers, s'étant partagé en diverſes petites troupes, oſa venir juſqu'aux portes de la Capitale, & ſe répandre entre Paris & Verſailles, pour enlever ſur le chemin quelqu'un de nos Princes. Le 24. de Mars, entre ſix & ſept heures du ſoir, ils apperçûrent ſur le Pont de Séve un Carroſſe à ſix Chevaux, aux Armes & avec la Livrée du Roi: c'étoit M. le Premier, qu'ils prenoient pour Monſeigneur. Ils firent le ſignal dont ils étoient conve-

nus, leurs petits détachemens se réunirent, ils joignirent le Carrosse à l'entrée de la plaine, M. le Premier fut enlevé en un instant, & on ne le sçut que par le retour de ses gens, qui avoient été eux-mêmes retenus long-tems. Dès que le Roi en fut informé, il fit partir un Exempt avec vingt Gardes; M. de Chamillart, qui étoit à Lestang, fut chargé d'envoyer des ordres aux Gouverneurs des Places frontiéres; les autres Secretaires d'Etat dépêchérent des Courriers, chacun dans leur département; les Officiers de la petite Ecurie montérent à cheval; des Seigneurs & nombre d'amis particuliers de M. le Premier en firent autant, & prirent les uns la route de Flandre, les autres celle d'Allemagne, d'autres enfin celle des côtes voisines, tandis que les Maréchaussées

ſées du plat pays parcouroient les Villages & les Bois. Le zèle & la prudence humaine ne pouvoient rien de plus : mais le Partiſan, homme d'expérience, qui avoit bien prévû l'éclat & les ſuites d'une capture de cette eſpéce, n'avoit auſſi négligé aucune des précautions qui pouvoient aſſûrer ſa retraite. Un obſtacle imprévû, & celui dont ſon cœur ſe défioit le moins, trompa ſa vigilance ; ce fut le tendre reſpect que lui inſpira ſon Priſonnier. Il lui avoit d'abord annoncé au péril de ſa vie la néceſſité d'une diligence incroyable, pour laquelle ſes relais étoient diſpoſez, & M. le Premier s'y prétoit de bonne foi dans toute l'étendue de ſes forces. Le Partiſan, au contraire, cédant à je ne ſçais quels mouvemens inconnus, ſe rallentit inſenſiblement, commence à

craindre pour la ſanté d'un homme qu'il n'avoit jamais vû, & qu'il venoit de prendre comme ennemi : il le prévient ſur des ménagemens qu'il n'auroit oſé lui demander, il le fait repoſer trois heures entiéres dans la Forêt de Chantilly, & lui trouve une Chaiſe de poſte pour le moins fatiguer. Par là, furent abſolument dérangez le tems & l'ordre de la marche. Déjà les Garniſons Françoiſes informées de l'enlévement, ſont en campagne, & M. le Premier eſt repris à quelques lieues de Ham. Il dormoit tranquillement dans ſa Chaiſe, quand un Maréchal des Logis du Régiment de Livry, attaqua, lui troiſiéme, l'Eſcorte qui l'emmenoit, & l'obligea d'autant plus aiſément à ſe rendre, qu'elle ſe voyoit ſur le point d'être environnée de toutes parts. Le premier uſage

qu'il fit de sa connoissance & de sa liberté, fut de sauver la vie, & de procurer un bon traitement à tout le Parti.

On voulut ensuite agiter la question, sçavoir si le Chef & sa troupe devoient être regardez comme de vrais prisonniers de guerre, ou comme des malfaicteurs qui, violant le sacré Domicile des Rois, s'étoient proposez d'insulter le Prince au milieu de sa Cour; & la décision ne paroissoit pas douteuse: mais M. le Premier employa tout son crédit pour l'empêcher. On ne les punit point; ils ne furent retenus que par des Fêtes & des Spectacles, où l'on couroit en foule pour les voir eux-mêmes, & comme pour s'assûrer davantage du retour de M. le Premier: enfin, ils repartirent avec de bons Passeports, & chargez de pré-

ſens qui excédoient une ſimple rançon.

Le mérite & les talens de M. le Premier n'étoient pas d'un ſeul Régne, & ils étoient trop connus pour être négligez pendant la Régence. Il fut d'abord nommé à la premiére place de Conſeiller dans le Conſeil du dedans du Royaume, & on lui donna enſuite en particulier la Direction générale des Ponts & Chauſſées, ou plutôt on le donna à cette Direction, qui preſqu'abandonnée, reprit peu à peu ſous ſes ordres, par l'utilité des travaux & la fidélité de l'adminiſtration, l'ancien relief qu'on ſçait qu'elle avoit à Rome ſous les premiers Magiſtrats de la République.

Nous avons rapporté dans le premier Volume de l'Hiſtoire de cette Académie, que dans ſes commence-

mens, & lorſqu'elle n'étoit encore compoſée que de cinq ou ſix perſonnes tirées de l'Académie Françoiſe, elle étoit principalement occupée du ſoin d'imaginer des Sujets pour les Tapiſſeries du Roi, & les diférens Ouvrages de Peinture & de Sculpture dont on ſongeoit à embellir Verſailles : que l'on y régloit le choix & l'ordre des Statues, des Vaſes & des Groupes : que l'on y conſultoit les ornemens des Fontaines, des Boſquets, & tout ce que l'on propoſoit pour la décoration des Appartemens & l'embelliſſement des Jardins. Nous aurions pû dire, & c'eſt peut-être moins la crainte d'une digreſſion que la modeſtie de M. le Premier qui nous en a empêché, qu'il étoit lui-même en ce genre une petite Académie à part pour le Roi, qui ne ceſſoit de le conſul-

ter, & qui paroiſſoit quelquefois jaloux de ſon ſuffrage, au point que lorſqu'en ſon abſence, les le Brun, les Girardons, les le Noſtre, ou les Manſards lui faiſoient voir quelque choſe de leur façon qui lui plaiſoit, il leur diſoit que cela lui paroiſſoit beau, & que M. le Premier en ſeroit, ſans doute, bien content.

Un homme d'un goût ſi ſûr, ſi délicat & ſi accrédité, ne pouvoit échaper aux vœux de l'Académie, quand il plut au Roi d'y augmenter le nombre des Académiciens juſqu'à quarante, parmi leſquels il y avoit dix places d'Honoraires. M. le Premier en eut une, & quoiqu'il lui fût comme impoſſible de la venir occuper, à cauſe du ſervice actuel qui l'attachoit à la perſonne du Roi; que même l'objet des travaux de cette Compagnie fût infiniment changé

& beaucoup plus étendu, il ne lui fut cependant pas inutile; il étoit en quelque sorte l'Académicien de la Cour, il y remplissoit lui seul presque toutes les fonctions de l'ancienne Académie.

La Peinture, la Sculpture, la Gravûre, tous les Arts en général, lui rendoient comme à l'envi, une espéce d'hommage d'autant plus glorieux qu'il l'exigeoit moins. Il avoit joint à un Cabinet d'excellens Livres, le plus ample & le plus beau Recueil d'Estampes que l'on connoisse; & ce Recueil immense n'étoit pas pour lui, comme pour la plûpart des hommes, une curiosité vaine & fastueuse. Le choix de chaque Piéce indiquoit sa connoissance, & l'ordre singulier qu'il y avoit mis, marquoit l'usage qu'il en sçavoit faire. C'étoit entre ses mains une Bi-

bliothéque vivante, qui instruisoit ceux même qui ne vouloient que s'en amuser ; une Bibliothéque qui se déployoit en bien moins de tems qu'on n'auroit pû dans une autre parcourir un seul volume imprimé, & qui passant immédiatement des yeux à l'esprit, y laissoit, comme le dit Horace, des traces plus sûres & plus fidelles, que celles qu'un son léger y forme par le secours de l'oreille.

Tel étoit, après le bien public & les devoirs de la vie civile, l'objet qui touchoit le plus M. le Premier ; car pour le bien public, il ne croyoit pas que ce fût assez de le préférer à tout, de lui sacrifier son tems & son repos, il y ajoutoit, quand il le falloit, son propre bien ; & c'est ainsi qu'il a fait subsister la petite Ecurie dans des tems difficiles ; & qu'en

d'autres tems il ſuppléoit de ſa bourſe à la modicité des appointemens ordinaires. C'eſt encore ainſi, que dans la conſtruction ou la réparation d'Ouvrages publics & importans, il dédommageoit quelquefois ceux qui avoient fidélement exécuté des marchés onéreux, ou qu'il faiſoit refaire ce qui n'étant pas abſolument mal, pouvoit recevoir par de nouveaux ſoins plus de ſolidité & de perfection. Il rempliſſoit avec un zèle égal les devoirs de la vie civile; bon pere, bon mari, ami généreux & fidéle, cœur tendre & compatiſſant, toujours occupé à rendre de bons offices, ne croyant jamais y avoir ſi bien réuſſi, que quand il en avoit pû dérober la connoiſſance à ceux à qui il les avoit rendus : faiſant des charités réglées, en faiſant d'extraordinaires; ne leur preſcri-

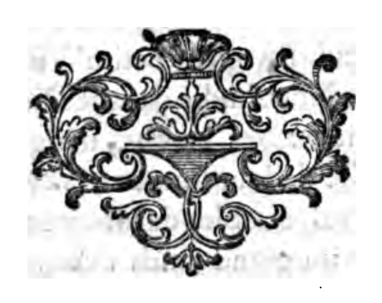
vant communément d'autres bornes que son pouvoir, & ne les estimant jamais davantage, que lorsqu'elles l'avoient personnellement privé de quelques douceurs.

Sa constance & sa piété se sont particuliérement signalées dans les douleurs aiguës de sa derniére maladie, qui a duré près d'un an, & dont il est mort le premier Mai dernier au milieu de sa soixante & douziéme année.

Il avoit épousé en 1677. Marie-Elizabeth d'Aumont, petite-fille du Maréchal d'Aumont & du Chancelier le Tellier ; il en laisse neuf enfans, six filles & trois garçons, dont l'aîné, qui est Maréchal de Camp, est aussi Premier Ecuyer du Roi, & Gouverneur des Citadelles de Marseille.

Nous ne sçaurions attribuer qu'à

l'eſprit de modeſtie, ſouverainement héréditaire dans cette Maiſon, le peu de Mémoires dont elle nous a aidez pour l'Eloge du défunt : il eſt vrai qu'elle pouvoit s'en repoſer en toute ſûreté ſur la voix & les ſentimens du Public ; mais pour nous, c'eſt préciſément le cas où ce même Public ſe ſeroit le plus offenſé de notre ſilence.



ELOGE

DE MONSIEUR

BOIVIN L'AISNE'.

1724. Assemblée publique d'après la S. Martin.

LOUIS BOIVIN, Avocat au Parlement & Pensionnaire de l'Académie des Belles-Lettres, naquit le vingtiéme de Mars 1649. à Montreuil l'Argilé, petite Ville de la haute Normandie dans le Diocèse de Lizieux. Ses parens, malgré la modicité de leur fortune, s'étoient rendus respectables dans tout le canton par un grand fonds de probité, de Religion, & même de Littérature.

Louis Boivin son pere, & François Boivin son ayeul, étoient les

meilleurs Avocats du pays ; & Marie Vattier sa mere étoit sœur du fameux Pierre Vattier, Professeur Royal en Langue Arabique, un des plus sçavans hommes du dernier siécle.

L'Académicien dont nous parlons, eut d'abord à Montreuil le même Maître que son pere, un bon Prêtre, qui avoit plus de goût que d'érudition, & qui eut la bonne foi de prendre congé de son disciple dés qu'il s'apperçut qu'il n'avoit plus rien à lui apprendre. Ce fut de très bonne heure, car il n'avoit qu'environ quinze ans quand on l'envoya à Rouen, où il fit sa Seconde & sa Rhétorique au Collége des Jésuites.

Une envie démesurée de devenir Sçavant, & Sçavant de profession, l'éleva sans peine au-dessus de ses compagnons d'Etude. Il étoit tou-

jours le premier de ſa Claſſe,
en remportoit tous les prix ; e
il étoit ſur le point d'aller à M
treuil pendant les Vacances, é
ſes petits triomphes aux yeux
ne mere qui l'aimoit tendrem
quand il apprit qu'elle étoit m
C'étoit peut-être la ſeule circ
tance capable d'augmenter ſa
leur ; quoi qu'il en ſoit, il ne v
bout de la calmer que par un
en forme, qui étoit bien digne
Sçavant : ce vœu fut de renouv
tous les ans le ſouvenir de la p
de ſa mere par quelque Piéc
Proſe ou de Vers en ſon hon
On ne ſçait pas quand il peu
avoir obtenu la diſpenſe, on
ſume ſeulement que ce fut à la
de ſon pere qui arriva peu de
après, & on le préſume, parc
dans ſes papiers, il ne s'eſt tr

que cinq ou six de ces Piéces, toutes des premiéres années, & que la sixiéme a pour titre : *Lettre à mon pere & à ma mere dans le Ciel.* Il seroit difficile de rien imaginer de plus affectueux que cette Lettre, nous osons même dire de plus sensé, en ce que l'Auteur l'a chargée de presque toutes les réflexions qui pouvoient naturellement y servir de réponse.

M. Boivin n'avoit que vingt-deux ans quand il perdit son pere, & l'amour des Lettres l'avoit déjà amené deux fois à Paris. L'objet de son premier voyage fut de mettre dans la Bibliothéque de M. Colbert la Traduction Latine de toutes les Oeuvres d'Avicenne, promise depuis longtems, & nouvellement achevée par M. Vattier, qui à sa mort en avoit fort recommandé le

Manuſcrit. Mme Vattier ſa veuve & M. Boivin ſon neveu, fidéles aux vûes du défunt, vinrent exprès à Paris, s'adreſſérent à M. Chapelain, lui remirent le Manuſcrit, & s'en retournérent à Montreuil ſans ſçavoir quel ſeroit le ſort de ce grand Ouvrage, qui s'eſt enfin comme perdu par le ſoin même que l'on ſembloit avoir pris de le conſerver. M. Thevenot, ami de M. Vattier, n'en étoit pas en peine, il ſçavoit où il étoit, mais il en faiſoit myſtére, & quand on lui en parloit, il ſe contentoit de répondre qu'il ne ſeroit jamais confié qu'à gens bien en état d'en procurer l'Edition. Depuis la mort de M. Thevenot, il n'a pas été poſſible de le découvrir; cependant, l'étendue & l'importance du travail, la réputation de l'Original, le mérite des autres Traductions que M.

M. Vattier nous a laissées, tout rend celle-ci digne encore des plus ardentes recherches, & nous les proposons dans le lieu du monde le plus propre à publier des Monitoires sur les pertes, ou les larcins de cette espéce.

Le second voyage que M. Boivin fit à Paris, fut pour y étudier en Philosophie. Il fit son cours au Plessis, sous le célébre Paul Cohade, qu'on appelloit le Philosophe subtil, & dont il gagna aussitôt les bonnes graces par une assiduité exemplaire à ses leçons, par un talent merveilleux pour la dispute; & on ajoûte, car les grands hommes ne laissent pas d'être quelquefois sensibles à de petites choses, par la propreté de son écriture, & les bordures en vignettes dont il ornoit toutes les pages de ses cahiers.

De la Philosophie, il passa à l'étude de la Théologie, de la Jurisprudence & de la Médecine, avançant d'un pas égal dans toutes ces connoissances, parce qu'il n'avoit de prédilection pour aucune. Il faisoit beaucoup plus de progrès dans l'étude des Belles-Lettres, à qui il ne paroissoit donner que quelques momens perdus, & dont il n'avoit pour confidens que M. Chapelain & le P. Lallemant Prieur de sainte Geneviéve, encore se donnoit-il bien de garde de découvrir au premier la violence du penchant qui le portoit à faire des Vers François; il en faisoit par milliers, mais, pour en montrer à M. Chapelain, il attendoit que sa veine eût enfanté quelque Piéce privilégiée, qui pût faire honneur au suffrage d'un tel juge, & il s'en flatta apparemment

trop tôt. Un jour donc, plus content de lui-même qu'il ne l'avoit encore été d'aucune de ses productions en ce genre, il l'exposa aux yeux de M. Chapelain, qui la veille l'avoit fort loué sur sa Prose Françoise & sur sa Poësie Latine. A l'aspect du nouvel Ouvrage, M. Chapelain fronça le sourcil, & à mesure qu'il avançoit, il reprenoit dans les Vers du jeune Poëte ce qu'il n'appercevoit pas lui-même dans les siens, & ce qui auroit dû les en guérir tous deux, une vaine enflure, un brillant faux & obscur, & si peu de naturel, qu'enfin il lui conseilla de renoncer pour jamais à cette manie. Quel oracle! ce fut pour lui un coup de foudre. A la lettre, il en pensa mourir; & peu de jours après, confiant au papier le récit de sa disgrace, il composa un Discours que nous

avons vû écrit de sa main avec ce titre singulier,

FLUX DE ME'LANCHOLIE.

Il commence ainsi. *Dans l'état où je suis, il n'y a que Dieu qui puisse me consoler... Je suis si ennuyé du monde, que si ce chagrin me continue, j'espére au moins qu'il m'en tirera bientôt. Il me semble que j'écris mon Testament*, &c.

Après ce début, & quantité d'autres réflexions aussi lugubres, il vient au chagrin particulier qui le dévore. *On m'a fait entendre*, dit-il, *que ce n'étoit pas mon talent de faire des Vers François, quoiqu'il me semble que je ne sçaurois vivre sans cela. Il n'est pas croyable combien un mot comme celui-là est difficile à digérer à gens de mon humeur.... Mon naturel*, poursuit-il, *est porté aux Vers plus qu'à toute autre chose, & un des plus judicieux hommes de France n'approuve pas que j'en*

fasse de François ! A quoi me serviront ces Latins, quand j'y serois un Virgile, puisque l'on n'en a que faire de deux ?

Le reste de la Piéce est plein de pareilles saillies d'une admirable naïveté, il y fait entr'autres un portrait de lui-même, qu'on ne soupçonnera pas d'être flatté. *Mon humeur*, dit-il, *est sauvage & retirée, fort approchante de celle de l'Oiseau de Minerve : franche jusqu'à la rusticité, fiére jusqu'à l'indépendance, flotante & incertaine jusqu'à ne me déterminer à quoi que ce soit, entreprenante jusqu'à vouloir tout sçavoir & tout pratiquer, présomptueuse jusqu'à faire vertu d'ambition ; cachant si peu mes défauts que souvent j'en fais vanité, & rarement m'imaginé-je qu'ils n'ayent pas quelque chose d'héroïque.*

C'étoit dans sa vingt-troisiéme ou

sa vingt-quatriéme année au plus ; que M. Boivin se dépeignoit ainsi, & quelques traits que l'âge & les travaux ayent donné lieu d'ajoûter à cette premiére peinture, elle s'est toujours trouvée d'une parfaite ressemblance.

L'amitié & les conseils du Pere Lallemant ne lui furent pas moins utiles que ceux de M. Chapelain. Ce premier l'avoit engagé à son insçû avec M. de Carcavy, pour travailler à la Bibliothéque du Roi ; mais il s'en défendit sur ce qu'il avoit en Province un petit frere, qu'il vouloit faire venir à Paris pour y prendre soin de son éducation. En effet, il l'y fit venir cette année-là même, & ce qui ne doit pas être oublié, c'est que le sçachant en chemin, il fit, certes plus en dépit de M. Chapelain que d'Apollon, des

Stances Françoiſes pour l'heureuſe arrivée de ce cher pupille. Qui ne liroit que les premiers Vers de ces Stances, les attribueroit à Horace, & les croiroit faites pour Virgile.

Fier Autan, Pere des Orages,
Arrête ton vol, &c.

Ce qui ſuit marque un excellent naturel, & l'empreſſement qu'il avoit de conſacrer à l'inſtruction de ce frere les plus belles années de ſa vie, comme s'il avoit prévû qu'elles en ſeroient auſſi les plus honorables.

L'érudition de M. Boivin étoit regardée alors comme une eſpéce de prodige, il y avoit peu de Livres ſçavans qu'il n'eût exactement lûs, & qu'il ne ſçût preſque par cœur. Pluſieurs Magiſtrats ſe faiſoient un plaiſir de revoir avec lui les Auteurs des bons ſiécles.

M. Bignon, pere de Mrs Bignon, devenu Conseiller d'Etat, après vingt années d'exercice dans la Charge d'Avocat Général, lui avoit assigné des heures fixes, où ils relisoient ensemble les endroits choisis des Poëtes & des Orateurs Grecs, qui avoient fait les délices de sa jeunesse; & M. le Peletier, qui revoyoit de même avec lui les Poëtes & les Orateurs Latins, le goûta au point, que pour l'associer plus intimement à ses lectures, il l'engagea à venir demeurer chez lui, & que quand il l'eut une fois en sa possession, il ne borna pas à ce premier projet l'utilité qu'il en pouvoit tirer. Mrs ses fils, revenus du Collége, ouvrirent dans la maison paternelle une nouvelle carriére d'études. M. Boivin en eut la principale direction, & par ses soins, ils firent dans

le cours d'une année, des Exercices célébres sur la Géographie, sur l'Histoire & sur plusieurs autres matiéres de Littérature. Aux deux fils aînez de M. le Peletier, dont l'un est mort Evêque d'Orléans, & l'autre, ci-devant Premier Président du Parlement, méne présentement dans le sein de sa famille une vie sainte & paisible, se joignirent deux autres freres, qui sont M. l'Evêque d'Orléans d'aujourd'hui & M. le Garde des Sceaux : enfin, pour augmenter l'émulation par le nombre & la qualité des sujets, M. le Peletier prit encore chez lui, & admit dans cette illustre Ecole le frere, le pupille de M. Boivin. Ce fut là que l'aîné fit connoissance avec Santeuil, avec qui on prenoit plaisir à le commettre. Celui-ci né Poëte, & plus avide encore de louanges que de con-

ſeils, lors même qu'il s'abaiſſoit juſqu'à en demander, ſouffroit impatiemment la critique qui étoit le fort de M. Boivin, & à laquelle lui Santeuil donnoit ſouvent priſe par les fautes de Grammaire & de quantité qui lui échapoient: il ne lui en pardonnoit aucune, ce qui le faiſoit entrer dans des fureurs plus que Poëtiques, & formoit communément des Scénes, qui du Comique auroient bientôt paſſé à quelque choſe de plus ſérieux, ſans la préſence des Magiſtrats qui avoient l'inſpection de cette eſpéce de Théatre.

Après cette année d'études domeſtiques, les fils de M. le Peletier employérent les deux ſuivantes à leur cours de Philoſophie; & dans cet intervalle, M. leur pere, Doyen Honoraire de la Faculté de Droit, qui avoit conçû depuis longtems le

dessein d'en faire refleurir l'Etude, prit avec M. le Chancelier le Tellier des mesures certaines pour l'exécution de son projet. M. Boivin fut choisi pour annoncer publiquement dans l'Université de Paris la réforme projettée. Il l'annonça par trois Théses solennelles, elle parut incontinent après, & ce fut le fils même de M. le Peletier qui en donna l'exemple.

De là, M. Boivin auroit infailliblement été Antécesseur, s'il l'avoit souhaité; mais, parce qu'il s'étoit fait recevoir Avocat avant que de prendre le Bonnet de Docteur, il aima mieux fréquenter le Barreau qu'enseigner le Droit, quoiqu'on lui eût offert de le faire pourvoir gratuitement d'une Charge de Conseiller à la Cour des Aydes, quand il auroit professé vingt ans.

Ce refus détermina le choix qu'on fit de M. Baudin Antécesseur, pour travailler avec M. le Peletier le fils sur les principes du Droit Civil. Sa maniére d'enseigner parut trop lente à M. Boivin, qui prétendoit jetter tout d'un coup son Eléve dans la lecture des Textes, sans jamais entendre parler de Cahiers ; mais M. le Peletier le pere, jugeant qu'il seroit plus mal aisé de conserver les deux Maîtres que de concilier les deux méthodes, s'en tint au Professeur en titre ; & pour retrouver l'autre au besoin, il pria M. Bignon, Premier Président du Grand-Conseil, de le recevoir de sa main comme un dépôt précieux qu'il lui confioit. Cette destination convenoit d'autant plus à M. Boivin, qu'il continuoit d'être en relation avec M. Bignon le Conseiller d'Etat ;

frere du Préſident, & que M. le Peletier vouloit bien reſter toujours chargé du ſoin de M. Boivin le cadet, qui à l'âge de dix-huit ans, étoit déja un homme de Lettres.

Cependant, les deux freres ne purent vivre longtems ſéparez, ils ſe réunirent au bout de dix-huit mois dans une maiſon particuliére, & l'aîné voulant aſſûrer le fruit de ſes veilles, chercha à faire quelque acquiſition en Normandie. On lui en propoſa une dans le voiſinage de Montreuil: il la fit, & elle lui fut malheureuſe, car perſuadé qu'il pouvoit ſans conſéquence en diſcuter les moindres droits, il s'engagea dans quantité de procès ruineux. Le plus conſidérable fut celui qu'il eut contre l'Abbaye de la Trappe, pour une redevance de vingt-quatre ſols ſeulement, dont il ne vouloit pas

que ſon fief de *la Coypeliére* fût chargé. Il fut condamné, & ces vingt-quatre ſols de rente lui coûtérent de plus douze années de procédures & de ſollicitations, & douze mille livres de frais. Il falloit une Philoſophie de la trempe de la ſienne, pour s'en conſoler auſſi aiſément qu'il s'en conſola. *Il prétendoit avoir gagné ſon procès pendant douze ans, & ne l'avoir perdu qu'un jour.*

L'Académie des Inſcriptions, que l'on formoit alors, vint encore au ſecours de la Philoſophie de M. Boivin. Il ne put d'abord y avoir qu'une place d'Eléve; mais en moins de huit ou dix mois il monta à l'aſſociation; & ſon extrême aſſiduité, jointe à un profond ſçavoir, l'auroit vraiſemblablement conduit à la penſion avec la même rapidité, s'il avoit eu pour la ſociété les ta-

lens qu'il avoit pour l'étude. Ces talens-là même ſe tournoient très ſouvent contre lui : la plus ſimple queſtion prenoit ſous ſes yeux la forme d'une Hydre toujours renaiſſante, & devenoit entre ſes mains le ſujet d'une diſpute éternelle. L'étendue & la variété de ſes connoiſſances lui préſentoit mille objets à la fois ; il héſitoit d'abord ſur la préférence, & ſe flattant enſuite de les ſaiſir tous avec le même avantage, il commençoit ordinairement par embraſſer les plus éloignez. Il ne pouvoit lire ſes propres Ouvrages ſans s'interrompre lui-même par des Commentaires de vive voix, qu'il étoit rare de voir finir. A tout moment, il ſupplioit ſes Confréres de lui faire des objections, pour éclaircir davantage les ſujets qu'il avoit entrepris de traiter ; c'étoit, ſelon

lui, la chose du monde la plus utile, & n'en point faire, c'étoit la plus grande marque d'indiférence ou de mépris qu'on pût lui donner: cependant, dès qu'on lui en faisoit, il oublioit qu'il les avoit demandées avec instance, il n'étoit frappé que de la contradiction qui en résultoit. Le point de la difficulté se perdoit presque toujours dans ses écarts imprévûs, & plus souvent encore dans une aigreur involontaire.

Vingt années entiéres suffirent à peine pour familiariser l'Académie avec les assortimens d'une telle érudition; mais ce tems arriva enfin: on reconnut avec plaisir ce qui étoit exactement vrai, que personne n'avoit de meilleures intentions, plus de candeur, ni plus de droiture; que son cœur désavouoit d'avance le fiel apparent de ses expressions, & que

quand

quand on pouvoit ſe prêter à ſa ſurprenante volubilité, les choſes qu'il diſoit ainſi ſans ordre & ſans préparation, ne laiſſoient pas d'être bonnes en elles-mêmes, & la plûpart excellentes dans une place qui leur auroit mieux convenu.

Ses Ouvrages imprimez ſe réduiſent à ce qu'on en trouve dans les Recueils de cette Académie. Il eſt ſeulement bon d'avertir, que ceux qui ſont employez dans la partie de l'Hiſtoire, ne ſont que des extraits qu'il a fallu lui enlever de mémoire, par l'impoſſibilité de les avoir autrement; & que ceux qui ſont imprimez tout au long, ne l'ont été que ſur des copies dont on n'a pû lui confier la réviſion, à cauſe des changemens continuels qu'il n'auroit ceſſé d'y faire. Nos Regiſtres en recélent encore quelques autres dont

nous rendrons un compte d'autant plus exact, que l'Auteur se proposoit, sur-tout, de porter dans la nuit des premiers tems le flambeau d'une critique élevée, hardie, & propre à servir un jour de base aux plus grands systêmes.

C'est dans cette vûe qu'il avoit composé trois petits Poëmes Chronologiques François où, sous le titre de *Vers Acromonostiques*, il avoit rangé les différens âges du monde, avec toutes leurs époques essentielles, & les principaux Regnes. Ces Poëmes qu'il avoit résolu de publier sous son nom, & indépendamment de l'Académie, ne sont parvenus dans l'impression que jusqu'à la seconde épreuve, heureusement restée entre les mains d'un de ses Confréres, qu'il avoit prié par écrit de vouloir bien le critiquer, & qui

s'en étoit ſagement abſtenu. Ils devoient être ſuivis de la Traduction qu'il avoit auſſi faite en Vers François, de preſque tout l'Evangile. Mais il promettoit depuis environ trente ans, un autre Ouvrage qu'il a laiſſé bien plus en état de paroître ; ce ſont des Notes ſur Joſéphe, où reſtituant le texte corrompu, rétabliſſant la Chronologie altérée, comparant ſon Auteur, tantôt avec l'Ecriture Sainte, tantôt avec lui-même, il donne par-tout des preuves d'un ſçavoir immenſe. Il a mis ces Notes à la marge de l'Exemplaire du Joſéphe tout Grec imprimé à Bâſle en 1544. qu'il prétendoit en être l'Edition la plus ancienne & la plus correcte, & il les a écrites d'un caractére ſi menu, que quoiqu'il ſoit d'ailleurs très-diſtinct, on ne ſçauroit preſque le lire qu'avec une lou-

pe, de forte que ces marges rendroient dans l'impreſſion au moins le double du Texte.

Il mourut le vingt-deuxiéme du mois d'Avril dernier, pendant le cours des petites vacances que l'Académie a coûtume de prendre depuis la Semaine Sainte jufqu'à la *Quaſimodo*. Il avoit fait fes Pâques trois jours auparavant, & avoit encore été à l'Eglife la veille de fa mort : voilà ce qui regarde le Chrétien. Comme Philofophe, il n'a pas été moins heureux ; libre de tout engagement, jouiſſant d'une fanté ferme & robufte, & ne connoiſſant pas de plus forte paſſion que celle d'étudier, & de parler de fes études, il l'a fatisfaite jufqu'au dernier moment de fa vie. En qualité d'Académicien, il a de même fini felon fes defirs ; il avoit tant de goût pour

nos exercices, qu'il auroit souhaité les voir renouveller tous les jours, & pouvoir les faire durer du matin au soir; rien n'égaloit la véhémence de ses déclamations contre les vacances les plus autorisées par les Réglemens ou par l'usage. C'étoit, disoit-il, s'il en étoit le maître, le tems qu'il choisiroit le plus volontiers pour mourir, comme n'ayant rien de mieux à faire. Il en a subi le sort à l'âge de soixante & quinze ans un mois & deux jours.

M. Boivin son frere, qui le suivoit immédiatement dans l'ordre du Tableau, lui a succédé au titre de Pensionnaire qu'il auroit eu dix ans plutôt, si sa reconnoissance, sa tendresse & son respect ne l'avoient toujours obstinément écarté des moindres concurrences avec son aîné.

CATALOGUE DES OUVRAGES de M. BOIVIN L'AISNÉ.

1°. *Sur la Période Julienne.* Dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres. Tome I. page 180.

2°. *Sur les diférentes maniéres de compter une même année suivant Censorin.* Ibidem, page 187.

3°. *Histoire de Zarine & de Stryangée.* Dans les Mémoires, Tome II. page 67.

4°. *Explication d'un endroit difficile de Denys d'Halicarnasse.* (Touchant la signification du mot ἐλλωικῶν) *Ibidem*, page 341.

5°. *Chronologie de Denys d'Halicarnasse.* Ibidem, page 329.

6°. *Remarques sur l'Origine des Dieux.* Dans l'Histoire, Tome III. page 1.

7°. *Sur la Royauté des Israëlites en Egypte* Ibidem, page 23.

8°. *Eclairciſſement ſur le* Ver Sacrum, *ou Printems ſacré des Romains.* Ibidem, page 92. C'étoit une Queſtion agitée dans l'Académie, entre M. Boivin l'aîné & M. l'Abbé Couture.

9°. *Diſſertation ſur Jéroboam Jeſoz, treiziéme Roi d'Iſraël.* Dans les Mémoires Tome IV. page 337.

Les Ouvrages Manuſcrits qu'il a laiſſez imparfaits ou entiers, ſont citez dans ſon Eloge : le plus conſidérable eſt celui de ſes *Notes ſur Joſéphe*, miſes à la marge d'un Exemplaire tout Grec de cet Auteur, de l'Edition de Bâle de 1544. Il eſt à la Bibliothéque du Roi ; il en avoit refuſé quatre mille livres d'un Libraire de Hollande.

ELOGE
DE M. BIGNON.

1726. Assemblée publique d'après Pâques.

JEROSME BIGNON, fils aîné de Jerôme Bignon Conseiller d'Etat, & de Suzanne Phelyppeaux de Pontchartrain; & petit-fils de cet autre Jerôme Bignon, qu'il seroit difficile de désigner par quelque titre aussi glorieux que son seul nom, naquit à Paris le vingtiéme d'Août 1658.

Il fit ses Etudes au Collége d'Harcourt, où d'abord on l'avoit mis en pension, jusqu'à ce que devenu d'un tempérament plus robuste, il fut rapellé à la maison paternelle de la rue des Bernardins, d'où il alloit ré-

gulièrement au même Collége, comme Externe, deux fois le jour, & à pied, quelque tems qu'il fît.

Cette ancienne ſimplicité de mœurs, ſi digne de reſpect, ſi propre à former de bons citoyens & de grands hommes, annonçoit chez les Bignons un intérieur plus reſpectable encore, je veux dire, des peres accoûtumez à être les premiers précepteurs de leurs enfans, & à leur communiquer, par une eſpéce de transfuſion, les qualités du cœur avec les ornemens de l'eſprit.

M. Bignon commença à en donner des preuves dans l'exercice de la Plaidoirie, M. ſon pere s'étant fait un plaiſir de le laiſſer quelque tems ſous ſes yeux fréquenter le Barreau dans les ſimples fonctions d'Avocat, avant que de le faire paſſer à la place d'Avocat du Roi au Châte-

let, qu'il eut à l'âge de vingt-trois ans, & dans laquelle personne n'avoit encore porté la parole avec plus de grace. Il se distingua de même dans la Charge de Conseiller au Parlement qu'il eut quatre ans après; & enfin, dans celle de Maître des Requêtes, qui lui valut plusieurs fois l'honneur de rapporter devant le Roi, & de recevoir de sa bouche des éloges qui justifioient ceux qu'on lui avoit prodiguez dans tous les Tribunaux.

L'esprit de pénétration & de sagacité qu'il portoit dans l'examen des affaires, la précision & la netteté qui régnoient dans ses rapports, firent souhaitter à M. de la Reynie de l'avoir pour Adjoint dans les plus délicates fonctions de la Police; & persuadé qu'un poste de cette confiance ne pouvoit que le flatter ex-

trêmement, il voulut joindre au mérite du choix le plaisir de la surprise, il en parla au Roi à son insçû. Le Roi jugea comme lui des talens de M. Bignon, mais beaucoup moins crédule sur la vocation qu'on lui supposoit, il dit à M. de la Reynie que c'étoit la première chose dont il devoit s'assûrer. Le soupçon étoit fondé; M. Bignon plein de reconnoissance pour les bontés du Prince, usa de la liberté qu'il lui laissoit, & témoigna que si Sa Majesté souhaittoit qu'il la servît dans quelque autre place que celle du Conseil, il la supplioit que ce fût plutôt dans quelque Intendance de Province. Celle de Rouen fut la premiére vacante; M. Bignon y fut nommé, & sa réputation l'y précéda si avantageusement, que malgré les embarras où la stérilité de 1693. jettoit

alors presque toute la France, il eut le bonheur d'y ménager les intérêts du Roi, l'estime des Cours supérieures, & l'affection du peuple.

De l'Intendance de Rouen qu'il n'exerça qu'environ un an, il passa à celle de Picardie & d'Artois, Provinces plus fatiguées encore du passage & du séjour d'un grand nombre de Troupes, que des suites de la disette. Il y donna des exemples de tendresse & d'humanité, qui quoique souvent essentiels au ministére d'un Intendant, furent cependant regardez comme des actions héroïques. Après s'être parfaitement instruit du véritable état du pays, & de ce que, sans le trop épuiser, les habitans pouvoient contribuer aux besoins les plus pressants, il eut le courage de le représenter d'une maniére si forte & si persuasive, qu'il obtint

de grandes diminutions ſur les impoſitions projettées ; ce qui en reſta fut encore plus adouci par une juſte répartition ſur les contribuables ; & pendant tout ce tems là, vivant lui-même ſur le fonds de ſon patrimoine, il diſtribua généreuſement aux plus malheureux, ſes appointemens & ſon propre revenu. Cette conduite y ramena, même avant la paix de Riſwick, une abondance qui lui auroit cauſé plus de joye qu'aux Peuples mêmes, ſi cette joye n'avoit été troublée par un malheur domeſtique auquel il fut très-ſenſible.

Dans le cours de ces heureux travaux, au commencement de l'année 1697. il perdit M. ſon pere. La voix publique lui déféra auſſitôt ſa place de Conſeiller d'Etat, & il l'auroit euë, ſans la régle que le Roi s'étoit faite d'interrompre dans la

disposition de ces places, tout ce qui pouvoit y donner un air de succession. Mais cet obstacle même lui fit honneur; le Roi eut la bonté de s'en expliquer, & de le nommer à la place qui vaqua immédiatement après.

Sa nouvelle dignité ne servit qu'à l'attacher davantage aux fonctions de son Intendance, & le bonheur de la Province voulut qu'il l'exerçât encore pendant & après le Siége de Lille. Alors l'Artois se trouvoit frontiére; le service y devint d'une vivacité étonnante. Il fallut que l'Intendant suffît à tout, qu'il fût en quelque sorte Trésorier, Munitionnaire, Inspecteur, vraiment Officier Général, & dans une circonstance d'autant plus cruelle, que l'argent déjà rare depuis plusieurs années, avoit totalement dis-

paru à la vûe des Billets de Monnoye. Un expédient naquit des entrailles du malheur même. Au lieu de l'argent qu'on ſçavoit bien qu'il étoit impoſſible d'avoir, il ſembla qu'on ſe fût donné le mot dans la Province pour demander les propres Billets de M. l'Intendant ; & comme perſonne ne s'aviſa de penſer qu'en pareil cas ſes billets ne devoient pas mieux valoir que d'autres, il ne ſe conſulta pas non plus ſur des engagemens qui excédoient de beaucoup ſa fortune. Les recrues, les approviſionemens, toutes les fournitures ſe firent; & le Roi touché d'un zèle dont l'exemple pouvoit avoir, en bien, ou en mal, des ſuites d'une extrême conſéquence, fit rembourſer les billets de M. Bignon, comme la dette de l'Etat la plus privilégiée.

Après quinze années d'Intendance, il fut nommé Prévôt des Marchands de la Ville de Paris : c'étoit en 1708. Il tenoit alors les Etats d'Artois, & on en étoit précisément à la derniére Séance, quand on y apprit la nouvelle de cette nomination. Le lendemain, les Etats se rassemblérent extraordinairement, & lui firent une députation composée des trois ordres, pour l'assûrer que la seule idée de son départ faisoit le sujet d'un deuil public. M. l'Evêque d'Arras, qui portoit la parole, ajoûta *que semblable députation ne s'étoit encore jamais faite à aucun Intendant, & qu'ils avoient unanimement arrêté de marquer sur leurs Régistres qu'elle ne pourroit tirer à conséquence.*

Pendant tout le tems que M. Bignon resta encore sur les lieux, il ne pouvoit sortir de chez lui, sans se voir

voir auſſitôt environné d'une foule de peuple, partagée entre les gémiſſemens & les bénédictions. A ſon retour à Paris, ſa maiſon fut comme auparavant, ouverte à tous ceux de la Province qui avoient beſoin de ſa protection ou de ſes conſeils ; ils venoient avec la même confiance, le rendre juge de leurs diférens ; il ſembloit les régler avec plus d'autorité encore, & juſqu'à pluſieurs années après ſon départ, quand ils citoient entr'eux M. l'Intendant, ſans y joindre un nom particulier, c'étoit toujours de M. Bignon dont ils vouloient parler.

Le commencement de ſa Prévôté des Marchands fut attaché à une triſte époque, il n'entra en fonction que quelques mois avant l'année 1709. qui devoit ouvrir une vaſte carriére à ſa vigilance & à ſon acti-

vité. Ce n'étoit pas assez que la derniére moisson eût trompé l'espérance des Laboureurs, il falloit encore que l'Hyver allât détruire jusques dans le sein de la terre toutes les ressources de l'année suivante. Mais, sans retracer ici des maux, dont le souvenir ne trouve que trop d'occasions de se renouveller, il suffit de dire qu'après leur avoir opposé tout ce que la prudence, l'expérience & la sensibilité pouvoient suggérer, M. le Prévôt des Marchands se crut encore moins redevable à tant de soins, qu'à une heureuse prévention de la part du peuple, d'avoir échapé à l'injustice de ses soupçons, & à la témérité ordinaire de ses discours.

Il eut à soutenir en 1713. par rapport à la rareté du bois, une partie de la sollicitude, & des fatigues

que la disette des grains lui avoit causées en 1709. Il en sortit avec le même succès & le même bonheur; mais, dans l'une & dans l'autre de ces calamités, il ne borna pas ses vûes à remédier au mal présent, il fit d'amples Mémoires sur les mesures qu'on pouvoit prendre pour s'en garantir à l'avenir, & jusques dans sa derniére maladie, il en entretint longtems M. le Procureur Général, qui avoit jugé à propos d'en venir conférer avec lui.

Un Magistrat si dévoué au soulagement de ses concitoyens dans des conjonctures difficiles, ne pouvoit qu'être infiniment occupé de leur gloire dans tous les tems. De là, le dessein qu'il forma presqu'à l'instant de sa nomination à la Prévôté des Marchands, de faire travailler à une Histoire de Paris, qui par son exacti-

tude, ſon étendue & ſa beauté, répondît, s'il étoit poſſible, à la grandeur du ſujet. Après en avoir lui-même diſpoſé le plan, en avoir indiqué les preuves les plus ſingulières, & déterminé les principaux ornemens; il chargea du ſurplus un Ecrivain déjà célébre par une Hiſtoire du même genre; & c'eſt à ce zèle de M. Bignon pour l'honneur de ſa patrie, que le Public doit le grand Ouvrage qui vient de paroître ſous le titre de nouvelle Hiſtoire de Paris.

Ce zèle éclatoit, ſur-tout, dans les occaſions où à la tête du corps de Ville, il étoit chargé d'en porter au pied du Trône, les reſpects, les hommages & les vœux. Naturellement tendre & affectueux, l'expreſſion commune, qui dit que le cœur parle, ſembloit faite pour lui, il pro-

nonçoit plus de ſentimens, que de paroles. Des oreilles qu'une longue habitude avoit rendues preſque inſenſibles aux plus grands traits de l'éloquence, étoient charmées de retrouver leur premier goût dans ce ſimple appareil d'un fidéle épanchement; & lorſqu'en 1712. il eut l'honneur de haranguer le Roi ſur la mort des Princes, Sa Majeſté dit en ſe retournant vers ſa Cour: *Cet homme ne me parle jamais qu'il ne m'attendriſſe, & que je ne ſois touché de ce qu'il me dit.*

Dès que M. Bignon fut de retour de ſes Intendances, l'Académie ſe propoſa d'en faire l'acquiſition, & elle fut preſque obligée de la faire malgré lui. Sa modeſtie ſupérieure encore à ſes talens, le tenoit continuellement en garde contre les moindres diſtinctions; jamais on

n'avoit pû lui faire accepter la dédicace d'une Théſe, d'un Livre, & on l'embarraſſoit par le ſeul début d'un remerciment. Il ne ſe rendit aux empreſſements de l'Académie, que par la crainte d'être le premier de ſon nom qui eût refuſé quelque choſe aux Lettres.

Quoiqu'il parût jouir d'une très bonne ſanté, elle étoit cependant comme enveloppée dans un embonpoint ſourd qui l'apeſantiſſoit, & qui faiſoit tout craindre. On lui avoit conſeillé les eaux, dès le Printems de l'année derniére, & il les avoit remiſes d'une ſaiſon à l'autre, par un ſentiment trop naturel à la plûpart des hommes, qui croyent que ſe livrer méthodiquement aux précautions d'uſage contre certains maux, c'eſt s'en déclarer ſoi-même dûement atteint & convaincu. Un

exemple plus fort que toutes les raisons, la mort subite d'un de ses plus anciens amis, le détermina enfin; il s'arrangea pour le voyage de Bourbon, il alla à Pontchartrain prendre congé de M. le Chancelier son oncle, & il étoit avec lui dans son cabinet, quand une partie du prognostic s'accomplit. Il lui prit une foiblesse, son bras gauche resta sans mouvement, & ce qu'on gagna par les remédes donnez le plus promptement, ce fut d'empêcher les progrès de la paralysie, & de conserver à la tête une pleine liberté. Dans cet état, il n'attendit pas qu'on l'avertît du danger. De lui-même, il ne pensa plus qu'à mettre à profit pour le tems & pour l'éternité, tous les momens qui lui restoient.

Il ne nous siéroit pas d'étaler ici

les dignes & parfaits sentimens de religion qu'il fit paroître, soit au premier instant, soit pendant les trois semaines que M. le Chancelier de Pontchartrain voulut le retenir auprès de lui, soit depuis son retour à Paris ; il faut laisser à l'Eglise, à sa famille & à ses amis de si grands exemples de Christianisme, & de si justes sujets de consolation. Il n'envisageoit que sa fin prochaine, & l'événement ne justifia que trop sa prévoyance. A la fin des trois mois qu'il a survécu à sa premiére attaque, il en eut deux autres, dont l'une lui ôta presque la vûe, & dont la derniére nous le ravit le cinquiéme de Décembre, à l'âge de soixante-sept ans & quelques mois.

Il joignoit à la plus exacte probité, un abord facile, des mœurs

uces quoiqu'austéres, une poli-
ſe quelquefois exceſſive, mais
nais fauſſe, une fidélité inviola-
e dans le commerce, & un tel
iour du bien public & particulier,
e c'étoit encore un homme que
tre ſiécle pouvoit ſérieuſement
poſer au récit ſuſpect des plus
ureux tems.



ELOGE
DE M. LE PELETIER DE SOUZY.

1726.

Assemblée publique d'après Pâques.

MICHEL LE PELETIER DE SOUZY, Conseiller au Conseil Royal, & Doyen du Conseil d'Etat, naquit à Paris sous le Régne de Louis XIII. le douziéme de Juillet 1640. & fut le dernier de trois freres, dont le second nommé Jerôme, mourut en 1696. Conseiller d'Etat ordinaire. L'aîné Claude le Peletier, est celui qui après avoir été Ministre d'Etat & Contrôleur Général des Finances, s'est rendu encore plus célébre par la dignité de sa vie privée, que par l'éclat de ses emplois.

Louis le Peletier leur pere, s'étoit acquis par son intelligence & sa probité, toute la confiance de M. le Chancelier le Tellier son parent; & Marie Leschassier leur mere, étoit petite-fille, unique & digne reste du fameux Pierre Pithou.

L'attention qu'ils eurent l'un & l'autre à élever leurs enfans dans l'amour des Lettres & de la Vertu, leur réussit au point, qu'à l'âge de douze à treize ans, ils étoient déjà reçus sur le pied de compagnie choisie chez le grand Jerôme Bignon, qui sembloit rajeunir avec eux dans le compte qu'ils lui rendoient du succès de leurs études, tandis qu'ils prenoient insensiblement avec lui les principes des grands sentimens, & le goût de la plus sublime Jurisprudence.

Ils s'y livrérent tous trois avec

une ardeur égale, mais avec cette différence, que les deux aînez suivirent d'abord le cours ordinaire des Charges convenables à leur âge & à leur état, au lieu que le cadet, moins touché des honneurs de la Magistrature, que de l'utilité dont il pouvoit être dans les simples fonctions d'Avocat, résolut de s'y consacrer entiérement. Ses freres, après avoir fait d'inutiles efforts pour l'en détourner, eurent recours à l'autorité de M. le Tellier, qui ne put cependant le déterminer à acquérir d'autre Charge que celle d'Avocat du Roi au Châtelet. Il l'exerça seul pendant cinq années, avec tant de supériorité, & une satisfaction si générale, que paroissant encore vouloir s'y fixer, il fallut de nouvelles instances, & en quelque sorte de nouveaux ordres pour le

faire paſſer à celle de Conſeiller au Parlement, où il fut reçû à la fin de l'année 1665. Dans la ſuivante, il fut nommé avec M. le Peletier ſon ſecond frere, pour l'exécution des Arrêts de la Cour des Grands Jours tenus à Clermont en Auvergne; & la maniére dont il s'acquitta de cette commiſſion attira ſur lui les premiers regards d'un Prince, au diſcernement de qui les talents ſinguliers n'échapoient guéres. Le feu Roi le choiſit au mois de Février 1668. pour aller établir l'Intendance de la Franche-Comté, dont il venoit de faire la premiére conquête. A peine avoit-il eu le loiſir de parcourir & de bien connoître cette Province, qu'elle fut rendue à l'Eſpagne, par le Traité conclu à Aix-la-Chapelle le deuxiéme Mai ſuivant; mais cet intervalle lui ſuffit

pour y laisser une telle idée de sa justice, & un tel desir du nom François, que lorsqu'en 1674. le Roi entreprit de la reconquérir, toutes les fortifications qu'on avoit ajoûtées à ses Places, sembloient moins faites pour les défendre contre nos armes, que contre le vœu commun des Peuples.

On ne pouvoit plus laisser oisives une sagesse & une dextérité si reconnues. M. de Souzy, à son retour de Franche-Comté, fut nommé Intendant de Lille, de toutes les conquêtes de Flandres, & des armées que le Roi y entretenoit : à cette nomination succéda celle de Commissaire choisi pour le réglement des limites, en exécution des Traités de Paix d'Aix-la-Chapelle & de Nimégue ; enfin, ses services toujours plus utiles & plus agréables, lui

méritérent en 1683. une place de Conseiller d'Etat.

Dans cette même année, M. le Peletier l'aîné fut appellé à la Cour; & nommé Contrôleur Général à la place de M. Colbert. Il se défendit longtems de remplir un poste si difficile par lui-même, & que la réputation de son prédécesseur pouvoit seule rendre plus difficile encore; mais, ce qui aida le plus à vaincre sa répugnance, ce fut la liberté qu'il eut de faire venir auprès de lui M. le Peletier de Souzy son frere, & de l'associer intimement à ses travaux, en qualité d'Intendant des Finances.

L'espérance du Ministre ne fut pas trompée, M. de Souzy porta légérement toute la portion du fardeau dont on voulut le charger; il soutint, ou releva le courage de son

frere dans les contretems les moins prévûs, & éloigna, ſans doute, de plusieurs années la retraite que l'on ſçait qu'il méditoit, preſque dès le premier jour de ſon entrée dans le Miniſtére.

Pour lui, il ſe prêta plus longtems au beſoin que l'on avoit de ſon expérience & de ſes talents; il continua les fonctions d'Intendant des Finances près de douze ans encore, juſqu'en 1701. qu'il eut l'agrément de les remettre entre les mains de M. le Peletier des Forts ſon fils. Alors, le Roi perſuadé, témoin même, de la connoiſſance qu'il avoit acquiſe pendant le cours de ſon Intendance de Flandres, de l'état de toutes les Places frontiéres, forma en ſa faveur, après la mort de M. le Marquis de Louvois, la Commiſſion de Directeur Général des Fortifi-

Fortifications des Places de Terre & de Mer, & voulut qu'il lui en rendît compte à lui-même & à lui seul, une fois la semaine. Ce travail si honorable pour celui qui en étoit chargé, n'avoit jamais été plus au goût du Prince, & ne fut jamais plus utile à ce qu'on appelle *le Génie*. M. le Peletier de Souzy regarda comme une attribution favorite de son Emploi, d'informer le Roi des détails de tout ce que l'on faisoit, de tout ce que l'on proposoit en ce genre; & dans ces détails intéressants, que ses prédécesseurs n'avoient pû suivre, il trouvoit le secret de placer si avantageusement sous ses yeux le mérite, les services & la capacité des Ingénieurs employez, tant à la construction des Places qu'à la suite des armées, qu'en peu de tems il parvint à procurer

au corps des Ingénieurs, des récompenses militaires, des distinctions & des Grades, qu'un Ministre aussi accrédité que l'étoit M. de Louvois, n'avoit cependant pû leur faire accorder.

Il reçut une nouvelle marque de la satisfaction du Roi, l'année même qu'il remit à M. son fils sa Charge d'Intendant des Finances; Sa Majesté le nomma à une place de Conseiller au Conseil Royal, & il l'a remplie avec zèle, fidélité & désintéressement, de même que celle de Directeur Général des Fortifications, jusqu'à la mort de ce grand Prince.

Les divers Conseils que l'on établit alors, apportérent quelque changement à la forme générale du gouvernement, & en particulier au détail des Fortifications; il parut plus

naturel d'en charger un militaire, qui en rendroit compte au Conseil de Guerre, & qui en recevroit les ordres; mais il parut plus juste encore de continuer à M. le Peletier de Souzy, les appointemens d'une place où il avoit rendu de si longs & de si importans services. Toute la difficulté consistoit à les lui faire accepter; M. le Duc d'Orléans l'en pressa d'une maniére qui auroit vaincu le plus parfait désintéressement, si celui de M. le Peletier avoit pû l'être; il les refusa, & content de l'honneur qu'on lui avoit fait de l'appeller au Conseil de Régence, il ne demanda à S. A. R. que la consolation de l'instruire de l'immensité du travail, de l'étendue & des difficultés du département, & de lui en remettre à elle-même tous les Plans & les Mémoires, à la tête des

quels étoient les réponses que le feu Roi avoit la bonté de faire de sa propre main, aux lettres qu'il avoit l'honneur de lui écrire dans ses tournées, sur l'état des places qu'il visitoit.

Tel étoit l'homme public dans M. le Peletier de Souzy, dont une conception vive, une grande exactitude, & une fermeté à toute épreuve, formoient à cet égard le principal caractére.

Ces mêmes qualités avoient tourné à l'avantage des Lettres par le commerce qu'il n'avoit cessé d'entretenir avec les Muses, au milieu de ses plus grandes occupations; il connoissoit tous les Auteurs Latins des bons siécles, il les avoit lûs avec tant de fruit & d'application, que dés qu'on lui en indiquoit quelque endroit remarquable, il le rapportoit

communément dans les termes de l'original.

Cicéron, Horace & Tacite étoient les Compagnons inséparables de ses voyages & de son loisir ; ils étoient connus de ses moindres domestiques, comme des meubles courans qui le suivoient par tout ; il avoit en quelque sorte vaincu par une lecture assidue & journaliére l'obscurité des pensées de Tacite, la dureté & la précision de son stile, il le sçavoit par cœur, & l'avoit presque tout traduit.

Il parloit aisément Italien, Espagnol, il les parloit avec grace ; & sa mémoire enrichie des plus beaux traits des Auteurs de l'une & de l'autre Langue, les lui fournissoit à point nommé quand il en étoit question : mais ce qui rendoit tous ces avantages infiniment plus estimables

encore, c'étoit une justesse d'esprit qui ne prenoit jamais le change sur les fausses ou les véritables beautés d'un Ouvrage. M. de Tourreil avoit coutume de le définir par cette expression de Cicéron, *Homo limatissimi judicii*, & l'on trouve dans l'excellente Préface qui marche à la tête du Recueil des Oeuvres de cet Académicien, qu'il appliquoit heureusement à M. le Peletier, ce que Velleius Paterculus disoit de Scipion l'Africain, *que personne n'avoit jamais mieux sçû entremêler aux affaires, un loisir délicat & plein de charmes.*

Les remuements de terre, qui dans l'objet des Fortifications, ont certainement un rapport très éloigné au progrès des Sciences, ne laissoient pas d'y contribuer sous les ordres de M. le Peletier de Souzy. Soit donc qu'il s'y trouvât des Ins-

criptions, des Médailles, des Pierres gravées ou autres semblables Monuments, rien n'en étoit perdu ni méprisé ; & comme si les plus précieux de ces restes antiques, attendoient quelquefois des mains dignes de les recueillir, il a eu le bonheur d'en placer un assez grand nombre au Cabinet du Roi.

L'Académie, qui lors du renouvellement de 1701. souhaita M. de Souzy, au moins à titre d'Académicien Honoraire, s'est aussi ressentie plus d'une fois de son attention en ce genre ; nous en avons donné un échantillon dans nos premiers Mémoires, à l'occasion de la Ville des Curiosolites, anciens peuples de l'Armorique, dont il est parlé en trois ou quatre endroits des Commentaires de César. Comme ce n'est que par conjecture, qu'une partie

des Commentateurs a dit que c'étoit *Cornouaille*, un autre *Quimper*; & que quelques Académiciens qui connoissoient le pays, se persuadoient que ce pourroit bien être le Village de *Coursseuilt* près Dinant, où l'on remarque encore les indices d'une grande Ville, & dont le nom moderne très-analogique à l'ancien, a retenu jusqu'à présent toutes les lettres qui forment celui de *Curiosolite*; M. le Peletier de Souzy y envoya exprès un Ingénieur deSaint Malo, qui chargé d'examiner pas à pas les vestiges indiquez, en fit ensuite un rapport exact, & tel que nous l'avons donné au Public.

Ce ne fut qu'après avoir ainsi servi le Roi, l'Etat & les Lettres pendant soixante ans entiers, qu'il crut pouvoir dire un éternel adieu aux tumultueuses occupations du siécle,

pour ne se plus remplir que des grandes vûes d'une autre vie. Cet esprit de retraite toujours si cher au Sage quand il est libre, étoit particuliérement recommandable à la famille de M. le Peletier, quoiqu'engagée par les places & les talents dans l'administration des affaires publiques.

Nous avons déjà fait mention au commencement de cet Eloge, de la retraite de M. le Peletier l'aîné, Ministre d'Etat & Contrôleur Général des Finances; nous pouvions y ajoûter qu'une sœur qu'ils avoient, Abbesse de l'Abbaye de Notre-Dame de Troyes, la quitta de même plusieurs années avant sa mort, pour reprendre le simple état de Religieuse dans le Couvent de la Ville-l'Evêque; & il n'y a peut-être personne qui ne se rappelle en ce mo-

ment l'exemple qu'en donna encore en 1712. & presqu'à la fleur de l'âge, M. le Premier Président le Peletier son neveu, fils du Ministre.

Quand M. le Peletier de Souzy prit ce parti, il avoit quatre-vingts ans révolus, mais il jouissoit encore d'une santé ferme & robuste, & surtout d'un esprit sain & entier. Il alla établir sa demeure à l'Abbaye de S. Victor, où, communément partagé entre la priére & différentes lectures, il y mêloit suivant les saisons & les jours plus ou moins de promenade, & un petit nombre de visites, (telles, par exemple, que celle de M. le Chancelier de Pontchartrain, à qui il a toujours été extrêmement attaché par la conformité des moeurs, des connoissances & des sentimens,) car sa piété n'avoit rien de farouche, ni qui l'em-

pêchât de satisfaire aux devoirs ou aux bienséances de la société ; il passoit même le tems des vacances à sa maison de Mesnil-Montant, pour rentrer un peu plus dans le sein de sa famille, & pour donner à l'éducation de son petit-fils des soins ausquels on sçait qu'il fait déjà grand honneur.

Près de trois ans s'étoient écoulez dans les exercices d'une vie si paisible, quand des maux aigus & presque continuels, vinrent éprouver sa patience & sa vertu. Ce fut d'abord une arête, qui ayant percé l'ésophage, lui demeura dans la gorge, où elle lui causoit de vives douleurs, sur-tout dans le passage des boissons. La difficulté de boire occasionna des ardeurs d'urine ; les Médecins ordonnérent le lait, & le Malade leur applaudit, moins par

l'eſpérance de ſa guériſon, que parce que ſe trouvant à l'entrée du Carême, cette ordonnance le mettoit à couvert des repréſentations qu'on lui préparoit ſur l'abſtinence & les auſtérités, qu'il avoit deſſein de pratiquer comme dans les années précédentes. Cependant, une nourriture ſi légére, loin de diminuer le mal pour lequel elle avoit été preſcrite, en attira un beaucoup plus conſidérable; un épuiſement total qu'il ne fut jamais poſſible de réparer. La goute ſurvint, on la traita de rhumatiſme, elle remonta, & il mourut le dixiéme du mois de Décembre dernier dans la quatre-vingt-ſixiéme année de ſon âge, après avoir édifié ſa famille, les étrangers & les ſaints Religieux qui l'environnoient, par les ſentimens d'une piété ſolide, & la pratique de toutes les

ertus chrétiennes, quelque attentif
u'il fût à cacher aux yeux des hom-
es celles qu'il ne croyoit pas uni-
uement instituées pour l'édifica-
on du prochain. Il répandoit par
xemple, d'abondantes aumônes,
ais tellement dans l'esprit de l'E-
angile, qui veut que la gauche igno-
le bien que fait la droite, que tou-
s celles dont on s'apercevoit, lui
aroissoient faites en pure perte; il
evenoit inquiet sur la maniére de
s remplacer, & le cœur d'un
vare n'est pas plus sensiblement
uché de l'enlévement de toutes
s épargnes, qu'il l'étoit de la dé-
ouverte de quelqu'une de ses li-
éralités.



ELOGE
DE MONSIEUR
BOIVIN LE CADET.

1727.
Assemblée publique d'après Pâques.

JEAN BOIVIN naquit le vingt-huitiéme de Mars 1663. à Montreuil Largilé, petite ville de la haute Normandie, dans le diocèse de Lizieux. Nous avons déja dit dans l'éloge de l'aîné, que Louis Boivin leur pere, & François Boivin leur ayeul, étoient des Avocats célébres dans le pays, & que Marie Vattier leur mere, étoit sœur de Pierre Vattier, Professeur Royal en Langue Arabique, & l'un des plus sçavants hommes du dernier siécle. Jean Boivin n'avoit que trois ans

quand il perdit sa mere, & n'en avoit pas encore neuf quand son pere mourut : il passa sous la tutele de Louis Boivin son frere, qui, ayant vingt-deux ans accomplis, se trouvoit majeur, par la disposition de la Coûtume de Normandie, où on l'est à vingt.

Ce tuteur tendre & zélé, s'il en fût jamais, ne laissa pas languir son pupille dans la Province. Il le fit venir à Paris dès l'âge de dix ans, & ne voulut partager avec qui que ce soit le soin de l'élever & de l'instruire. Nous n'avons pas oublié de raporter les traits les plus marquez d'un si louable empressement, moins encore de relever le succès de cette éducation, qui faisoit la principale gloire de l'aîné; nous n'en séparâmes que quelques circonstances, qui ne paroissoient pas devoir

être si-tôt employées à l'histoire du cadet. Il trouva dans son frere un maître, certainement habile; mais qui, grand ennemi des méthodes ordinaires, ne lui donnoit ni thêmes à composer, ni leçons à apprendre; après lui avoir expliqué de vive voix, les principes généraux des Langues Grecque & Latine, il en suppléoit l'usage & l'habitude d'une maniére peu différente de celle, dont on dit que les anciens habitans des Isles Baléares se servoient pour rendre leurs enfants si adroits à tirer de l'arc, & à manier la fronde. Il enfermoit son Disciple dans un galetas, avec un Homére tout Grec, un Dictionnaire & une Grammaire, & ne lui rendoit la liberté, que lorsqu'il se trouvoit en état d'expliquer en François & en Latin le nombre de vers dont ils étoient convenus.

Le

Le Prisonnier mettoit communément sa solitude à profit, avec une application & une prudence au-dessus de son âge : non content de bien étudier ce qu'on lui avoit prescrit, il prenoit toujours, sans en rien dire, quelque avance sur l'ouvrage du lendemain, & ne marquoit jamais, pour sortir de sa prison, aucune impatience qui pût faire soupçonner la facilité de son travail. Le prix qu'il en recevoit, consistoit dans les beaux jours, en quelques promenades, qu'on avoit l'art de diriger vers des lieux écartez, pour y lire encore quelques Auteurs, chemin faisant; & le soir on lui montroit à jouer aux Echecs, où il prit tant de goût, qu'il s'oublia bientôt jusqu'à gagner son maître. Mais le maître, pour conserver sa supériorité en tout, ne permettoit pas au disciple

de s'aller coucher, jusqu'à ce qu'accablé de sommeil, il eût rapidement perdu tout ce qu'il avoit gagné. Telles furent les trois premiéres années que M. Boivin le cadet passa auprès de son frere à Paris. Les suivantes eurent pour lui un aspect plus gracieux, & décidérent plus précisément son état d'homme de Lettres.

M. le Peletier Ministre d'Etat, qui connoissoit depuis longtems M. Boivin l'aîné, & qui vouloit lui donner l'inspection des études de Mrs ses fils, s'apperçut que le plus grand obstacle à son attachement, étoit l'éducation de ce petit frere: il résolut donc de se charger du petit frere aussi, & il ne s'en repentit pas; ce fut un émule digne des illustres Camarades à qui on l'associoit, & en quelque sorte leur se-

cond Maître, un prodige pour le travail, & un Caton pour les moeurs.

De la maison paternelle, où les fils de M. le Peletier, & même ses neveux, avoient fait jusqu'à leur Rhétorique, M. Boivin le cadet les suivit au Collége du Plessis, où on les mit pour faire un cours de Philosophie plus régulier; & à la suite des Thèses qu'ils y soûtinrent avec beaucoup d'éclat & de magnificence, M. Boivin soutint les siennes en Grec & en Latin, avec un succès, dont le souvenir s'est d'autant plus aisément conservé, que ce sont les derniéres de cette espéce qu'on ait soûtenues dans l'Université.

Il fit un peu plus légérement son cours de Droit, parce que, quittant alors M^rs le Peletier, qui se disposoient à entrer dans le monde &

dans les Charges, il s'attacha en son particulier, & sous les yeux de son frere, à une étude profonde des Historiens, des Poëtes & des Orateurs Grecs & Latins, qu'il se rendit si familiers, qu'il y avoit peu de personnes à Paris, de quelque nom & de quelque goût, qui ne souhaitassent les lire, ou les revoir avec lui.

C'est à ces sortes de répétitions, dans le genre le plus brillant de la Littérature, qu'il fut redevable d'une infinité de connoissances & de protections utiles, entre lesquelles il cultiva, sur-tout, celle de M. d'Aguesseau, aujourd'hui Chancelier de France, celles de M. l'Abbé Bignon & de M. l'Abbé de Louvois. Ce dernier lui donna d'abord un appartement à la Bibliothéque du Roi, où il commença à travailler

pour son propre usage sur les Manuscrits Grecs, particuliérement sur ceux de Michel Psellus, & sur les Epitres de Libanius, dont M. Bigot lui avoit conseillé d'entreprendre la traduction. Peu de tems après, M. Thevenot, l'un des Gardes de la Bibliothéque, mourut; M. Clément fut nommé à sa place, & M. Boivin eut celle de M. Clément : ce fut en 1692. Il rendit cette premiére année célébre, par une découverte qui fit beaucoup de bruit parmi les Sçavants. Parcourant un jour le Manuscrit des Homélies de S. Ephrem, il apperçut sous le Texte de ces Homélies, écrit d'une encre très noire, vers le commencement du quatorziéme siécle, un autre Texte effacé exprès, & dont les caractéres ressuscitez par des yeux intelligents, étoient ce qu'on appelle des *Lettres Onciales*,

Il s'appliqua à en déchiffrer quelques mots, & les premiers qu'il lut, étant du Nouveau Teſtament, il feuilleta tout le volume avec d'autant plus de curioſité, que la couleur de l'encre qui reſtoit, jointe à la forme des lettres, dénotoit une antiquité de douze à treize cens ans. Il remarqua dans toutes les pages de ſemblables veſtiges d'ancienne écriture, plus ou moins apparente, & demeura enfin convaincu que cet exemplaire étoit un des plus précieux, & des plus vénérables Manuſcrits, qui fuſſent, non-ſeulement dans la Bibliothéque du Roi, mais dans aucune Bibliothéque du monde, puiſqu'il contenoit d'un caractére encore reconnoiſſable, plus des deux tiers du Nouveau Teſtament, une partie du Livre de Job, des Proverbes, de l'Ecclé-

ſiaſte, du Cantique des Cantiques, de la Sageſſe, & de l'Eccléſiaſtique, écrits dès les premiers ſiécles de l'Egliſe. Perſonne n'ignore avec quel ſoin & quelle religion on conſerve à Veniſe quelques cahiers ſeulement de l'Evangile de S. Marc, d'une écriture ſi effacée, qu'on n'oſe pas même aſſûrer que ce ſoit du Latin plutôt que du Grec. M. Boivin entreprit de faciliter & de rendre utile la lecture de ſon Manuſcrit, par un travail opiniâtre & pénible ſans doute, mais plus ingénieux encore.

Le copiſte, qui avoit caché & comme abſorbé l'ancien Texte ſous une eſpéce de nuage noir, formé par ſa nouvelle encre, ne s'étoit pas contenté d'en gâter ainſi toutes les pages, il en avoit encore dérangé la ſuite, & pris, ce ſemble, à tâche

de ſupprimer, de renverſer & de transſpoſer tantôt un feuillet, tantôt un autre, de maniére que ſur plus de deux cens, il n'en avoit pas laiſſé trois dans leur ordre naturel.

Pour rétablir la ſuite du Texte ancien, il fallut d'abord déchifrer la premiére ligne de chaque page, & marquer à côté l'endroit des Livres Saints, auſquels elle appartenoit. Cette opération étoit ſouvent longue & difficile; il y avoit telle page, dont on ne pouvoit d'abord lire ou deviner que deux ou trois mots, il falloit pour trouver leurs rapports, les chercher dans toutes les Concordances Grecques, & conſulter même quelquefois les Latines, en ſubſtituant les mots d'une Langue à ceux de l'autre. Ce n'étoit pas tout, quand la Concordance avoit indiqué le chapitre & le verſet, où ſe

trouvoient les deux ou trois mots en queftion, il falloit encore, fi ces deux ou trois mots étoient du milieu, de la fin, ou du revers de la page, rétrograder jufqu'à la premiére ligne, & retrouver par la force du fens, & à l'aide d'un Texte imprimé, ce qui avoit d'abord paru indéchifrable.

M. Boivin, parvenu de cette maniére à marquer précifément les chapitres & les verfets aufquels fe rapportoient les premiers mots de toutes les pages, termina ce chef-d'œuvre de patience & de fagacité, par une Table, dont la difpofition achéve de reftituer l'ufage du Manufcrit, à quiconque voudroit le conférer avec les Imprimez, ou avec d'autres Manufcrits. C'eft une efpéce de Concordance, où les chapitres de l'Ancien & du Nou-

veau Teſtament ſont rangez dans l'ordre obſervé pour toutes les Editions, mais où chaque article eſt accompagné d'un renvoi aux feuillets du Manuſcrit, qui contiennent ou le chapitre entier, ou partie du chapitre, de ſorte que l'on y peut voir ſur le champ, ſi le paſſage que l'on veut conférer, eſt dans le Manuſcrit, & à quelle page on le trouvera.

Le P. Lamy de l'Oratoire, tira un grand avantage de cette découverte, dans le ſecond volume de l'Harmonie Evangélique qu'il publia en 1699. M. Sike, qui compoſoit alors, en Hollande, un Journal Littéraire Latin, y joignit à la notice du Manuſcrit, un échantillon gravé de l'ancien caractére. Le P. Dom Bernard de Montfaucon en fit une mention honorable dans

ſa *Palæographie*, & pluſieurs ſçavans, ou curieux, de différentes nations, ſe ſont fait depuis un plaiſir d'en conférer les diverſes leçons. Pour nous, nous n'avons pû nous refuſer à un détail, qui exprime mieux que tout ce que nous aurions pû dire d'ailleurs, quelle étoit en ces matiéres l'attention, l'intelligence & la dextérité de M. Boivin, & l'uſage qu'il doit en avoir fait, dans le nombre prodigieux d'autres manuſcrits qui ont paſſé par ſes mains.

Quelque occupé qu'il fût par ces travaux intérieurs de la Bibliothéque, le Public ne laiſſoit pas d'avoir part à ſes veilles, il lui procura en 1693. l'édition des anciens Mathématiciens Grecs, que M. Thévenot avoit laiſſée imparfaite ; il en conféra de nouveau les manuſcrits, il recueillit les variantes de ceux de

Jules Africain, dont il éclaircit le texte par des notes ; & à la tête du Recueil de tous ces Auteurs, il mit en forme de Prolégoménes, les divers jugements que les Sçavans en ont portez. En 1702. il publia de lui-même, deux volumes *in-folio* contenant les vingt-quatre premiers Livres de l'Histoire Byzantine de Nicéphore Grégoras, dont on ne connoissoit encore que les onze, que Jérôme Wolfius avoit traduits du Grec. M. Boivin en rétablit le texte, qui étoit fort corrompu ; il en retoucha la version Latine, qui n'étoit pas toujours exacte ; il y joignit les treize Livres suivans, qu'il avoit eu le bonheur de découvrir & de rassembler ; il les accompagna d'une traduction élégante & fidelle, de notes sçavantes & variées, d'une Préface curieuse sur les autres ou-

vrages du même Grégoras, & d'une vie de cet Auteur, presque toute tirée de ses propres écrits. Il en promettoit alors deux autres volumes, dont l'un, c'est-à-dire, le troisiéme, devoit contenir les quatorze derniers Livres qui restent à publier de l'histoire de Grégoras, & le quatriéme étoit destiné au recueil de ses divers Opuscules, Lettres, Harangues, Traités de Grammaire & de Critique, de Philosophie, d'Astronomie & de Théologie. La sécheresse du style de Grégoras, ses déclamations froides & ennuyeuses, ses répétitions fréquentes & toutes ses figures mal assorties, rebutérent vraisemblablement un interpréte aussi judicieux, sur-tout, quand il fit réflexion que ce morceau de l'Histoire Byzantine, étoit avantageusement remplacé par celle de Cantacuzéne

& de quelques autres Auteurs. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'on ne l'en a plus oui parler, & qu'il ne s'en eſt rien trouvé dans ſes papiers.

Les bons offices & les ſecours empreſſez que les gens de Lettres du premier ordre recevoient continuellement de M. Boivin, lui avoient fait une autre ſorte de réputation, égale, ſupérieure même à celle qu'il s'étoit acquiſe par ſes découvertes & par ſes Ouvrages. Outre les exemples que nous en avons citez, il s'en trouve encore de glorieux témoignages dans la Diplomatique du P. Mabillon, qu'il avoit ſouvent aidé à lire, ou à ſuppléer les plus difficiles écritures; dans le Recueil des Oeuvres de M. Deſpréaux, à qui il avoit fourni de nouvelles Remarques ſur le Traité du Sublime de Longin, & la Traduction de

quelques fragments peu connus de ce Rhéteur; dans le P. le Quien, qui nous apprend, entre-autres, dans la Préface qu'il a mise à la tête d'un Ouvrage attribué à S. Jean Damascéne, que c'est à M. Boivin qu'il est redevable de toutes les singularités qu'il y rapporte sur le nom & les écrits de Michel *Sicidités*, appellé quelquefois *Sicéliotès*, & d'autres fois *Glycas*.

C'étoient-là autant de titres, qui appelloient M. Boivin le cadet avec son aîné dans cette Académie, lorsqu'en 1701. il plut au feu Roi de l'augmenter, & de lui donner une nouvelle forme. Mais, indépendamment de l'extrême modestie qui le déroboit volontiers au grand jour, il respectoit la délicatesse & la supériorité de son frere, au point de ne pouvoir se résoudre à paroître vou-

loir aller de pair avec lui; il attendit donc encore quatre ans, avant que de se présenter à l'Académie, & elle ne lui fit pas un crime de ce délai, parce qu'elle sçavoit combien il étoit en état de l'en dédommager. Le Public, qui n'en doutoit pas non plus, en a trouvé la preuve dans douze ou quinze de ses Dissertations, qui sont imprimées en entier, ou par extraits dans les quatre premiers volumes des Mémoires de l'Académie, & il n'est pas à craindre qu'il rabatte rien de cette bonne opinion, à la vûe des autres Piéces de la même main, qui entrent dans les deux volumes qui sont actuellement sous la presse.

Il n'y avoit pas encore trois mois que M. Boivin avoit été reçû à l'Académie, quand la mort de M. Pouchard fit vacquer au Collége Royal une

une Chaire de Professeur en Langue Grecque, il ne la demanda point, & il y fut nommé avec un applaudissement général. Lui seul eût été bien plus content, si cette grace fût tombée sur son frere. L'année suivante, la seconde Chaire de Grec devint aussi vacante; & cette fois, il écrivit au Ministre, non pour la faire avoir à son frere, il trouvoit lui-même de l'indiscrétion, & une espéce d'injustice à les prétendre toutes deux pour les deux freres, & il croyoit encore moins convenable que le cadet se trouvât l'ancien. Tout ce qu'il demandoit, c'étoit la permission de lui remettre sa propre Chaire; & comme ce n'étoit pas par une vaine ostentation d'amitié qu'il faisoit cette démarche, il appuyoit sa demande sur des raisons que, même pour réussir, on n'allé-

gue qu'à l'extrémité & dans un véritable besoin. Quels que soient, disoit-il dans sa Lettre, quels que soient les avantages de la place de Professeur Royal, je puis m'en passer, & beaucoup mieux que mon frere : il n'a point d'autre emploi, il se livrera tout entier à celui-ci ; & moi, déjà partagé entre la Bibliothéque & l'Académie, je remplirai plus exactement mes devoirs à l'égard de l'une & de l'autre. Les vœux du Public furent plus écoutez que ceux de M. Boivin le cadet, on l'obligea de continuer ses Leçons au Collége Royal, & il y a lû & expliqué jusques dans les derniers tems de sa vie, les Poëmes d'Homére, avec tout le goût, & toute l'élégance que l'on peut jetter dans de semblables explications.

C'est dans le cours de ces Leçons,

que se renouvellérent sur Homére, ces disputes dont les Journaux & les Académies, pour ne rien dire de plus, ont si longtems retenti. M. Boivin, qui n'en pouvoit pas être simple Spectateur, s'y mêla avec dignité. Il fit imprimer en 1715. une Apologie d'Homére, & particuliérement du Bouclier d'Achille, sur lequel sembloient tomber presque tous les traits des Modernes. Les deux partis donnérent des éloges à cet Ouvrage, & s'il ne remporta pas la victoire, parce que personne ne vouloit céder, il obtint quelque chose d'équivalent, ou de plus rare encore, on lui déféra unanimement le prix de la sagesse & de la modération.

A l'Apologie d'Homére, succédérent deux autres monuments de l'estime & de la reconnoissance de

M. Boivin. L'un, fut une vie Latine du ſçavant Pierre Pithou, qu'il avoit entrepriſe à la ſollicitation de M. le Peletier le Miniſtre ſon arriére-petit-fils. L'autre, fut la Vie de M. le Peletier même, que la mort lui avoit enlevé dans le cours de ſon premier travail. C'eſt là qu'il rappelle éloquemment toutes les obligations qu'il avoit à ſon Mécéne, & qu'il s'en acquitte en le montrant tel qu'il étoit, excellent citoyen, ami généreux, Magiſtrat, Miniſtre reſpectable, & digne de laiſſer après lui un nom toujours cher au Miniſtére.

Nous avons vû juſqu'ici dans le dénombrement des Ouvrages de M. Boivin, du François, du Grec & du Latin, en portions à peu près égales; auſſi écrivoit-il également bien en ces trois Langues, & s'il y

avoit eu des Académies particuliéres pour chacune, il leur auroit fait honneur à toutes. Ce fut uniquement sur lui que l'Académie Françoise jetta les yeux, quand il fut question d'y remplacer le célébre Evêque d'Avranches, M. Huet, à qui personne ne ressembloit davantage pour l'érudition & pour la variété des talents. Comme lui, il avoit sçû traduire les Anciens sans les dégrader ; comme lui, il avoit sçû les illustrer par de sçavants Commentaires ; comme lui encore, & c'est ce qui nous restoit à en dire, il avoit dans ses heures de loisir, composé dans ces trois Langues des Piéces de Vers, d'un tour & d'une délicatesse inimitables. Rien, par exemple, de plus harmonieux & de plus tendre, que celle, où il introduit Anacréon pleurant sur le tom-

beau de Mme Dacier. Rien de plus galant que celle, où pour consoler une Beauté de quelques légers outrages de la petite vérole, il les décrit comme des excès de la jalousie, du dépit & de la rage impuissante de Vénus. Rien de plus ingénieux encore, qu'une autre Piéce, où pour payer quelques parties d'Echecs, qu'il avoit perdues contre la même Dame, il demande à Vulcain une Médaille, où son Héroïne soit représentée sous les attributs de Minerve armée, tenant d'une main la Victoire, poussant de l'autre son redoutable Javelot, & foulant aux pieds le nouveau Palaméde, qui avoit osé lutter contre les Déesses. Ces Piéces sont, & en Grec & en François & en Latin. Il avoit un peu moins d'habitude avec la Langue Italienne; mais il en connois-

ſoit tellement le génie & les graces, que l'Académie de la Cruſca l'avoit auſſi adopté ſur le rapport de ſes principaux membres, avec qui il étoit en relation.

Il ne manquoit à tous ces honneurs, que d'être de plus longue durée. La ſanté de M. Boivin commença à s'affoiblir ſenſiblement ſur la fin de l'hyver 1726. par les mouvements irréguliers d'une fiévre lente, à laquelle il ne donna pas aſſez d'attention : il ne diminua rien de ſon travail ordinaire, & il fit le Carème avec la même régularité. Il ſe détermina ſeulement vers les Fêtes de Pâques à louer un appartement à Chaillot, pour y jouir pendant la belle ſaiſon du bon air & de la tranquillité de la campagne ; mais il en abuſa plus qu'il n'en jouit. Il voulut y repaſſer toutes ſes Leçons du Col-

lége Royal, qui formoient une Traduction entiére de l'Iliade & de l'Odyssée : il voulut aussi mettre la derniére main aux Traductions de l'Oedipe de Sophocle & de la Comédie des Oiseaux d'Aristophane, qui ne demandoient plus qu'une légére revision pour être données au Public. On tenta vainement de l'arracher à cette application continuelle, qui détruisant toutes les espérances qu'on avoit conçûes du rétablissement de sa santé, joignoit souvent à des retours de fiévre plus marquez, les accès d'un asthme suffoquant. Il fallut pourtant le laisser faire, car les représentations le fatiguoient autant que le mal même, auquel ne voulant plus opposer que les sentiments d'une piété exemplaire, & d'une parfaite résignation, il succomba enfin le vingt-neuviéme

d'Octobre dernier, dans la soixante-cinquiéme année de son âge.

L'exemple de son frere l'avoit retenu dans le célibat jusqu'en 1716. qu'il épousa une niéce de la célébre Mme le Hay, plus connue encore sous le nom de Mlle Chéron, & qui, héritiére de son esprit & de ses talents, étoit pour un homme de Lettres, tel que M. Boivin, le plus sûr gage d'une société douce & aimable. De six enfans sortis de ce mariage, il en reste trois, deux filles & un garçon, pour qui le pere transporté de joie, prit date dans la Littérature qu'il n'étoit encore qu'au maillot. Ce fut sous son nom qu'il fit imprimer en 1717. une Traduction en Vers François de la Batrachomyomachie d'Homére, dédiée à un Mécéne de quatre ans, au plus jeune des fils de M. le Chancelier,

que l'Auteur naiſſant prioit très ſérieuſement de ne point douter que la même Muſe qui avoit ſçû faire parler les Rats & les Grenouilles, n'eût eu le pouvoir de délier la langue d'un enfant de deux mois. Il n'a pas été aſſez heureux pour voir la maturité des fruits répondre à la promptitude des fleurs. Ce pere, ſi empreſſé d'orner l'eſprit de ſon fils des plus ſublimes connoiſſances, également capable de former ſon cœur aux ſentiments de religion, d'honneur & de probité, dont il étoit ſi plein lui-même, n'a pû lui laiſſer pour ſoutenir tout le poids de ſa réputation, que les débris muets de quelques Ouvrages, & le foible récit des vertus, dont nous avons été longtems les fidéles témoins.

CATALOGUE DES OUVRAGES de M. BOIVIN LE CADET.

1°. C'est principalement à lui qu'on doit l'Edition des anciens Mathématiciens Grecs qui a été faite au Louvre, avec leur Version Latine, sous ce Titre: *Mathematici veteres, Græcè & Latinè.* Parisiis ex Typographiâ regiâ, 1693. in-fol.

2°. *Traduction en Vers François de la Piéce intitulée :* Santolius pœnitens, *en* 1696. Dans le *Recueil des Oeuvres de Jean-Baptiste Santeuil* en 2. vol. in-12.

3°. *Nicephori Gregoræ Historiæ Byzantinæ, libri XXIV. quorum libri XI. priores ab Hieronymo Wolfio jampridem Latini facti & in lucem editi, iidem nunc auctiores & castigatiores quàm anteà; Libri XIII. posteriores nunc primùm è codicibus Manuscriptis eruti & Typis man-*

dati ; ex his libros ferè undecim vertit Joannes Boivin, qui codices contulit, notas addidit & alias appendices. Parisiis, è Typog. Regiâ, 1702. 2. vol. in-folio.

4°. *Apologie d'Homére & Bouclier d'Achille.* Paris, 1715. in-12.

5°. *Petri Pithœi vita, Elogia, Operum Catalogus, Bibliotheca ; accesserunt excerpta, notæ, aliæque appendices : accurante Joanne Boivin.* Parisiis, 1716. in-4°.

6°. *Claudii Peleterii, Regni Administri, vita, Petri Pithœi ejus Proavi vitæ adjuncta : accesserunt Elogia, Opuscula Selecta, notæ, aliæque appendices.* Parisiis, 1716. in-4°.

7°. *Batrachomyomachie d'Homére, ou Combat des Rats & des Grenouilles, en Vers François ; par le Docteur Junius Biberius Mero* ; (Jean Boivin) & *les Cerises renversées, Poëme Héroïque,* (*par Mme le Hay.*) Paris, 1717. in-8°.

8°. *Préface sur la Traduction en Vers de la Batrachomyomachie d'Homére.* Dans les Mémoires de Trévoux, Janvier, 1718.

9°. *Poësies Anacréontiques Grecques de M. Boivin*, (ΟΙΝΟΠΙΩΝΟΣ ΜΕΛΗ) au nombre d'onze Piéces. Paris, 1722. in-8°. Réimprimées dans le Recueil intitulé : *Poëtarum ex Academiâ Gallicâ, qui latinè aut græcè scripserunt, Carmina.* Parisiis, 1738. in-8°.

10°. *In sacrilegum Regiæ Bibliothecæ expilatorem* (Joannem Aymon) *Diræ.* Dans le Recueil ci-dessus.

11°. *Oedipe, Tragédie de Sophocle ; & les Oiseaux, Comédie d'Aristophane ; traduites en François, avec une Préface sur ces deux Piéces, & un Dialogue sur celle des Oiseaux.* Paris, 1729. in-12.

12°. *Remarques sur le* Traité du Sublime de Longin, avec *la Traduction de quelques fragments peu connus de ce Rhéteur.* Imprimées avec la Traduction du

même Traité de Longin par M. Boileau Despréaux.

13°. Il a fourni au P. le Quien pour son Ouvrage de S. Jean Damascéne, beaucoup de *Remarques sur le nom & les Ecrits de Michel Sicidités*, appellé aussi *Sicéliotés* ou *Glycas*. Le S. Jean Damascéne du P. le Quien fut imprimé à Paris en 1712. en 2. vol. in-fol.

14°. *Explication de cet endroit d'Horace :*

Qui Musas amat impares
Ternos ter Cyathos, &c.

Dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres. Tome I. pag. 136.

15°. *Examen de ce Passage de Suétone*, (*dans la vie de Néron*) Orcus vobis ducit pedes. *Ibidem*, pag. 147.

16°. *Sur la querelle d'entre les Partisans d'Homére & ceux de Virgile.* Ibidem, pag. 176.

17°. *Extrait du Catalogue des Livres de la Bibliothéque des Rois Charles V.*

Charles VI. & Charles VII. Ibidem, pag. 310.

18°. *Observations sur le titre singulier d'un Livre indiqué dans l'ancien Inventaire de la Bibliothéque du Roi Charles le Sage.* Ibidem, pag. 319.

19°. *Vieillesse héroïque, ou Vieillards d'Homére.* Dans les Mémoires, Tome II. page 18.

20°. *Remarques Historiques & Critiques sur* l'Anthologie *Manuscrite qui est à la Bibliothéque du Roi.* Ibidem, pag. 279.

21°. *Chronologie de l'Odyssée.* Ibidem, page 386.

22°. *Bibliothéque du Louvre sous les Rois Charles V. Charles VI. & Charles VII. Dissertation Historique.* Ibid. pag. 747.

23°. *Vie de Christine de Pisan, & de Thomas de Pisan son pere.* Ibidem, page 760.

24°. *Querelle des Philosophes du quinziéme*

siécle. Dissertation Historique. Ibidem, pag. 775.

25°. *Si dans l'Oedipe de Sophocle le Chœur est la Troupe des Sacrificateurs, ou si c'est le Peuple même représenté par les principaux Citoyens.* Dans l'Histoire Tom. III. pag. 108. Cette question étoit agitée dans l'Académie entre M. Boivin le cadet & M. Dacier, comme on l'a déja remarqué dans le Catalogue des Ouvrages de ce dernier.

26°. *Lettre du Cardinal Bessarion sur la querelle des Philosophes du quinziéme siécle.* Ibidem, pag. 302.

27°. *Discours pour servir de Préface à une traduction de la Comédie des Oiseaux d'Aristophane.* Dans les Mémoires. Tome IV. pag. 549.

28°. *Mémoires pour la Vie de Guillaume Budé, premier Bibliothécaire du Roi.* Dans l'Histoire. Tome V. pag. 350.

29. *Notice d'un Exemplaire d'Homére de la*

la Bibliothéque de Guillaume Budé. Ibidem, pag. 354.

30°. *Discours sur la Tragédie de Sophocle intitulée:* ΟΙΔΙΠΟΥΣ ΤΥΡΑΝΝΟΣ *OEDIPE ROY.* Dans les Mémoires. Tome VI. pag. 372.

31°. *Systême d'Homére sur l'Olympe.* Dans les Mémoires. Tome VII. pag. 411.

Il a laissé divers Ouvrages Manuscrits, plus ou moins avancez, entre autres, une nouvelle Traduction Françoise de l'Iliade & de l'Odyssée d'Homére, qu'il n'avoit plus qu'à revoir; une autre Traduction en Vers Latins, de la plus grande partie de l'Anthologie manuscrite; & une Histoire de la Bibliothéque du Roi depuis son établissement jusqu'à la mort de M. l'Abbé de Louvois, avec des Mémoires particuliers pour la vie de tous ceux qui avant lui avoient eu le titre de Bibliothécaires du Roi.

ELOGE

DE M. LE CARDINAL GUALTERIO.

1728. Assemblée publique d'après la S. Martin.

PHILIPPE-ANTOINE GUALTERIO naquit le vingt-quatre Mars 1660. à Fermo, Ville de l'Etat Eccléſiaſtique dans la Marche d'Ancone; & le Cardinal Charles Gualtério ſon grand oncle, qui étoit alors Archevêque de Fermo, le fit élever juſqu'à l'âge de douze ans, qu'on l'envoya continuer ſes Etudes à Rome au Collége Clémentin.

La Famille des *Gualterio* ou *Gualtieri*, comme diſent plus communément les Italiens, tire ſon origine de l'Allemagne : les Auteurs

qui en parlent, prétendent qu'elle s'établit à Orviette vers le milieu du dixiéme siécle, & qu'elle fut une de celles que l'Empereur Othon I. préposa au gouvernement de ce petit Etat ; ils ajoûtent que c'est la même, qui dans de plus anciennes Annales est appellée *Gual-Kerina*, parce qu'on a long-tems affecté de conserver dans la prononciation des noms propres, la rudesse naturelle des Goths & des Lombards.

Mais, quelle que soit l'origine de cette famille, il est certain que depuis plusieurs siécles qu'elle est connue, elle n'a cessé de produire des sujets d'un mérite distingué, & que depuis qu'Orviette, de République qu'elle étoit anciennement, est devenue une des Villes du patrimoine de S. Pierre, les Gualtério ont souvent pris des alliances dans

les Maiſons des Souverains Pontifes, même durant le cours de leur Pontificat.

Le jeune Gualtério, environné de tant d'objets d'émulation & d'eſpérance, fut deſtiné preſqu'en naiſſant, aux dignités Eccléſiaſtiques, qui ſont tout à la fois les honneurs les plus précieux & la fortune la plus ſolide du pays, & dés qu'il connut ſa deſtination, il tâcha de s'en rendre digne. Au ſortir du Collége Clémentin, où il avoit fait ſa Philoſophie, il retourna à Fermo, dont un autre de ſes oncles avoit été nommé Archevêque à la place du Cardinal Charles; il y fit un cours de Droit, un autre de Théologie; & à l'âge de dix-neuf ans, il reçut le Bonnet de Docteur dans ces deux Facultés.

De là, il revint à Rome, où pour

se perfectionner dans la connoissance & la pratique des Loix, il en fit une étude particuliére sous le fameux Dominique Tarugi son parent, qui étoit Auditeur de Rote, & qui a été depuis Cardinal, Evêque de Ferrare.

M. l'Abbé Gualtério, disciple d'un tel Maître, fut admis avant l'âge de vingt-cinq ans, au nombre des Prélats référendaires de l'une & de l'autre signature, & il n'en eut pas fait longtems les fonctions, qu'on le jugea capable des plus grands emplois, & que ces emplois lui furent confiez ou confirmez par quatre diférens Pontifes, Innocent XI. Alexandre VIII. Innocent XII. & Clément XI. Deux fois de suite, il fut chargé de l'inspection générale de l'*Annone*; il eut successivement les Gouvernemens de San-Seve-

rino, de Fabriano, d'Iési, du Duché de Camérino, & de Notre-Dame de Lorette; & enfin la Vice-Légation d'Avignon.

On avoit déjà remarqué, que dans son Gouvernement de Lorette, lieu que la dévotion & la curiosité ont également rendu célébre, Monsignor Gualtério, généralement estimé des Etrangers pour ses maniéres affables & polies, accueilloit les François avec une distinction & des égards tous particuliers, qu'il se plaisoit à leur rappeller le souvenir de ce Sébastien Gualtério Evêque de Viterbe, qui dans les premiers troubles que l'héréfie de Calvin causa en France, y fut deux fois envoyé Nonce par les Papes Jules III. & Pie IV. sous les régnes de Henry II. & de François II. & qui pendant la tenue du Concile

de Trente, y préparoit en ſecret avec le Cardinal de Lorraine & les autres Prélats François, tout ce qu'on devoit y agiter de plus important.

Le Gouverneur de Lorette, devenu Vice-Légat d'Avignon, ſe trouva bien plus en état de ſatisfaire ſon inclination pour la France. M. le Comte de Grignan, M. de Baſville, & tous ceux qui commandoient dans les Provinces voiſines, s'apperçûrent bientôt de la ſageſſe de ſon gouvernement, & ne ſe laſſérent point d'en rendre à la Cour un compte avantageux. Entre les difficultés qu'excite ſouvent la proximité des Etats, il s'en éleva une fort délicate, immédiatement après la Paix de Riſwick. La plûpart des nouveaux Convertis des environs de la Principauté d'Orange y alloient

librement faire la Céne, & tous les autres exercices de la Religion qu'ils avoient abjurée. Pour remédier à cet abus, le Roi voulut faire passer dans le Comtat Venaissin, où la Ville d'Orange est enclavée, de petits corps de Troupes, qui dans cette vûe seulement, la bloqueroient en quelque sorte à une certaine distance de son territoire, & il avoit pris sur cela les mesures convenables avec Guillaume III. Roi d'Angleterre, dont le Gouverneur dans Orange favorisoit extrémement ces rebelles cachez, si connus dans la derniére guerre sous le nom de Camisards. Le Pape, comme Chef de l'Eglise, étoit sans doute bien éloigné de s'opposer à un si louable dessein; mais, comme prudent & fidéle dépositaire de l'autorité temporelle du S. Siége, il refusoit de se prêter

le moins du monde à une démarche qui sembloit donner quelque atteinte aux droits de sa Souveraineté. Le Vice-Légat proposa un expédient qui plut aux deux Cours, & qui réussit parfaitement; ce fut que les Troupes Françoises, qui entreroient dans le Comtat Venaissin, y seroient à ses ordres, comme des Troupes auxiliaires que le Pape lui-même auroit demandées pour maintenir dans cette partie de ses Etats une plus grande tranquillité, & le seul exercice de la Religion Catholique.

Il finissoit la quatriéme année de cette Vice-légation, quand * Innocent XII. le nomma Nonce en France; il n'avoit pas beaucoup de chemin à faire pour s'y rendre, il eut bien moins de peine encore à y disposer les esprits en sa faveur, il les trouva tout prévenus d'estime pour

* Au commencement de l'année 1700.

ſa droiture & pour ſes talents, & chacun ſembloit lui tenir un compte particulier de ce goût pour la Nation que l'on ſçavoit qu'il avoit hérité de ſes ancêtres. M. le Cardinal d'Eſtrées, grand ami du feu Cardinal Gualtério., dit au Roi que perſonne ne pouvoit mieux que lui l'aſſûrer de l'attachement & de la vénération de M. le Nonce, qu'il l'avoit connu chez ſon oncle dés l'âge de huit ans, & que les premiers Vers Latins qu'il avoit faits au Collége, étoient une Epigramme à la gloire de Sa Majeſté ; qu'à la vérité ſon Régent s'étoit diſpenſé de lui faire tout l'honneur qu'elle pouvoit mériter d'ailleurs, parce que dans un de ſes Vers, il y avoit un pied de trop, mais que ces fautes contre la meſûre étoient, dans un jeune Poëte, l'effet ordinaire de la vivacité des ſentimens.

Il ne démentit en rien cet obligeant témoignage, pendant six années entiéres que dura sa Nonciature. La guerre qui s'étoit rallumée de toutes parts, n'avoit presque laissé que lui de Ministres Etrangers en France, & loin que son ministére en fût plus suspect, le Roi lui-même le consultoit souvent sur des affaires essentielles. Rome n'étoit pas moins contente de son administration, & avant que de le rappeller en Italie, Clément XI. lui conféra l'Abbaye de la Trinité dans le Duché de Milan, le nomma à l'Evêché d'Imola, le fit Cardinal, & le désigna Légat *à latere* dans Ravenne & toute la Romagne. Le Roi fit la cérémonie de lui donner le Bonnet, & après la cérémonie il eut l'honneur de dîner en public avec S. M. qui le combla avant son départ de toutes les

marques qu'elle pouvoit lui donner de sa bienveillance.

Quoiqu'il lui fût doux d'être rendu de si bonne heure à sa patrie, avec l'autorité & les honneurs de la Pourpre, il ne laissa pas de quitter la France à regret ; moins toutefois par le goût que nous avons dit qu'il y avoit apporté, ou par la considération qu'il s'y étoit acquise, que par un autre endroit, dont nous n'avons pas encore eu occasion de parler, par son amour extrême pour les Lettres. Il avoit formé ici d'étroites liaisons avec les Sçavans du premier ordre, M. l'Abbé Bignon, le P. Mabillon, M. Foucault, le P. Mallebranche, M. le Marquis de l'Hôpital, & quelques autres. Il avoit exactement parcouru nos Bibliothéques, il y avoit fait des Extraits de la plûpart de leurs Manuscrits uniques ou

ſinguliers, & s'y étoit muni de preſque tous les ſecours dont il croyoit avoir beſoin pour la perfection d'un Ouvrage immenſe,auquel il travailloit depuis l'âge de vingt ans. C'étoit une Hiſtoire Univerſelle, où prenant chaque choſe au plus haut point de ſon origine connue ; il ſe propoſoit de la conduire juſqu'à nous par le fil des preuves & de la tradition, de maniére qu'outre l'établiſſement & le partage des Nations, la naiſſance, le progrès & la chûte des Empires, il n'y auroit eu aucun pays, aucun peuple qui n'y eût trouvé ſes Annales & ſes Faſtes dans un plus grand détail que par tout ailleurs, & que ç'eût été véritablement la Bibliothéque du monde. Les matériaux de cet Ouvrage formoient quinze grandes caiſſes du nombre, de celles qu'on embarqua

pour lui sur un Bâtiment fretté exprès à Marseille. Le reste consistoit en un amas de Livres choisis, en des suites de Médailles antiques & modernes, des Instruments de Mathématique de toute espéce, & une infinité d'autres Ouvrages de l'art, dont le travail, l'élégance, ou même la seule idée, auroient pû justifier aux yeux d'une Nation encore plus jalouse que la sienne, l'estime qu'il faisoit de la nôtre.

M. le Cardinal Gualtério se rendit en droiture à Imola, où les besoins de son Diocèse l'appelloient, & il y apprit presqu'en arrivant le naufrage & la perte entiére de son Vaisseau. Quelle que fût la dépense de se renouveller en meubles & en équipages, elle le toucha peu; il eut même le courage de racheter des Livres, des Médailles & autres

curiosités sçavantes, mais il ne pouvoit songer qu'avec une vive douleur aux matériaux submergez de son Histoire Universelle. Quelquefois seulement, mesurant en lui-même la grandeur de l'entreprise à l'humble sentiment qu'il avoit de ses propres forces, il disoit que pour son honneur, il valoit mieux encore qu'elle fût ainsi perdue sans ressource, qu'exécutée aussi imparfaitement qu'il l'auroit pû faire.

Il éprouva deux ans après un sort presque pareil à Ravenne, où il étoit Légat. Nous n'avions plus de Troupes en Italie, les Impériaux y vivoient à discrétion, & piquez de l'armement que le Pape avoit fait contre eux pour la défense de Comachio, ils allérent prendre des quartiers d'hyver dans l'Etat Ecclésiastique, ils entrérent dans Raven-

ne, y pillérent tout ce qui appartenoit au Légat, & l'obligérent à se retirer à Rome pour y mettre sa personne en sûreté. Le Pape fit sa paix, & il y fut d'autant moins question d'aucun dédommagement pour le Cardinal Gualtério, que des deux côtés on avoit déjà pris le parti de dire que ce qui s'étoit passé à Ravenne, regardoit plus le Nonce de France que le Légat du S. Siége.

Il se consola de sa disgrace par le motif auquel on l'attribuoit, il osa même s'en faire honneur dans le tems de nos plus grandes calamités. La nuit du trente-un Décembre au premier Janvier 1710. il fit arborer les Armes de France sur la porte de son Palais, & parut le lendemain en public avec le cortége le plus leste & le plus nombreux qu'il put former. Le Roi, sensible aux

marques

marques d'un dévouement si généreux, ne se contenta pas d'y répondre par des assurances de protection & d'amitié, il y joignit l'Abbaye de Saint Remi de Reims qui étoit vacante, & une grosse pension sur le Trésor Royal. Le retour de nos victoires, & celui d'une paix glorieuse, donnérent bientôt un nouvel éclat à l'action du Cardinal, & la reconciliérent sans peine avec tous les raisonnemens de la Politique.

Pour lui, comme s'il eût appréhendé que la Paix ne durât que quelques instans, ou que sa reconnoissance eût trop souffert d'un plus long délai, dés qu'elle fut signée, il partit, & vint en France remercier le Roi. Son arrivée & sa réception furent, malgré l'*incognito*, un spectacle très intéressant: Sa Ma-

jesté fit quelques pas pour aller à lui, Elle l'embrassa, lui donna plusieurs fois le nom d'ami, le logea près d'Elle à Versailles, à Marly, à Fontainebleau, & porta à son égard les distinctions & les bontés au point d'allarmer les Courtisans, dont la tendre inquiétude veille toujours sur la faveur du Prince. Le Cardinal n'oublia rien pour les rassurer; content d'avoir marqué sa gratitude, & fait agréablement sa cour pendant quelques mois, il retourna à Rome, chargé pour toute nouvelle grace de l'obligation d'amitié, que Sa Majesté lui imposa de le revenir voir tous les cinq ans, tant que sa santé le lui permettroit.

La mort du Roi pouvoit seule rompre cet engagement, & elle le rompit en effet, mais sans rallentir son zèle: il continua de si bien mé-

riter de la Nation, que dés la premiére année de la Régence, il fut nommé à l'Abbaye de S. Victor de Paris, & depuis à une place de Prélat Commandeur de l'Ordre du S. Esprit dans la promotion que le Roi fit après sa Majorité.

Si nous nous étions servilement assujettis à l'ordre des tems, nous aurions déjà dit que les traverses qu'essuya M. le Cardinal Gualtério, au retour de sa Nonciature de France, ne l'empêchérent pas d'y entretenir un commerce assidu avec nos Sçavans; que ce commerce se réchauffa dans son second voyage, & que ce fut en particulier le goût qu'il marqua pour les Exercices de cette Compagnie, qui détermina le Roi à y augmenter la Classe des Académiciens Honoraires Régnicoles, d'un certain nombre d'Ho-

noraires Etrangers, dont il eut la premiére place. Il feroit difficile de trouver des expreffions plus affectueufes que celles dont il fe fervit en remerciant l'Académie : il lui envoya enfuite diverfes copies d'Infcriptions & de Monumens antiques à mefure qu'on en faifoit la découverte, fouvent même il y joignit les explications qu'en donnoient les curieux de Rome. Mais, ce qui doit mieux le peindre dans l'Hiftoire des Lettres, c'eft qu'après avoir perdu deux Bibliothéques, plufieurs fuites de Médailles & des Recueils précieux de toutes fortes de curiofités, il s'y foit encore livré dans fes premiers momens tranquilles, & avec tant d'ardeur, que la Bibliothéque qu'il laiffe aujourd'hui, & qui étoit fa troifiéme, eft de plus de trente-deux mille volu-

mes imprimez ou manuſcrits. Qu'à cette Bibliothéque ſuccédent dans ſon Palais, une vingtaine d'autres Piéces, qui forment autant de Cabinets, dont les uns ſont pour les Médailles & les Pierres gravées ; les autres pour les Figures, les Vaſes, les Inſcriptions, les Urnes ſépulchrales ; d'autres pour l'Hiſtoire naturelle des Animaux, des Plantes, des Pierres & des Métaux ; d'autres pour les Inſtrumens de preſque tous les Arts, & principalement de l'Anatomie & de la Chymie, de l'Aſtronomie & de l'Optique, ſur laquelle on prétend qu'il a écrit quelque choſe.

C'étoit dans ces eſpéces de Jardins & de Boſquets, comme il les appelloit lui-même, qu'il paſſoit tout le tems qu'il pouvoit dérober aux affaires : car, outre le Service

courant des différentes Congrégations auquel il s'étoit dévoué, le soin des Eglises Angloises Catholiques, dont il étoit Protecteur, l'occupoit beaucoup.

Sa santé commença à être fort altérée dans le dernier Conclave : il y eut une espéce de jaunisse, qui peu de tems après, fut suivie d'une attaque d'apoplexie très marquée. Au mois de Novembre 1727. il eut une seconde attaque plus forte que la premiére ; & une troisiéme l'emporta le vingt-uniéme d'Avril dernier, au commencement de sa soixante-neuviéme année.

De dix freres qu'il avoit eus, il ne lui en restoit que deux, l'un Evêque de Todi, Prélat d'un grand sçavoir & d'une rare piété ; l'autre, qu'il a fait son Légataire universel, est M. le Comte Gualtério, Duc

de Cumies, & pere de M. l'Abbé Gualtério, Camérier d'Honneur du Pape, par qui Sa Sainteté envoya ici il y a deux ans la Barette de M. le Cardinal de Fleury, & qui trouva dans ce voyage tous les agrémens qu'il pouvoit espérer du nom qu'il portoit, & de la Mission dont il étoit chargé.

Fin du second Volume.



TABLE
DU TOME SECOND.

SUITE DES ELOGES.

FIN DE LA TABLE
du Tome second.



